

RAPPORT

DE LA MUNICIPALITÉ DE PULLY

AU CONSEIL COMMUNAL

sur sa gestion pendant l'année 2006

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Conformément à l'article 93 b de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 104 du Règlement du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après le rapport sur sa gestion pendant l'année 2006.

Le rapport comprend les chapitres suivants:

Municipalité et Conseil communal	3
Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles	13
Direction des domaines, des gérances et des sports	45
Direction des travaux et des services industriels	57
Direction de l'urbanisme et de l'environnement	77
Direction de la sécurité publique	95
Direction de la sécurité sociale et jeunesse	115

Municipalité

Au 1er janvier 2006:

- Présidence: M. Jean-François Thonney, syndic
- Vice-présidence: Mme Maria-Chrystina Cuendet, municipale, jusqu'au 31 mars
M. Sébastien Fague, municipal, dès le 1er avril

Au 1er juillet 2006:

- Présidence: M. Jean-François Thonney, syndic
- Vice-présidence: M. Gil Reichen, municipal

Répartition des directions au 1er janvier

Administration générale, finances et affaires culturelles suppléant: M. Gil Reichen, municipal	M. Jean-François Thonney, syndic
Domaines, gérances, sports et écoles suppléante: Mme Maria-Chrystina Cuendet, municipale	M. Martial Lambert, municipal
Travaux et services industriels suppléant: M. Jean-François Thonney, syndic	M. Sébastien Fague, municipal
Urbanisme et environnement suppléant: M. Sébastien Fague, municipal	M. Gil Reichen, municipal
Police et sécurité sociale suppléant: M. Martial Lambert, municipal	Mme Maria-Chrystina Cuendet, municipale
Secrétaire municipale:	Mme Corinne Martin
Secrétaire municipal remplaçant:	M. Daniel von Gunten

Répartition des directions au 1er juillet

Administration générale, finances et affaires culturelles suppléant: M. Gil Reichen, municipal	M. Jean-François Thonney, syndic
Domaines, gérances, sports et sécurité publique suppléante: Mme Maria-Chrystina Cuendet, municipale	M. Martial Lambert, municipal
Travaux et services industriels suppléant: M. Jean-François Thonney, syndic	M. Jean-François Maire, municipal
Urbanisme et environnement suppléant: M. Martial Lambert, municipal	M. Gil Reichen, municipal
Sécurité sociale et jeunesse suppléant: M. Jean-François Maire, municipal	Mme Maria-Chrystina Cuendet, municipale
Secrétaire municipale:	Mme Corinne Martin
Secrétaire municipal remplaçant:	M. Daniel von Gunten

La Municipalité, qui siège le mercredi matin, a tenu 45 séances ordinaires pour liquider plus de 2100 objets divers et procéder à l'étude de dossiers particulièrement complexes, nécessitant souvent plusieurs débats, voire des sessions extraordinaires pour approfondir certains sujets, dont notamment:

- la situation financière de la Commune, la fiscalité communale et cantonale;
- la gestion des finances communales;
- les effets de la bascule et des reports de charges du Canton sur les finances de la Commune;
- les mesures pour améliorer la situation financière de la Commune;
- les mesures de restructuration et de réorganisation de l'administration;
- le redimensionnement du plan des investissements.

Indépendamment des activités régulières et spécifiques - caractérisées par un parfait esprit collégial - les membres de la Municipalité ont consacré une part importante de leur temps à la conduite des affaires de leur direction dans le cadre des compétences fixées par la Municipalité. Ils ont en outre assisté aux nombreuses séances des organismes locaux, régionaux et cantonaux, voire suisses, commissions, comités, sociétés et associations au sein desquels ils représentent la Municipalité ou la Commune.

Comme ces dernières années, les relations de la Municipalité avec les autorités des communes voisines ont été empreintes d'un excellent esprit d'ouverture et de collaboration. En revanche, les relations avec le Canton deviennent de plus en plus difficiles, celui-ci donnant une fin de non recevoir à l'essentiel de nos revendications.

Principales manifestations auxquelles la Municipalité a participé ou dont elle a été l'organisatrice

<i>14 janvier</i>	Apéritif de l'Union des sociétés locales (USLP)
<i>19 janvier</i>	Banquet de la Confrérie des Bourgeois Vaudois
<i>23 janvier</i>	Réception des jeunes filles et jeunes gens (18, 19 et 20 ans)
<i>25 janvier</i>	Vernissage de l'exposition Hansjörg Gisiger et Sylvie Moreillon
<i>6 février</i>	Réception des chefs d'entreprises
<i>4 mars</i>	Concert annuel du Corps de musique de Pully
<i>1er avril</i>	46e Tir in memoriam Général Guisan
<i>27 avril</i>	Conférence de presse de la Municipalité «Comptes 2005»
<i>13 mai</i>	Revue quadriennale du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS)
<i>17 mai</i>	Vernissage de l'exposition Pascal Besson «Bleu, Blanc, Ocre»
<i>19 mai</i>	Course pédestre «A Travers Pully»
<i>2-3 juin</i>	Fête de la Société de sauvetage
<i>4 au 10 juin</i>	Pully Lavaux à l'Heure du Québec
<i>11 juin</i>	Journée d'offrande – Association de l'église Pully-La Rosiaz
<i>17-18 juin</i>	7e Schubertiade des enfants
<i>17-18 juin</i>	Tournois de football régional juniors E et international juniors D
<i>24 juin</i>	Assemblée générale de l'Union des communes vaudoises (UCV)

5 juillet	Passation des pouvoirs du Bureau du Conseil communal
1er août	Fête nationale au port de Pully
10 au 12 août	10e Festival For Noise
21 au 25 août	Semaine du soir du Club Nautique
1 ^{er} septembre	Tir du Challenge intercommunal Pully, Paudex, Belmont
2 au 10 septembre	Swiss Tennis Tour – Tournoi Future 2006
7-8 septembre	Journées des Villes Suisses (UVS)
9-10 septembre	Commémoration du 20 ^e anniversaire du jumelage Pully-Obernai à Pully
21 septembre	Vernissage de l'exposition «De l'Hygiène à l'Art»
23 septembre	Journée Net'Léman 2006 – Nettoyage du port de Pully
23 septembre	Nuit des Musées
29 septembre	Tir des communes du district de Lausanne
6 octobre	Vendanges de la Vigne des Bourgeois
6-7 octobre	Journées «Contact-Vente», Association paroissiale Prieuré-Paudex-Coteau
14-15 octobre	Commémoration du 20 ^e anniversaire du jumelage Pully-Obernai à Obernai
19 octobre	Conférence de presse de la Municipalité «Arrêté d'imposition pour l'année 2007»
22 octobre	Course pédestre Lausanne-Marathon
6 novembre	Réception de l'Espérance sportive et du Club de Tennis de table
8 novembre	Assemblée générale de GEDREL
16 novembre	Assemblée générale extraordinaire de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) à Pully
2 décembre	Soirée annuelle de la Société fédérale de gymnastique – Section de Pully
11 décembre	Rapport de police
13 décembre	«Pully en fêtes» - ouverture nocturne des commerces
24 décembre	Veillée œcuménique de Noël en l'Eglise du Prieuré

Conseil communal

M. Alain Delaloye a présidé le Conseil communal jusqu'au 30 juin.

Bureau du Conseil communal		
Président:	M. Alain Delaloye, jusqu'au 30 juin	UP
1er vice-président:	M. Marc Zolliker, jusqu'au 30 juin	soc.
2e vice-président:	M. Pierre-William Loup, jusqu'au 30 juin	lib.
Scrutatrices:	Mme Essia Aeschlimann, jusqu'au 30 juin Mme Francine Medana, jusqu'au 30 juin	rad. Les Verts
Scrutatrice et scrutateur suppléants:	M. Bernard Schwab, dès le 1er avril Mme Claire-Lise Tille, dès le 1er avril	UP lib.
Secrétaire:	Mme Jacqueline Vallotton	

Secrétaire-suppléant:	M. Jean-Pierre Gallay	UP
-----------------------	-----------------------	----

M. Marc Zolliker a présidé le Conseil communal depuis le 1er juillet.

Bureau du Conseil communal (dès le 1er juillet)

Président:	M. Marc Zolliker	soc.
1er vice-président:	M. Pierre-William Loup	lib.
2e vice-président:	M. Jean-Marc Chevallaz	rad.
Scrutatrice et scrutateur:	M. Adriano Franscini Mme Josette Perrig	UDC UP
Scrutatrices suppléantes:	Mme Francine Medana Mme Denise Mages	Les Verts soc.
Secrétaire:	Mme Jacqueline Vallotton	
Secrétaire-suppléant:	M. Jean-Pierre Gallay	UP

Commission de gestion

La composition de la commission chargée du contrôle de la gestion jusqu'en juin était la suivante:

Président:	M. Philippe Diesbach	rad.
Membres:	M. Paolo Baracchini	Les Verts
	Mme Edith Carey	rad.
	M. Michel Godart	UP
	Mme Marianne Hefhaf	UP
	M. Bernard Henrioud	rad.
	M. Jean-Marie Marlétaz	lib.
	M. André Ogay	soc.
	Mme Marianne Pettavel	soc.
	Mme Anne-Christine Reichard	lib.
	M. Pierre-Laurent Rochat	lib.
Membres suppléants:	M. Michel Aguet	rad.
	Mme Valérie Annen	soc.
	Mme Valérie Bory Beaud	Les Verts
	M. François Khosrov-Payot	UP
	Mme Lydia Masméjan	lib.

La composition de la commission chargée du contrôle de la gestion depuis le 1er juillet était la suivante:

Président:	M. Jean-Marc Pasche	UP
Membres:	Mme Valérie Bory Beaud	Les Verts
	Mme Edith Carey	rad.
	M. Christian Cochard	lib.
	Mme Chantal Ferreira	UDC
	Mme Marianne Hefhaf	UP
	M. Bernard Henrioud	rad.
	M. Daniel Margot	Les Verts
	M. Jean-Marie Marlétaz	lib.
	M. André Ogay	soc.
	Membres suppléants:	Mme Valérie Annen
Mme Madeleine Baumann		Les Verts
Mme Laura Bianchi		rad.
M. Michel Godart		UP
Mme Claire-Lise Tille		lib.
M- Philippe Weber		UDC

Pour assurer une parfaite transparence en ce qui concerne la suite donnée par la Municipalité aux observations de la Commission de gestion, il convient de rappeler ci-après les réponses apportées pour l'exercice 2005.

Vœu N° 1

Valeur historique des réseaux électricité, eau et assainissement

La Commission de gestion souhaite que la Municipalité définisse rapidement la valeur historique de nos réseaux électricité, eau et assainissement, afin de pouvoir, d'une part, mettre au budget les coûts annuels de mise à niveau et, d'autre part, être prêt pour la facturation du transport de l'électricité.

Réponse

Les valeurs des réseaux étant des éléments essentiels pour assurer la pérennité de ces derniers maintenant qu'il n'y a plus de subvention et éviter des adaptations brutales des taxes, ainsi que pour permettre l'application du principe de causalité (utilisateur-payeur), la Municipalité a déjà entamé les démarches en la matière.

Pour se préparer aux nouvelles exigences légales, notamment le Décret vaudois sur le secteur de l'électricité (DSecEI), qui entrera en vigueur dans le courant de 2007, ainsi que le projet de Loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEI), un mandat a été confié, en 2005, à une société spécialisée pour calculer la valeur historique ainsi que la valeur à neuf de ce réseau. La valeur actuelle, tenant compte de l'âge du réseau, se situe dans une fourchette de 21 à 23.4 millions de francs.

La valeur du réseau d'assainissement sera calculée dans le cadre du PGEE et sera donc disponible une fois ce dernier terminé, soit vers fin 2007.

Pour ce qui est du réseau d'eau potable, un mandat sera confié à un bureau spécialisé vers fin 2006 – début 2007 et le résultat devrait être connu également vers fin 2007.

Vœu N° 2

Comptes d'attente

La Commission de gestion souhaite que la Municipalité fasse passer les comptes d'attente en délibération devant le Conseil communal, selon l'article 17, point 3, du règlement dudit Conseil, sous la forme que la Municipalité jugera utile de présenter (crédit-cadre, enveloppe, demande de prolongation) mais au plus tard trois ans après la première dépense.

Réponse

La Municipalité proposera au Conseil communal de fixer les modalités relatives aux comptes d'attente lors de la première séance de la prochaine législature.

En effet, ce point sera ajouté au traditionnel préavis concernant les autorisations générales d'acquérir et d'aliéner des immeubles ou des droits réels immobiliers, ainsi que d'acquérir des participations dans des sociétés commerciales.

Vœu N° 3

Amélioration de la rentabilité des immeubles de placements

La Commission de gestion souhaite que la Municipalité prenne les mesures nécessaires pour améliorer d'une quelconque manière la rentabilité des immeubles de placements.

Réponse

En préambule, il est à relever que les taux de rendement brut calculés à la page 3 du rapport de la Commission de gestion de la Direction des domaines, gérances et sports, apparaissent de manière disparate.

En effet, dans la liste des immeubles sélectionnés, il est à noter que plusieurs bâtiments ont des particularités spécifiques influençant notablement le taux de rentabilité. Si certains taux sont relativement faibles, il est utile de savoir, comme cela figure dans les remarques du premier tableau, que plusieurs d'entre eux sont occupés par un seul locataire et ceci en général depuis plusieurs décennies. Cette constatation est importante puisque, selon le droit du bail, sans circonstance particulière, il n'est pas possible d'augmenter les loyers de manière unilatérale.

De plus, la valeur du terrain a été estimée de manière relativement discutable puisqu'elle correspond au 20% de la valeur ECA qui, selon les cas, est loin de représenter la réalité. Pour obtenir un taux de rendement qui corresponde véritablement à la réalité, il faudrait déterminer précisément la valeur vénale de chaque immeuble (valeur vénale = détermination de la valeur marchande actuelle d'un bien immobilier).

Il est bien entendu que, dans la limite de la légalité par rapport au droit du bail, la Municipalité entreprendra toutes les démarches utiles pour modifier les divers taux de rendement des bâtiments communaux en adaptant le prix des loyers lorsque cela sera possible.

Vœu N° 4

Délégation de la gestion du réfectoire de l'école secondaire

La Commission de gestion souhaite que la Municipalité étudie la possibilité de déléguer la gestion du réfectoire de l'école secondaire afin d'améliorer le contrôle des coûts.

Réponse

La Municipalité poursuit ses réflexions à ce sujet et les conclusions de ces dernières seront communiquées au Conseil communal dans le courant du printemps 2007.

Voeu N° 5***Exercices d'évacuation***

La Commission de gestion renouvelle son souhait que la Direction des domaines, gérances et sports, en concertation avec le chargé de sécurité de la Ville de Pully, planifie au moins une fois par année des exercices d'évacuation de tous les établissements scolaires de la Ville, ainsi que des locaux administratifs.

Réponse

Au printemps 2005, la Direction des domaines, gérances et sports a défini un concept ayant pour objectif d'organiser des exercices d'évacuation annuels dans tous les établissements scolaires propriétés de la Ville de Pully. Outre le fait que le concept retenu devait être accessible aux plus jeunes, la volonté principale recherchée a été de définir une ligne directrice identique pour tous les collèges, permettant ainsi aux enfants qui passent d'un établissement à un autre de retrouver une logique facilement assimilable et efficiente.

Ce processus, établi en collaboration avec le délégué à la sécurité et le Service de défense contre l'incendie et de secours, a tout d'abord abouti, en date du 13 avril 2005, à l'organisation d'un premier exercice test au Collège des Alpes. Le bilan, encourageant et positif de ce premier exercice, a ensuite permis d'améliorer certains points en vue de l'organisation des exercices à venir. Ainsi, dès la rentrée scolaire 2005, six exercices ont pu être organisés jusqu'à ce jour et un septième exercice (Collège Arnold Reymond) est en préparation pour la rentrée 2006.

Par la suite, afin d'assurer un suivi et une continuité à cette politique de prévention, la Municipalité a décidé de rééditer ces exercices chaque année dans tous les collèges.

S'agissant des locaux administratifs, la Municipalité a également décidé d'appliquer ce concept avec pour objectif de démarrer les exercices d'évacuation à partir de l'été 2006.

Voeu N° 6***Coordination technique entre dicastères***

La Commission de gestion souhaite que, pour les préavis qui concernent plusieurs dicastères, une meilleure coordination technique soit établie.

Réponse

En préambule, la Municipalité tient à relever le fait que ce voeu porte clairement sur un point d'organisation interne de l'administration et, par conséquent, relève de sa seule compétence.

Toutefois, elle admet que l'imbrication de certaines tâches entre les directions pourrait poser des problèmes.

La Municipalité est toujours attentive à une bonne coordination entre les directions.

Séances du Conseil communal

Durant l'année 2006, le Conseil communal a traité les objets suivants au cours de six séances:

22 février

- Demandes d'admission dans la bourgeoisie de Pully (19 candidatures).
- Election de deux membres à la Commission des finances.
- Election d'un membre à la Commission permanente d'urbanisme.
- Centre sportif de Rochettaz – Remplacement du gazon synthétique du terrain B de football
Demande de crédit d'investissement de Fr. 850'000.-.
- Autorisation d'emprunter Fr. 35'000'000.-.

10 mai

- Demandes d'admission dans la bourgeoisie de Pully (11 candidatures).
- Extension de l'entente intercommunale entre les communes de Pully, Paudex et Savigny à la commune de Belmont-sur-Lausanne pour une collaboration en matière de police.
- Avenue de l'Avenir – Remplacement des conduites industrielles, mise en séparatif et réfection de la chaussée.
Crédit demandé: Fr. 684'000.-.
- Avenir des sources communales de Pully.
Crédit demandé: Fr. 1'156'685.-.
- Collège de Chamblandes – Assainissement de l'enveloppe du bâtiment et des installations techniques.
Crédit demandé: Fr. 2'030'000.-.

28 juin

- Comptes 2005 – Commentaires et analyse 2005.
- Rapport de gestion 2005.

13 septembre

- Demande d'admission dans la bourgeoisie de Pully (1 candidature).
- Autorisation de plaider.
- Autorisation générale d'acquérir et d'aliéner des immeubles, des droits réels immobiliers, des actions ou des parts de sociétés immobilières.
Autorisation générale d'acquérir des participations dans des sociétés commerciales.
Autorisation générale d'engager des dépenses imprévues et exceptionnelles.
Autorisation générale d'engager des dépenses lorsqu'un crédit alloué est épuisé.
Autorisation générale d'engager des dépenses pour des crédits d'études.
- Rétribution du syndic et des membres de la Municipalité (Législature 2006-2011).
Proposition du bureau du Conseil communal pour les indemnités et les rétributions des conseillères et des conseillers communaux, des membres du Bureau et des scrutateurs (Législature 2006-2011).
- Création de la Fondation de l'enfance et de la jeunesse.
- Dissolution de la fondation Luiza Delgado de Carvalho.
- Adhésion de la Ville de Pully à l'Association en faveur du passeport vacances de la région lausannoise.

15 novembre

- Arrêté d'imposition pour l'année 2007.
- Motion de M. le Conseiller communal Christian Polin sur l'attribution et le suivi des subventions communales.

6 décembre

- Budget année 2007.
- Plan quinquennal des investissements 2007-2011.
- Fixation du plafond d'endettement et du plafond pour les cautionnements.

Résultats des votations en 2006

Dates	Objets	Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Bulletins valables	Participation %	Acceptants	%	Rejetants	%
21.05	Votations fédérales Arrêté fédéral du 16 décembre 2005 modifiant les articles de la Constitution sur la formation	10201	3511	3488	34.42	3170	90.88	318	9.12
24.09	Votations fédérales Initiative populaire du 9.10.2002 - Bénéfices de la Banque nationale pour l'AVS	10207	5812	5699	56.94	2174	38.15	3525	61.85
	2. Loi fédérale du 16.12.2005 sur les étrangers (LEtr)		5817	5723	56.99	2981	52.09	2742	47.91
	3. Modification du 16.12.2005 de la loi sur l'asile (LAsi)		5809	5740	56.91	3246	56.55	2494	43.45
26.11	Votations fédérales Loi fédérale du 24.3.2006 sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est	10174	5490	5383	53.96	3801	70.61	1582	29.39
	2. Loi fédérale du 24.3.2006 sur les allocations familiales (loi sur les allocations familiales, LAFam)		5497	5457	54.03	4013	73.54	1444	26.46

Statistiques

L'occupation du territoire communal se présente comme suit:

Surfaces cadastrales du territoire de la Commune par natures

Bâtiment	529'090	m2	8,86 %
Cimetière	18'500	m2	0,32 %
Couverture du sol – eau	156'475	m2	2,62 %
Domaine public – route	434'637	m2	7,28 %
Forêt	1'280'468	m2	21,44 %
Place-jardin	2'132'974	m2	35,72 %
Pré-champ	1'250'655	m2	20,94 %
Vigne	96'964	m2	1,62 %
Chemin de fer	71'608	m2	1,20 %
Surface totale	5'971'371	m2	100,00 %

Surfaces cadastrales des propriétés communales par natures

Bâtiment	51'716	m2	3,08 %
Cimetière	18'500	m2	1,10 %
Forêt	980'513	m2	58,35 %
Place-jardin	225'157	m2	13,40 %
Pré-champ	358'018	m2	21,31 %
Vigne	35'298	m2	2,10 %
Couverture du sol – routes et accès	8'856	m2	0,53 %
Chemin de fer	1'739	m2	0,10 %
Inculte	490	m2	0,03 %
Surface totale	1'680'287	m2	100,00 %

Kilométrage routier

Les voies publiques de la Commune totalisent une mesure linéaire de 48,564 km

DIRECTION

DE L'ADMINISTRATION GENERALE,

FINANCES ET AFFAIRES

CULTURELLES

Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles

Généralités

La gestion de l'ensemble des directions municipales est globalement semblable d'une année à l'autre; description d'activités, statistiques diverses, événements particuliers. Cependant en y regardant de plus près, les structures changent, les postes évoluent, le besoin en prestations diverses se modifie.

Petit à petit, trop lentement diront certains, les mesures volontaristes décidées par la Municipalité portent leurs fruits et permettent, avec le plein soutien des collaboratrices et des collaborateurs de la Commune, d'obtenir des résultats probants.

N'oublions pourtant pas que si la Municipalité s'est engagée dans une démarche d'économies substantielles et qu'elle n'entend pas relâcher l'effort, il y a des limites à ne pas franchir au risque de gripper le système.

Réformer et améliorer ce qui peut paraître dysfonctionner ou être dispendieux est une tâche indispensable et constante; démanteler une organisation qui fonctionne bien est une faute inexcusable.

L'action que mène et continuera à mener la Municipalité va dans le sens d'améliorer la qualité des prestations fournies à la population tout en recherchant constamment les solutions les plus économiques.

Service de l'administration générale

Le Service de l'administration générale se positionne de plus en plus comme un service transversal qui, outre les tâches qui lui sont propres, offre des prestations de coordination et des compétences spécifiques aux autres services.

C'est dans cet esprit que le travail de restructuration s'est poursuivi. Une réflexion sur la réorganisation du service en relation avec le départ à la retraite d'une secrétaire a conduit à distribuer différemment ses tâches, ce qui a permis de dégager deux postes à 50%, l'un de spécialiste en communication (dès le 1er mars 2007) et l'autre de juriste (dès le 1er avril 2007), sans augmentation d'effectif.

Animation, coordination et optimisation du fonctionnement de l'administration communale

Concept d'information interne et externe

- Engagement d'une spécialiste en communication.
- Elaboration de directives en matière de communication sur des sujets à caractère politique ou événements particuliers.
- Mise sur Internet des principaux règlements communaux.

Groupe «locaux»

- Poursuite des études en vue de regrouper les services communaux.
- Réorganisation du bâtiment du Prieuré 1 suite au départ du Centre Social Régional (CSR) pour loger l'ORPCi et libérer ainsi le bâtiment du Croset 3.
- Négociation avec le CSR de la reprise du mobilier suite à leur déménagement.

Directives internes

Définition de la liste des personnes autorisées à déposer plainte.

Elaboration d'un classeur de législation

à l'intention des membres de la Municipalité et des services regroupant tous les documents-clés pour la gestion de la Commune soit, notamment:

- procès-verbal de la séance constitutive de la Municipalité;
- directives d'organisation de la Municipalité;
- protocole communal;
- directives en matière de communication interne et externe;
- politique du personnel (charte de la politique du personnel, remboursement de frais, éligibilité du personnel communal);
- relations avec le Conseil communal.

Concept de classement

Poursuite du travail de classement, de tri et d'épuration des dossiers de l'administration sur la base du plan de classement établi conjointement avec les archives.

Appui juridique

Suite à la suppression du poste de juriste à fin 2004, la secrétaire municipale est fréquemment sollicitée pour ses connaissances juridiques. Dès lors, le service a été fortement impliqué dans:

- la création de la Fondation de l'enfance et de la jeunesse (définition du statut juridique, élaboration des statuts, contacts avec le notaire);
- la modification des statuts de la RAS (analyse juridique des nouveaux statuts, préparation de documents de négociation avec le Comité de direction de la RAS);
- l'engagement d'une juriste à 50%, dès le 1er avril 2007, afin de pouvoir répondre de manière plus suivie aux demandes des services communaux.

Préavis concernant les prestations communales non obligatoires

Si le travail de fond de rédaction du préavis a été réalisé par les services, la synthèse finale du document est revenue à l'administration générale.

Autorisation de plaider

Durant l'année, 16 cas de recours ont concerné la Police des constructions. La situation au 31 décembre était de:

- 4 recours retirés;
- 3 recours rejetés;
- 7 recours en cours;
- 1 recours en suspens;
- 1 recours partiellement admis;
- 1 recours (torts partagés).

De plus, une procédure nous concernant en qualité de propriétaire d'ouvrage (route), suite à un accident de la circulation, a été close par un partage des torts.

Dans le cadre de la reconstruction de l'église du Prieuré, une procédure hors-procès a permis d'aboutir à une transaction relative aux honoraires et prestations d'un architecte.

Secrétariat de la Municipalité

Séances de Municipalité

Un nouveau programme informatique permettant un meilleur suivi des décisions prises par la Municipalité a été mis en place. La responsabilité de la préparation des séances, des procès-verbaux et du suivi des décisions de la Municipalité est confiée au secrétaire municipal remplaçant.

Conférences des chefs de services, coordination interservices

La conférence des chefs de services siège une fois par semaine et permet de donner le compte rendu des décisions de la Municipalité, mais surtout constitue l'occasion pour les chefs de service de se concerter sur des objets qui touchent à plusieurs services et d'être orientés sur les intentions de la Municipalité.

Liaison avec le Bureau du Conseil communal et le Conseil communal

Fin de la législature 2001-2006 et début de la législature 2006-2011

L'année 2006 a été marquée par les élections communales au printemps.

Il y a lieu de relever que l'administration communale pulliérane s'investit de manière importante et de longue date dans les élections, ce qui n'est pas le cas des autres communes du canton qui laissent cette charge au Bureau du Conseil communal.

Par ailleurs, la fin de la législature, à fin juin plutôt qu'à fin décembre, a posé toutes sortes de problèmes pratiques (relevés également dans les autres administrations), qui n'ont pas simplifié la tâche.

De plus, le recours déposé par l'Union pulliérane au Conseil d'Etat, contestant la validité du scrutin, a également généré des charges de travail supplémentaires dans un climat, qui plus est délétère, dû à l'incertitude quant à la validité de l'élection de la Municipalité.

Le début de l'été a été consacré à la mise en place de la nouvelle Municipalité, à son organisation et à la préparation de la première séance du Conseil communal comportant, entre autres, toutes les autorisations générales.

Sur le plan concret, ces différentes opérations ont conduit à l'élaboration des documents suivants:

- objets en suspens en fin de législature (document interne à la Municipalité);
- brochure de législature;
- document sur les compétences réciproques de la Municipalité et du Conseil communal.

Rencontre de groupes politiques

La Municipalité a rencontré chaque groupe politique afin de leur présenter le préavis sur l'arrêté d'imposition (préavis N° 9 - 2006).

Naturalisations

Selon la nouvelle Loi sur le droit de cité vaudois, entrée en vigueur le 1er mai 2005, la Commission extraparlamentaire de naturalisation et la délégation municipale ont tenu quatre séances d'audition et entendu cinq, voire six candidats à chaque séance.

La Municipalité a présenté trois préavis, comprenant 53 candidatures (requérants, épouses, enfants), regroupées sous 31 dossiers, de 13 nationalités différentes. Ces dossiers ont été traités selon l'ancienne loi, applicable à toutes les demandes qui ont été transmises au Canton avant le 1er mai 2005 et celles encore pendantes auprès des instances fédérales.

Actuellement, 15 candidats attendent une date d'audition. Au cours de l'année, le bureau des naturalisations de la Ville de Pully a reçu 79 nouveaux candidats (requérants, épouses, enfants), dont 46 ont déposé leur demande.

Depuis l'entrée en vigueur, le 1er mai 2005, des procédures de naturalisations facilitées, - candidats nés en Suisse (art. 25 LDCV) et candidats de la deuxième génération ayant effectué au moins cinq ans de scolarité obligatoire en Suisse (art. 22 LDCV) – on constate une nette diminution des dossiers de naturalisation ordinaire (art. 8 LDCV).

Relation avec les autorités cantonales, rapports intercommunes et avec Lausanne Région

Autorités cantonales

La Municipalité entretient des relations directes au gré des dossiers avec les Conseillers d'Etat concernés.

L'administration est également en relation avec les services de l'Etat de manière régulière.

Rapports intercommunes

Comme en 2005, une séance a été organisée avec les communes du périmètre de la Régionalisation de l'Action Sociale (RAS) afin de discuter de l'organisation de cette dernière, ainsi que du projet de nouveaux statuts et du nouveau découpage des districts.

Lausanne Région

Voir le rapport d'activités de Lausanne Région distribué au Conseil communal par voie de communication.

Presse et informations communales dans le Régional

Les sujets suivants ont été traités en 2006:

22 juin	Jumelage Pully-Obernai, 20 ans déjà
29 juin	Comptes 2005
23 novembre	Présentation de la Municipalité et du Conseil communal

Opérations immobilières

La Commission d'achat d'immeubles n'a pas siégé, les opérations immobilières à traiter ayant été mineures.

L'opération immobilière autorisée par le Conseil communal et conclue par la Municipalité, en vertu de l'autorisation générale octroyée par le Conseil communal, a été la suivante:

Chemin des Tilleuls 2

- Fractionnement et cession
- Parcelles N° 3802 et N° 7394
- Cession de 8 m2 en vue de la création d'un trottoir

L'analyse des fonds se trouvant dans les archives de la Ville de Pully et dans les services a continué et permis quelques découvertes intéressantes. Les travaux suivants ont été effectués:

- déménagement du bureau des archivistes de la Maison Pulliérane au Prieuré en mars;
- locaux d'archives: le dépôt de la Maison Pulliérane a été amélioré grâce à une meilleure isolation des impostes donnant sur le trottoir. Au cours de l'année, le nouveau dépôt des Alpes a été aménagé: peinture des sols, détection eau et incendie, installation de prises électriques et informatiques, puis mise en place de compactus (armoires mobiles);
- restauration et consolidation de la bible Ostervald (1777) de l'Eglise du Prieuré, réinstallée officiellement lors du culte de l'Avent du 3 décembre;
- rédaction d'articles de présentation sur le métier et les Archives dans «Persinfo».

Le classement des séries suivantes a été effectué par les stagiaires:

- fonds de l'ancien syndic Louis Thaler: 140 classeurs fédéraux et 3 mètres linéaires de liasses de documents ont été traités, datant de 1934 à 1996. Ce fonds représente la mémoire exceptionnelle et unique de la vie d'un notable vaudois sous tous ses aspects;
- fonds de la Paroisse de Pully: 25 boîtes de documents et registres ont été inventoriées. Recherche en datation des six bibles, dont la plus ancienne date de 1610 (Jean Vignon);
- fonds du Musée de Pully: documents anciens, livres et photos ont été inventoriés;
- autres fonds privés: 15 petits fonds ont été réorganisés et sommairement inventoriés;
- Bourgeois de Pully: diplômes et correspondance ont été traités;
- bibliothèque et dossiers d'affaire de l'ancienne Justice de Paix: tri des dossiers et livres de Lois et autres Actes du Gouvernement du Canton de Vaud, et de la Confédération, datant de 1803 à 1983. Une série entière a été mise en vitrine dans la salle de Municipalité;
- transfert du fonds des pompiers de Pully (SDIS) et inventaire sommaire.

Travaux spécifiques à l'Administration générale:

- supervision du travail de centralisation des conventions et publication sur Intranet;
- tri et réorganisation des dossiers suspendus, création d'un nouveau plan de classement valide pour la nouvelle législature;
- recherche de la liste des préavis municipaux au Conseil Communal de 1870 à nos jours et digitalisation sur le site Intranet de Pully;
- analyse préparatoire des 585 boîtes du Secrétariat de la Municipalité datant de 1904 à 1960, dont l'inventaire est pratiquement inexistant.

Travaux spécifiques au Service du personnel:

- réorganisation et reconditionnement physique des archives du personnel;
- création d'un procédurier pour l'archivage des démissions;
- rédaction de deux inventaires des dossiers d'archives du Service du personnel, par cote et par nom d'employés, de 1944 à 2001;
- création d'un plan de classement pour la gestion administrative du service.

Recherches:

Les Archives ont effectué 36 recherches, dont la moitié en interne. Un nombre de 116 heures et de 220 dossiers consultés a été calculé, contre 23 recherches en 2005, avec 53 heures et 111 dossiers. Les Archives sont donc bien plus sollicitées, entre autres:

- Service des domaines: actes d'achats de parcelles et d'immeubles, obligations, cessions;
- les archives de l'ex-Justice de paix du Cercle de Pully avaient disparu lors du transfert de la Justice de Paix à Lausanne en 2004. Après enquête, ces documents essentiels ont été retrouvés et rapatriés;
- selon l'arrêt cantonal du 22 janvier 1946, cinq livres du Consistoire et de la Justice de Pully (datant de 1763 à 1798) ont été renvoyés aux Archives Cantonales Vaudoises pour compléter la collection des délibérations des Cours de Justice vaudoises;
- suite à une demande, une liste des personnalités pulliérannes (au niveau culturel, politique, historique ou scientifique), inhumées au cimetière de Pully, a été dressée.

Records Management:

La mission de «records management», gestion des archives courantes et intermédiaires, est toujours présente, en parallèle à une gestion plus traditionnelle des archives historiques.

- Urbanisme et environnement, Travaux et services industriels: concept d'archives actives discuté, mise en place de trois phases d'actions successives.
- Parcs et promenades: conseils au déménagement des archives et classement futur.
- Protection des biens culturels: cours donné sur l'importance de l'archivage et de la coordination avec le bureau, réévaluation des biens à protéger.
- Présentation aux chefs de service (8 juin).

Personnel:

Prolongation du contrat de la stagiaire, engagée à 80%, pour traiter des fonds spécifiques. Pendant trois mois, une stagiaire HEG en Information Documentaire a traité le fonds des archives du Service du personnel. La prise en charge d'une jeune apprentie AID (Assistante en Information Documentaire) pour trois ans représente une nouvelle expérience pour les Archives, qui en a la responsabilité: formation et encadrement. L'apprentie partage son temps entre les Archives, la Bibliothèque des Jeunes et la Bibliothèque communale.

Conclusion:

«La fonction archivistique était déjà bien établie sous l'Empire romain, dont elle a contribué à assurer la croissance et la continuité des actions», cite un livre sur l'histoire des archives. C'est dans ce même but que nous continuons cette réforme des archives de Pully, commencée en février 2005. Elle permet d'améliorer la qualité des prestations fournies aux services de l'administration et au public. Elle facilite l'accès à la recherche administrative, financière, juridique et historique concernant les spécificités de la Ville de Pully, lorsqu'un rapport ou un discours, par exemple, doit s'appuyer sur des décisions antérieures ou démontrer le suivi d'une décision prise par la Municipalité.

Affaires générales

Relations et liaison avec les sociétés locales (USLP)

Coordination de l'engagement des services communaux dans le cadre de l'organisation de manifestations.

Manifestations officielles

Organisation et coordination des actions liées à la mise sur pied de manifestations à caractère communal.

Subventions diverses

Etude et contrôle de l'octroi d'aides financières aux sociétés locales et à des institutions diverses.

Elections nationale, cantonale et communale

Direction des opérations de dépouillement pour les scrutins au système proportionnel.

Publications diverses

Elaboration de divers documents et imprimés tels que le rapport de gestion de la Commune, par exemple.

Promotion Pully Paudex

Participation au Comité de cette association (vice-président) qui mène un certain nombre d'actions. L'année 2006 a été principalement consacrée à la réfection de certains secteurs du cheminement piétonnier ralliant le port de Pully au chalet du Bois-du-Moulin, le long de la Chandelard, avec une possibilité de rejoindre le nouveau refuge de Belmont, aux Bas-Monts, en longeant la Paudèze. La promotion de cet itinéraire interviendra au printemps 2007.

Promotion Pully Paudex a soutenu, entre autres, l'organisation des cartes de visite pulliérannes, l'achat de la nouvelle locomotive acquise par l'Association du MiNiTrain de Pully, la course pédestre «A Travers Pully» et le Festival de Pully Lavaux à l'Heure du Québec.

Une nouvelle table panoramique a également été installée dans la partie Sud de l'esplanade de Chantemerle.

Taxe intercommunale de séjour

L'institution de la perception d'une taxe de séjour remonte à 1943. Les communes de Lausanne, Pully, St-Sulpice, Renens, Crissier, Chavannes et Ecublens ont adhéré au règlement intercommunal sur la taxe de séjour.

Pour la commune de Pully, cette taxe est entièrement versée à Promotion Pully Paudex (PPP), qui la répartit conformément au règlement intercommunal, soit:

- 17% à l'Office du tourisme de la Ville de Lausanne (OTCL) Fr. 3'832.-;
- 33% au Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL) Fr. 7'344.-;
- 25% au Fonds de réserve pour l'équipement touristique de Pully géré par Promotion Pully Paudex Fr. 5'563.-;
- 25% sont utilisés pour le financement de manifestations, concerts, achats de matériel Fr. 5'563.-.

A Pully, l'évolution du produit des taxes a été la suivante:

	Taxe cantonale	Taxe intercommunale	Totaux
2000	Fr. 12'178.45	Fr. 13'647.15	Fr. 25'825.60
2001	Fr. 10'998.15	Fr. 15'925.75	Fr. 26'923.90
2002	Fr. 12'104.95	Fr. 20'710.70	Fr. 32'815.65
2003	Fr. 10'671.65	Fr. 18'825.65	Fr. 29'497.30
2004	Fr. 10'982.00	Fr. 19'684.53	Fr. 30'666.53
2005	Fr. 11'698.85	Fr. 24'390.25	Fr. 36'089.10
2006	Fr. 11'981.-	Fr. 22'253.85	Fr. 34.234.85

Pully-Lavaux à l'Heure du Québec

Participation aux travaux du Comité d'organisation de cet important événement musical qui a eu lieu du 2 au 10 juin.

Société coopérative des sites et espaces verts de la région lausannoise (SOCOSEV)

Secrétaire de dite société, présidée par le Conseiller municipal Gil Reichen, il participe activement aux opérations conduites par cette association qui regroupe 17 communes de la région lausannoise et vient en aide à celles-ci dans le cadre du financement de projets relatifs à la sauvegarde ou à la mise en valeur d'espaces verts. A noter que les communes ne paient plus de cotisations depuis 1988, année où le capital de la société a atteint le million de francs.

A ce jour, on peut relever le fait que la SOCOSEV a soutenu seize projets concernant une douzaine de communes, cela en investissant un montant total de quelque Fr. 485'000.-. Un placement judicieux des fonds à disposition a permis de maintenir le capital de la société au niveau de 1988.

Le rôle de soutien à des projets d'aménagements paysagers de qualité et à caractère régional, assumé par la SOCOSEV, reste pertinent et d'actualité. Par rapport à sa mission première de protection des sites et des espaces verts, l'association doit assurer, par ses interventions, un rôle de promotion de la qualité de ces espaces.

Transports publics

Liaison et coordination entre les Transports publics de la région lausannoise et les services communaux concernés.

Participation à des groupes de travail pour des opérations ciblées comme l'amélioration du réseau sur territoire pulliéran et la complémentarité Transports publics - vélos, par exemple.

Jumelage Pully-Obernai

Animation, depuis 20 ans, de cette relation privilégiée avec la cité alsacienne d'Obernai. Plus d'une dizaine échanges ont pu à nouveau être concrétisés en 2006. Cette année a principalement été marquée par les manifestations liées à la commémoration du 20e anniversaire de notre jumelage avec Obernai, réjouissances auxquelles ont participé avec enthousiasme près d'une vingtaine de sociétés pulliérannes que nous remercions de leur participation.

En guise d'introduction aux cérémonies commémoratives, quelques passionnés de la petite reine ont rallié Pully à Obernai, cela pour la quatrième fois. Après deux étapes, dont la première au Noirmont et la seconde à Colmar, ce fut l'arrivée à Obernai, le 2 juillet, dans la folle ambiance du Tour de France qui, lui aussi, faisait escale dans notre ville jumelle.

Les deux moments forts de la commémoration de ce 20e anniversaire se sont déroulés les 9 et 10 septembre à Pully et les 14 et 15 octobre à Obernai, manifestations inondées de soleil et d'amitié. Pour résumer et illustrer ces deux événements, nous reproduisons ci-après un extrait de la page publiée à ce propos dans l'édition du Régional du 23 juin.

Billet du Syndic

Pully – Obernai:

20 ans de jumelage

Sous un soleil rieur, le 15 juin 1986, se tenait à Pully la cérémonie de l'acte de fondation du jumelage de nos deux villes.

En 1996, 10 ans plus tard, la pose de la mosaïque de Gérard Brandt symbolisait le lien fort qui nous unissait, non seulement deux municipalités, mais bien plus encore, deux communautés au sein desquelles s'étaient tissées des relations amicales et à l'épreuve du temps.

En cette année de renouvellement des autorités pulliérannes, c'est avec bonheur et joie que nous fêtons ensemble, dans une foi et une amitié confortée, cette commémoration.

Que de souvenirs échangés mais aussi d'espoir partagé à voir la vieille Europe s'unir et se développer dans un but commun : celui de l'éclosion d'un continent moderne, travailleur et ouvert à chacun.

En ce sens, le jumelage Pully – Obernai donne sa vraie valeur au symbole de l'acte passé en 1986.

J.-F. Thoney, syndic



Billet du Maire

Les Villes de Pully et d'Obernai ont scellé en 1986 un jumelage qui a permis, en 20 ans, de créer des liens d'amitié entre les Pulliérans et les Obernois grâce à des contacts permanents, des échanges fréquents et des partenariats associatifs très forts.

Je rends hommage à toutes les personnes qui ont initié ce jumelage et à toutes celles qui se sont impliquées avec cœur, générosité et passion pour attiser sans cesse la flamme de cette amitié qui s'est construite en deux décennies.

Nous avons l'avantage aujourd'hui de fêter le 20^e anniversaire de ce jumelage et nous nous efforcerons de promouvoir auprès de nos populations, la compréhension et la solidarité entre nos deux communautés, afin d'aviver plus encore un sentiment de fraternité européenne.

Tous les Pulliérans et Obernois partagent cette joie intense de fêter ensemble le 20^e anniversaire du jumelage entre Pully et Obernai.

Bien cordialement,

Bernard FISCHER

Maire d'Obernai

Président de la CDC de Sainte-Odile

Vice-Président du Conseil Général du

Bas-Rhin

Greffe municipal

Principales activités

- accueil et renseignements aux usagers;
- gestion du portefeuille des assurances choses et du patrimoine;
- organisation des votations et des élections;
- coordination de l'aide humanitaire et de la coopération au développement;
- nonagénaires, centenaires;
- passeport vacances;
- économat;
- legs et succession;
- établissement de copies certifiées conformes;
- formation d'un(e) apprenti(e) de commerce.

Aide humanitaire et coopération au développement

Active dans le domaine de l'aide humanitaire et de la coopération au développement, la Ville de Pully a alloué des aides pour un montant total de Fr. 22'100.- (Fr. 22'700.- en 2005).

La Municipalité a principalement collaboré avec des partenaires de longue date mais a également accordé sa confiance à de nouveaux intervenants. En collaboration avec Nouvelle Planète, la Fondation Althea et l'Institut Lotti Latrous, entre autres, les projets suivants ont pu être soutenus:

- création d'une unité mobile d'ophtalmologie et d'optique, Maroc;
- formation scolaire des enfants et des jeunes issus des minorités culturelles défavorisées, Roumanie;
- soutien financier des Centres de l'Espoir de Lotti Latrous;
- construction de cinq classes à l'école primaire de Luong The Vinh à Kontum, Vietnam;
- construction d'un pont permettant de désenclaver un village défavorisé, Vietnam;
- construction de classes d'école à Ouamini, Burkina Faso.

Nonagénaires, centenaires

Au 1er janvier, la Commune comptait 39 nonagénaires, dont 29 femmes (nés(e)s en 1916) et 6 centenaires, dont 4 femmes, (né(e)s en 1906). Durant l'année, la Municipalité a eu le plaisir de rendre hommage à 36 de ces aînés, dont 3 centenaires.

Cartes journalières «Commune» des CFF

Afin de voyager sur l'ensemble du territoire suisse, deux cartes journalières «Commune» sont disponible tout au long de l'année à un prix attractif de Fr. 40.-/pièce. Ces cartes peuvent être réservées deux semaines à l'avance, puis retirées au poste de police. Ce type de titre de transport constitue une alternative intéressante au billet ordinaire, car il offre un rapport prix/prestation optimal pour les voyageurs. 594 cartes journalières ont été vendues cette année (59 de plus qu'en 2005), pour un montant total de Fr. 23'760.-.

Successions

Aucune succession dans laquelle la Ville de Pully est impliquée n'a été liquidée.

Bibliothèque et médiathèque communales

La fermeture de quinze jours à Pâques, deux mois en été et une semaine en automne a permis d'achever l'essentiel de la saisie informatique des documents.

Le prêt informatisé a démarré le 17 octobre.

A fin décembre, 22'809 livres, 7'974 CD's et la totalité des DVD (637) étaient disponibles dans la base de données.

Malgré la surcharge de travail qu'a nécessité l'informatisation, 720 livres (dont 50 dons), 418 CD's et 174 DVD ont été mis à disposition du public.

Service au public

Les diverses fermetures, jusqu'en octobre, ont perturbé la bonne marche de notre institution. La fréquentation et le volume des prêts en ont pâti.

Jusqu'en octobre, 136 personnes se sont inscrites à la Bibliothèque et 72 à la Médiathèque.

Dès la mise en service du prêt informatisé en octobre, tous les usagers ont été réinscrits afin de recevoir leur carte de lecteur. A fin décembre, 841 abonnements ont été délivrés, générant une rentrée de Fr. 11'500.-.

Récapitulation des prêts - 2004-2006

année	jours ouvrables	Bibliothèque	moyenne par jour	Médiathèque	moyenne par jour	total	moyenne par jour
2004	194	34'355	177	24'215*	125	58'570	302
2005	183	31'326	172	23'196**	126	54'522	298
2006	194	30'344	156	22'554***	116	52'889	272

* dont 4'142 DVD** dont 4'930 DVD*** dont 5'852 DVD

Le volume des prêts journaliers est en retrait. Notre disponibilité restreinte par la saisie informatique, la diminution des nouveautés due aux restrictions budgétaires se sont faites sentir. Il est à noter que le volume des prêts de DVD a augmenté. Depuis l'ouverture du prêt informatisé, les usagers peuvent en emprunter deux au lieu d'un pour une durée de prêt d'une semaine (les autres documents étant prêtés durant trois semaines).

Malgré tout, nous avons toujours fait notre possible pour que la Bibliothèque et la Médiathèque restent un lieu convivial.

Animation

Le 31 mars, nous avons accueilli Anne Tornare qui a évoqué les années pulliérannes de C.F. Ramuz dans le cadre des visites pulliérannes.

Le dimanche 23 avril, la Bibliothèque a ouvert ses portes pour la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Huit personnes ont lu des extraits d'œuvres autour d'un brunch-apéritif qui s'est prolongé jusqu'au milieu de l'après-midi.

Le 29 novembre, le poète jurassien Alexandre Voisard s'est entretenu de sa vie en poésie à l'occasion de l'édition de sa poésie complète chez Bernard Campiche.

Les vitrines d'exposition ont permis d'exposer:

- des poèmes de René Char illustrés par Alexandre Galpérine;
- un hommage à C.F. Ramuz avec les diverses éditions du «Cirque» et des ouvrages illustrés par Auberjonois;
- un hommage à Alexandre Voisard avec des éditions originales ou illustrées.

Formation

Dès la fin août, Mlle Laura George a commencé son apprentissage en information documentaire, à raison d'un jour par semaine à la Bibliothèque et à la Médiathèque, en collaboration avec les Archives et la Bibliothèque des Jeunes.

M. Jimmy Lextreyt a effectué un stage du 6 novembre au 22 décembre dans le cadre de son apprentissage en information documentaire.

Office de la population

Au 31 décembre 2006, la population se répartit comme suit:

Suisses (dont 956 bourgeois de Pully)	12'304	74,40%
Etrangers	4'234	25,60%
Total	16'538	100%
Personnes en séjour (non incluses dans le chiffre précédent)	253	
Nombre de ménages	8'136	

Il convient de relever que l'ensemble de la population étrangère est formé de quelque 108 nationalités différentes.

Si la population réelle est de 16'575 au 31.12.2006, il faut savoir que le chiffre officiel pris en considération par les offices statistiques du Canton et de la Confédération est de 16'538. En effet, dans ce nombre ne sont pas compris les étrangers en courts séjours, les requérants d'asiles, les demandes provisoires, etc. C'est bien en revanche ce dernier chiffre qui est pris en compte pour les derniers versements ou subsides payés par la Commune et qui doivent être calculés au prorata du nombre d'habitants.

Tableau des mutations et population

Années	Arrivées	Naissances	Décès	Départs	Population
1996	1'583	165	178	1'547	15'968
1997	1'428	183	157	1'448	15'974
1998	1'567	182	160	1'500	16'108
1999	1'525	167	138	1'534	16'153
2000	1'612	156	170	1'672	16'042
2001	1'592	137	162	1'739	15'992
2002	1'626	138	147	1'361	16'175
2003	1'551	155	160	1'527	16'181
2004	1'707	164	142	1'512	16'524
2005	1'658	172	167	1'522	16'670
2006	1'649	181	151	1'599	16'575

Population suisse et étrangère par catégories d'âge

0-19 ans	3'092	18,65%
20-39 ans	4'034	24,30%
40-64 ans	5'881	35,48%
65-79 ans	2'477	15,00%
80-89 ans	897	5,40%
90 et plus	194	1,17%
Total	16'575	100%

(moyenne d'âge: 43,8)

Permis pour étrangers

Etablissement et renouvellement de 1'778 permis d'établissement et de séjour.

Registre civique

L'Office de la population est également chargé de la tenue du registre civique.

Electeurs au 31 décembre 2006

10'174 suisses, dont	5'758 femmes et	4'416 hommes
1'740 étrangers, dont	888 femmes et	852 hommes

Contrôle de listes de signatures: 1 initiative cantonale, 6 initiatives fédérales, 1 référendum communal, 1 référendum cantonal, 5 référendums fédéraux, représentant 7'683 signatures attestées valables.

Cartes d'identité

Au 31 décembre, 1'763 demandes de cartes d'identité ont été établies.

Passeports

Etablissement de 1'632 demandes de passeports.

Service des finances

Le Service des finances s'occupe principalement des tâches suivantes:

- tenue de la comptabilité générale;
- tenue de comptabilités auxiliaires;
- gestion de la trésorerie;
- gestion des paiements;
- coordination de l'élaboration du budget;
- exploitation du budget;
- gestion du plan des investissements;

- relation avec les autorités fiscales cantonales;
- gestion des diverses facturations communales, y compris les Services industriels;
- gestion du contentieux, y compris les Services industriels;
- élaboration d'études financières et arrêté d'imposition;
- participation aux travaux de la Commission des finances;
- contrôle interne;
- contrôle de gestion.

Introduction

L'année 2006 a été riche en événements. En effet, suite aux problèmes rencontrés dans le cadre de la facturation des Services industriels consécutifs à l'introduction d'un nouveau logiciel, la Municipalité a décidé de rattacher cette entité à la Direction des finances. Un effort important a été consenti au niveau de la facturation des Services industriels afin de rattraper le retard accumulé sur l'exercice 2005. Une structure spéciale a été mise en place afin de mener à bien cette tâche. Ceci a permis, non seulement de rattraper la facturation concernant l'année 2005, mais également de mettre à jour de manière beaucoup plus systématique la base de données.

Les autres moments forts ayant jalonné cette année 2006 ont été l'élaboration du budget 2007, le plan des investissements 2007-2011, la clôture des comptes 2005, la vente des actions de la Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE), la vente d'une grande partie du portefeuille de la Succession Kainer, l'arrêté d'imposition pour l'année 2007, la préparation du préavis sur l'autorisation d'emprunter 35 millions de francs, la fixation du plafond d'endettement et du plafond pour les cautionnements, ainsi que le calcul des coûts des prestations non obligatoires qui ont fait l'objet d'un préavis d'intention.

Boucllement des comptes 2005

Les comptes communaux 2005, présentant un déficit de Fr. 5,2 millions, ont été adoptés par le Conseil communal dans sa séance du 28 juin. Ce résultat a été influencé par divers éléments, dont la comptabilisation de la Succession Kainer qui a eu pour effet d'augmenter les recettes communales d'un peu plus de 7 millions de francs.

S'agissant des revenus, nous avons dû déplorer un fort retard au niveau des taxations des personnes physiques domiciliées à Pully. En accord avec le Canton, nous avons comptabilisé une écriture transitoire afin de prendre en compte ce manque de taxations pour notre Commune.

Les revenus liés à la facturation de l'électricité, de l'eau et de l'épuration des eaux ont fait l'objet, là également, d'un enregistrement d'une écriture transitoire. En effet, suite à l'introduction d'un nouveau logiciel de facturation, une quantité non négligeable de factures relatives à l'exercice 2005 n'avaient pas pu être expédiées aux clients des Services industriels.

Boucllement des comptes 2006

Comme chaque année, les comptes ne sont pas encore bouclés au moment de l'établissement du rapport de gestion. Ils feront l'objet d'une publication détaillée.

Budget 2007

L'élaboration du budget 2007 a été particulièrement difficile. En effet, de nombreuses incertitudes ont plané tout au long du processus budgétaire. Celles-ci provenaient notamment des incidences financières relatives à la mise en place de la nouvelle péréquation financière. Les montants portés au budget 2007 ont été calculés sur la base des rendements d'impôts de l'année 2005. Malheureusement, cette année a été atypique au niveau des recettes fiscales à cause du retard

accumulé dans les taxations des contribuables pulliérans. Ceci a eu pour conséquence que les acomptes 2007 sont beaucoup moins élevés que ceux de l'année 2006. Il est certain que lors du décompte définitif pour la péréquation 2007, qui interviendra en 2008, un montant supplémentaire important sera à payer.

Le budget 2007 a été établi sur la base des lignes directrices de la Municipalité pour la législature 2006-2011.

Des séances d'information aux collaborateurs, ainsi qu'aux Conseillers communaux, ont été organisées dans le courant du mois de novembre.

Le budget de l'année 2007 a été approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 6 décembre.

Plan des investissements 2007-2011

Afin d'être en mesure d'établir une planification financière servant à déterminer le plafond d'endettement de notre Commune, un plan des investissements a été établi pour les cinq prochaines années, alors que durant les années antérieures, ce dernier s'étalait sur une période de quatre ans.

Ce plan correspond aux orientations arrêtées par la Municipalité pour ces cinq prochaines années. Il a été également élaboré sur la base des lignes directrices de la Municipalité pour la législature 2006-2011.

La concrétisation des travaux liés aux infrastructures a fait l'objet d'une analyse approfondie et détaillée par les services techniques. Le programme de gestion des divers chantiers tient compte de tous les paramètres utiles à l'appréciation de la notion de faisabilité.

Pour sa part, la Municipalité a bien entendu pris en considération les difficultés financières rencontrées par notre Commune. Dès lors, elle n'a retenu pour son programme d'investissements que les objets jugés indispensables ou obligatoires.

Le Conseil communal a pris acte du plan quinquennal des investissements 2007-2011 lors de sa séance du 6 décembre (préavis N° 21-2006).

Impôts

La facturation, ainsi que la perception des impôts communaux, sont assurées par l'Office d'impôt de Lausanne-district, mis à part l'impôt foncier, facturé par le Service des finances. Cette manière de procéder donne entière satisfaction. Les liquidités courantes sont alimentées régulièrement par des versements de l'office précité, limitant ainsi l'utilisation des comptes de crédits bancaires et reportant d'autant la souscription d'emprunts nouveaux.

La principale difficulté au niveau des impôts réside dans le manque d'information dont on dispose afin d'être en mesure d'établir des prévisions budgétaires fiables. Ce constat résulte essentiellement du changement de système fiscal qui a eu lieu (passage au système postnumerando annuel) le 1er janvier 2004.

Suite au retard pris par les autorités fiscales cantonales dans la taxation des contribuables pulliérans, nous avons rencontré les autorités cantonales, notamment le Conseiller d'Etat P. Broulis qui nous a assuré que le retard accumulé en 2005 sera en grande partie comblé durant l'année 2006.

Au moment de la rédaction du rapport de gestion, nous ne sommes pas encore en possession du bouclage des impôts de l'année 2006. Néanmoins, tout porte à croire qu'une grande partie du retard a effectivement été rattrapée durant l'année 2006.

Arrêté d'imposition pour l'année 2007

Les difficultés financières que traverse notre Commune ont poussé la Municipalité à proposer une augmentation du taux d'imposition de 4 points afin de le fixer à 73.0. Le Conseil communal a accepté l'arrêté d'imposition de l'année 2007 dans sa séance du 15 novembre (préavis N° 19-2006). La fixation du niveau du coefficient d'imposition communal s'est faite sur la base des lignes directrices de la Municipalité pour la législature 2006-2011. Par conséquent, le niveau du taux d'imposition préconisé par la Municipalité fait partie d'une réflexion globale intégrée dans la planification financière.

Des séances d'information, destinées à chacun des groupes politiques pulliérens, ont été organisées durant le mois d'octobre.

Malheureusement, un référendum a été déposé contre cette décision et les citoyens de Pully se sont prononcés négativement sur l'augmentation du taux d'imposition communal, le 11 mars 2007.

Autorisation d'emprunter

La Municipalité a dû solliciter une autorisation d'emprunter un montant de 35 millions de francs par le préavis N° 3-2006, adopté par le Conseil communal en date du 22 février.

Durant l'année, trois emprunts sont arrivés à échéance pour un montant total de Fr. 20 mios. La somme de Fr. 10 mios a pu être remboursée grâce à la vente des actions de la Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE) et la vente d'une grande partie du portefeuille de la Succession Kainer. Le solde de Fr. 10 mios a été renouvelé jusqu'en 2014, avec un taux d'intérêt de 2.99%. Cette opération s'est effectuée conformément à l'autorisation d'emprunter Fr. 35 mios, octroyée par le Conseil communal en date du 22 février (préavis N° 3-2006).

Pour couvrir les besoins financiers d'une partie de l'année, la Municipalité a dû contracter un autre emprunt de Fr. 10 mios, sur une durée de 10 ans, au taux d'intérêt annuel de 3.24%. Cette opération s'est également effectuée via l'autorisation d'emprunter de Fr. 35 mios, octroyée par le Conseil communal lors de sa séance du 22 février (préavis N° 3-2006).

Par conséquent, le montant total de la dette au 31 décembre est resté au même niveau que celui au 31 décembre 2005, soit à la somme de Fr. 141.4 mios. L'intérêt annuel moyen de nos emprunts est passé de 3.5% à 3.4%. Le total de la dette est composé d'emprunts à long terme.

Fixation du plafond d'endettement et du plafond de cautionnement

Dans le but de simplifier la procédure relative aux autorisations d'emprunter, le Grand Conseil a accepté en mai 2005, dans le cadre de la révision de la Loi sur les communes, de supprimer les autorisations d'emprunts et de cautionnements, pour introduire la notion de «plafond d'endettement» (préavis N° 22-2006).

Dans sa séance du 6 décembre, le Conseil communal a accepté de fixer le plafond d'endettement à Fr. 235 mios et le plafond de cautionnement et autres formes de garanties à hauteur de Fr. 50 mios.

Afin d'être en mesure de déterminer le plafond d'endettement pour toute la durée de la législature, la Municipalité a mis en place une planification financière succincte permettant d'anticiper les revenus et les dépenses futures, sur toute la durée de la présente législature. Pour ce faire, elle a intégré dans la planification financière les orientations arrêtées par la Municipalité pour ces cinq prochaines années. Elle a été établie sur la base des lignes directrices de la Municipalité pour la législature 2006-2011.

Vente des actions de la CVE

La Ville de Pully détenait 2'400 actions nominatives de la Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE). Le Conseil communal a donné son accord pour la vente des actions de la CVE lors de sa séance du 11 mai 2005 (préavis N° 6-2005).

En date du 16 juin 2005, la Municipalité a avisé la CVE de son intention de vendre ses actions. Dans un premier temps, les actions ont été proposées aux actionnaires prioritaires qui sont les communes vaudoises, l'Etat de Vaud et la Banque Cantonale Vaudoise. En date du 20 octobre 2005, la Compagnie Vaudoise d'Electricité nous a avisé qu'aucun actionnaire prioritaire ne s'était porté acquéreur de nos actions.

Par conséquent, nos actions nominatives ont été transformées en actions au porteur afin qu'elles puissent être vendues, sur le marché libre, durant le premier trimestre de l'année 2006. La Municipalité a toutefois décidé de conserver 10 titres. Par conséquent, c'est 2'390 actions qui ont été vendues. Le produit net (frais de vente déduits) de cette vente est d'un peu plus de Fr. 3 mios, soit un prix de vente moyen par titre d'environ Fr. 1'251.-.

Succession Kainer

Dans sa séance du 11 mai 2005, le Conseil communal a accepté la succession de feu Margret Kainer consistant en un montant estimé à Fr. 6'280'000.-, sous forme d'un portefeuille de titres placé auprès de la Banque Lombard Odier Darier Hentsch & Cie (préavis N° 8-2005). Le préavis prévoyait que le produit de la vente du portefeuille devrait être affecté au remboursement de tout ou partie d'un emprunt échu.

Durant l'année 2006, une grande partie du portefeuille a été vendu, ce qui a permis de rembourser un emprunt échu, conformément aux dispositions incluses dans le préavis N° 8-2005.

Commission des finances

En 2006, la Commission des finances a siégé huit fois, sous la présidence de M. Lanfranco Gazzola et ensuite de M. Léopold Cordey, pour l'examen des comptes, du plan des investissements, du budget, de l'arrêté d'imposition, du plafond d'endettement et du plafond de cautionnements notamment, ainsi que pour celui des préavis municipaux requérant son approbation conformément à l'article 45 du Règlement du Conseil communal.

Conclusion

La situation financière, toujours préoccupante de la Ville de Pully, oblige le Service des finances à évoluer et, par conséquent, à se réorganiser. Un important travail a été effectué durant l'année 2006, notamment en ce qui concerne l'arrêté d'imposition 2007, le budget 2007, le plan des investissements 2007-2011, la fixation du plafond d'endettement et du plafond de cautionnements, ainsi que le calcul du coût des prestations non obligatoires.

Ces efforts et cette volonté de faire évoluer ce service se poursuivront durant l'année 2007, afin que ce dernier soit en mesure de répondre parfaitement aux exigences que nous sommes en droit d'attendre d'un tel service et de pouvoir bénéficier d'instruments et de conseils indispensables à une saine gestion financière, comme à des prises de décisions judicieuses.

Service du personnel

Personnel entré en fonction en 2006

Direction de l'administration générale, des finances et des affaires culturelles

Administration générale

Mme Lucia Moreira - stagiaire HEIG-VD (Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud) au Service du personnel 16 août
M. Frédéric Brandt - responsable de la facturation et de la comptabilité des Services industriels au Service des finances 1er septembre

Affaires culturelles

Mme Alexandra Tzogalis - hôtesse d'accueil au musée 1er avril

Direction des domaines, gérances, sports et sécurité publique

Domaines

Collèges et bâtiments communaux

Mme Maria Térésa Ginier - nettoyeuse au home-école des Mosses 1er novembre

Police

Corps de police

Mme Isabelle Favre - agente de police 1er mai
M. Jean-François Pilloud - appointé 1er octobre

Direction des travaux et des services industriels

Travaux

Administration

Mme Patricia Pinto - stagiaire MPC (Maturité Professionnelle Commerciale) 18 août

Service technique

Mme Güner Sengul - ingénieure en environnement du 1er octobre 2006 au 31 décembre 2007
M. Thierry Lassueur - ingénieur 1er décembre

Service de l'électricité

M. Ziyad Noori - ingénieur opérateur de saisie du 1er octobre 2006 au 31 octobre 2007

Direction de la sécurité sociale et de la jeunesse**Infrastructures scolaires**

Mme Marielle Yersin - monitrice au home-école des Mosses 1er mai
Mme Concepcion Barrio - dame de réfectoire 28 août
Mme Maria Emilia Gonçalves Leitão Alves - dame de réfectoire 1er décembre

Personnel ayant cessé son activité en 2006**Direction de l'administration générale, des finances et des affaires
culturelles****Affaires culturelles**

Mme Alexandra Seraïdaris - hôtesse d'accueil au musée 31 mars

Direction des domaines, gérances, sports et sécurité publique**Domaines****Collèges et bâtiments communaux**

Mme Claude Roh - lingère 30 juin
Mme Marylise Crozet - nettoyeuse 31 décembre

Police**Corps de police**

Mme Fabienne Chesaux - garde-municipale appointée 31 décembre

Direction des travaux et des services industriels**Direction des travaux**

Mme Evelyne Herren - stagiaire HEIG-VD (Haute Ecole d'Ingénierie et de Gestion du canton de Vaud) 31 août

Direction de la sécurité sociale et de la jeunesse**Infrastructures scolaires**

Mme Christine Yersin - monitrice au home-école des Mosses	30 avril
Mme Marianne Perren - dame de réfectoire	31 juillet
Mme Halima Pilet - dame de réfectoire	31 octobre
Mme Tatiana Konovalova - éducatrice au réfectoire des Alpes	30 novembre
Mme Marielle Yersin - monitrice au home-école des Mosses	31 décembre
M. Michel Giauque - animateur théâtral	31 décembre

Début d'apprentissage

M. Julien Bigler - apprenti électricien de réseau	21 août
Mme Emilia Clerc - apprentie employée de commerce	21 août
M. Marcio Diogo - apprenti employé de commerce	21 août
M. John-Alexandre Favre - apprenti horticulteur	21 août
Mme Filipa Ferreira dos Santos - apprentie employée de commerce	21 août
Mme Laura George - apprentie AID (Assistante en Information Documentaire)	21 août
M. Awot Mengesha - apprenti employé de commerce	21 août
Mme Leidy Paulino Rosario - apprentie employée de commerce	21 août
M. Stéphane Tschamper - apprenti employé de commerce	21 août
M. Cyril Jatton - apprenti forestier	28 août
M. Alain Domenighetti - apprenti viticulteur	1er septembre

Transferts

M. William Rey - de la Direction des écoles au Service des infrastructures scolaires
Mme Caroline Hohenauer-Bonvin - du secrétariat de la Municipalité au Service du personnel
Mme Marie-Claude Vaney - des Services industriels au Service des finances
Mme Giannina Venuti - des Services industriels au Service des finances
M. Serge Bratschi - des Services industriels au Service des finances
Mme Chantal Marti - d'employée d'administration à la Police à garde municipale à la Police

Fin d'apprentissage

M. Guilhem Blondel - apprenti employé de commerce	15 août
Mme Lucia Moreira - apprentie employée de commerce	15 août
M. Romain Jörg - apprenti employé de commerce	17 août
Mme Aline Pache - apprentie hortultrice	17 août
Mme Patricia Pinto - apprentie employée de commerce	17 août
Mme Justine Wohlhauser - apprentie employée de commerce	17 août
Mme Sophie Ducceschi - apprentie employée de commerce	18 août

Retraité(e)s

M. Pascal Isaaz - releveur de compteurs et remplaçant de l'huissier
M. Frédy Steinmann - chef des réseaux d'eau et d'électricité
Mme Huguette Jolliet - assistante de la cheffe du personnel
M. Christian Meystre - adjudant à la Police
M. Daniel Curchod - responsable du bureau du cadastre et des raccordements privés

Traitements du personnel

En 2006, la Municipalité a décidé d'accorder une indexation de 1%, basée sur l'indice des prix à la consommation, à hauteur de 104.5 points. Cette attribution n'a pas complètement couvert le renchérissement qui, en octobre 2005, était alors de 105.7 points.

Projets et réalisations 2006

L'année 2006 a été une année de réorganisation pour le service. En effet, la diminution de 40% des effectifs a nécessité un effort de rationalisation de certaines tâches ainsi qu'un investissement accru de la responsable du service dans l'opérationnel. Un meilleur suivi des dossiers, depuis l'arrivée du collaborateur à son départ, a été mis en place et des procédures ont été élaborées.

Le départ à la retraite de l'assistante a également encouragé le Service du personnel à collaborer avec les Archives. Les archives anciennes ont été épurées, ce qui a permis de dégager de la place dans les rayonnages et de mettre sur pied une systématique, notamment grâce à un plan de classement.

L'étude demandée à un consultant sur la problématique de la Caisse de pensions a permis de tirer des conclusions allant dans le sens d'un statu quo. Un avis de droit a confirmé la situation. En effet, les possibilités de changer de Caisse de pensions sont entravées par une série de contraintes, principalement financières. Ces résultats ont été communiqués à la Commission de gestion.

Conjointement avec le Bureau informatique, un logiciel de gestion du temps pour tout le personnel communal a été mis en place au mois de juillet. D'importants travaux de préparation ont été nécessaires pour la réussite de cette implémentation. La mise en place de la gestion d'activités, qui s'effectue au moyen du même logiciel et permet notamment des refacturations à d'autres entités et du contrôle a, quant à elle, débuté à la fin de l'année.

La Ville de Pully a participé, pour la deuxième fois, à une étude comparative des salaires entre villes romandes. Douze communes de plus de 10'000 habitants ont pris part à ce projet dont Genève et Lausanne, quatre villes de la région genevoise, cinq villes du canton de Vaud et une ville valaisanne. Un certain nombre de fonctions existant dans toutes les villes et pouvant être comparées de manière rigoureuse ont été définies et chaque participant a ainsi pu fournir des renseignements fiables. L'étude a permis de constater que la plupart des salaires sont tout à fait dans la norme intercantonale. En ce qui concerne les salaires présentant des disparités avec les autres villes, un groupe de travail va chercher des explications et des solutions afin de les corriger.

D'une manière générale, le marché du travail s'assouplit et la baisse du chômage a rendu nos employés plus mobiles. De même, le recrutement de nouveaux collaborateurs, suite à des départs naturels ou à des départs à la retraite, tend à devenir plus difficile. Chaque poste a été soigneusement étudié afin de déterminer s'il était nécessaire de le repourvoir ou non. Dans l'affirmative, une étude sur le pourcentage nécessaire à la réalisation des tâches demandées a également été effectuée.

Enfin, la responsable du service a participé aux séances du «groupe locaux» afin d'étudier toutes les possibilités de regroupement des postes dans les lieux de travail de l'administration.

Matinées d'accueil, journal d'entreprise destiné au personnel et journée «oser tous les métiers»

Deux matinées d'accueil ont permis de convier une douzaine de nouveaux collaborateurs, principalement du personnel fixe mais aussi des stagiaires et du personnel temporaire, à une présentation de la Commune et des autorités.

Le «Persinfo», journal pour le personnel communal, a continué d'être diffusé à tous les collaborateurs, ainsi qu'aux retraités. Cette année, le Service du personnel et les Archives

communales ont été présentés. Des photographies ont illustré les grillades de l'association du personnel. Les collaborateurs ont également pu se familiariser avec nos nouveaux apprentis, qui étaient tous en photo dans le numéro de «Persinfo» du mois de novembre. Les éditions de «Persinfo» 2006 ont surtout été marquées par les articles rédigés par nos apprentis. En effet, ces derniers ayant étudié le thème de la presse lors des cours internes, ils se sont essayés au journalisme. Ainsi, ils nous ont parlé de la Step, de l'Espace Jeunes, du travail du chef des réseaux d'eau et d'électricité, ou encore de l'association des marches populaires romandes. Notre apprenti horticulteur de dernière année y a également présenté son TPI (Travail Pratique Individuel) portant sur la culture des graminées ornementales annuelles et vivaces.

Au mois de novembre, seize enfants de nos collaborateurs ont participé à la journée «oser tous les métiers» et ont pu visiter la Bibliothèque des jeunes, découvrir le travail des policiers, ainsi que celui des forestiers. Un reportage photos de la journée a été publié dans le «Persinfo».

Formation

Deux cours importants ont été organisés en interne par le Service du personnel. Le premier, traitant de la «gestion positive des conflits», était destiné principalement à des responsables d'équipe. Seize personnes ont ainsi pu suivre cette formation, acquérir des techniques nouvelles et parler des problématiques rencontrées dans leur quotidien.

Un nouveau cours a également été mis sur pied par le Service du personnel. Destiné au personnel ayant atteint sa cinquantième année, il a rendu les collaborateurs attentifs à une série d'aspects légaux et fiscaux, relatifs à la prévoyance professionnelle en vue de la retraite qu'ils prendront quelques années plus tard. En effet, le Service du personnel s'est rendu compte qu'en ce qui concerne la prévoyance, beaucoup de décisions importantes doivent être prises avant l'âge de 55 ans. Ce cours, qui existait déjà au Canton, et qui est donné par la société VZ Vermögen, a été adapté spécialement pour les collaborateurs pulliérans, en tenant compte des particularités de leur Caisse de pensions. Très apprécié par les employés, il sera reconduit l'année prochaine, puis probablement tous les deux ans.

Enfin, diverses formations ont été demandées par les services, sur des sujets techniques principalement. Deux personnes continuent également la préparation d'un brevet fédéral.

Sécurité au travail

Commission de sécurité

La Commission de sécurité se réunit désormais deux fois par an sous la présidence de M. Jean-François Thonney, syndic. Cette commission, composée de «répondants de sécurité» représentatifs des divers secteurs de l'administration, est chargée de rassembler les demandes provenant des services, de les analyser et, le cas échéant, d'y donner suite. Elle peut ainsi prévoir un plan d'actions pour l'année en cours.

Séminaires des «répondants de sécurité»

Ces rencontres permettent de réunir tous les «répondants de sécurité» des divers services de la Commune (16 personnes au total), à la fréquence d'une fois par année au moins. Ils permettent notamment aux membres un échange de compétences et de solutions, tout en éveillant l'intérêt dans ce domaine. Ces séminaires sont organisés et animés par le délégué à la sécurité. Le sujet principal de cette année concernait la nouvelle loi sur les produits chimiques «Ordonnance sur la Réduction des Risques liés aux produits Chimiques / ORPChim».

Association suisse pour la sécurité au travail dans les services publics

Notre adhésion à l'association précitée assure une organisation optimum de la sécurité au travail au sein de l'entreprise. La «Solution par branches professionnelles» qu'elle propose résulte principalement de l'expérience démontrée dans plusieurs services publics de la Suisse. Cette formule permet de répondre aux besoins de l'entreprise, ainsi qu'aux exigences légales en vigueur.

Afin de renforcer la sécurité au travail à la voirie et à la station d'épuration, une collaboration avec M. Schnider de l'association précitée est prévue dès 2007. Celle-ci émane d'un plan d'actions établi en commun sous la responsabilité du délégué à la sécurité. Une formation spécifique des «répondants de sécurité» des services concernés est notamment prévue.

Actions 2006

Une action de prévention contre la grippe a été mise sur pied. 24 personnes ont ainsi pu se faire vacciner durant le mois de novembre.

Tous les services ont été équipés de pharmacies et celles qui s'y trouvaient déjà ont été vérifiées.

Des cours de premiers secours ont été dispensés par M. Martial Lambert, municipal et chef samaritain, à 105 collaborateurs de l'administration.

Le personnel a également reçu une marche à suivre concernant la problématique de la grippe aviaire.

Enfin, la commission s'est penchée sur les exercices d'évacuation prévus dans les bâtiments communaux, ainsi que sur la problématique de l'alcool au travail. Des actions sont prévues dans ces deux domaines en 2007.

Comme chaque année, le délégué à la sécurité a pu informer les nouveaux collaborateurs sur les comportements adéquats à adopter en matière de sécurité au travail, à l'occasion des matinées d'accueil.

Prévention incendie

L'ensemble du personnel communal ayant déjà reçu une instruction sur la prévention incendie, cette action concerne désormais principalement les nouveaux membres du personnel. Pour ce faire, deux types de formation sont au programme. La première est un cours théorique basé essentiellement sur la sensibilisation (approche et marche à suivre en cas d'événements). La deuxième est une séance pratique suivie au Centre de formation de l'ECA (Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels) à Lausanne (visite didactique du centre, mise en situation et extinction de feux avec divers moyens, dont l'extincteur). Cette formation est très appréciée du personnel.

Apprenti(e)s

Ce fut une grande année, puisque nos six apprentis employés de commerce ont obtenu leur CFC (Certificat Fédéral de Capacité), de même que notre apprentie horticultrice. La Ville de Pully a donc dû engager une volée complète d'apprenti(e)s employé(e)s de commerce, ainsi qu'un apprenti horticultriceur.

Les cours de formation interne donnés aux apprentis employés de commerce ont été consacrés, durant la première partie de l'année, aux révisions en vue des examens finaux. Depuis la rentrée scolaire, six nouveaux apprentis employés de commerce ont entamé leur formation à Pully. La Ville de Pully et l'environnement politique leur ont donc été présentés, et ils ont reçu de nombreuses

explications quant au déroulement de leur formation. Un certain nombre d'heures a également été destiné à consolider leurs bases en orthographe et en grammaire françaises.

D'autre part, dès septembre 2006, la Ville de Pully offre trois formations supplémentaires, à savoir une place d'apprentissage de viticulteur, une d'électricien de réseau et une d'AID (Assistante en Information Documentaire).

Le déroulement de la formation de viticulteur, qui dure trois ans, est particulier, puisque l'apprenant doit changer d'entreprise chaque année. En 2006, c'est un apprenti de 1ère année qui a été engagé à Pully.

Un apprenti électricien de réseau de 2e année a été engagé à la rentrée scolaire 2006.

L'apprentie AID, quant à elle, partage son temps de travail entre les Archives et la Bibliothèque communales. Cette formation se déroule également sur trois ans.

Les serres horticoles accueillent toujours trois apprentis en horticulture-floriculture, un dans chaque année d'apprentissage. Deux apprentis forestiers-bûcherons sont également formés par notre équipe des forêts.

Comme l'année passée, trois collaborateurs de la Ville de Pully ont donné des cours d'environnement politique, de ressources humaines et de finance aux apprentis des communes vaudoises et du Canton, dans le cadre des cours interentreprises portant sur la branche «administration» et dispensés par le CEP (Centre d'Education Permanente). La responsable du personnel a été experte aux examens finaux.

Service de l'informatique

Après avoir renoncé au renouvellement d'un certain nombre de PC en 2005 et l'avoir reporté à 2006, il a fallu procéder à leur remplacement. Il s'agit de 44 machines âgées de plus de six ans qui ne permettaient plus de travailler dans des conditions acceptables.

Deux nouveaux serveurs et une baie de stockage disques (Storage Area Network) ont été acquis. Cette nouvelle infrastructure permet de «communautariser» l'espace de stockage et de virtualiser une partie des serveurs actuels afin de réduire progressivement le nombre de machines physiques.

La machine de mise sous plis a également été remplacée car elle ne répondait plus aux besoins actuels d'insertion de plusieurs pages qu'exigent les nouvelles factures des services industriels.

L'aspect sécuritaire reste également une préoccupation constante et l'année 2006 a été particulièrement touchée par la recrudescence des pourriels (Spam). En effet, en 2005, nous avons reçu 167'500 courriels, dont 31,4%, (soit 52'600) identifiés comme Spam. Ces chiffres ont explosés pour atteindre 612'600 courriels, dont 61,8% (soit 378'500) de Spam.

Au niveau des applications, nous avons fait l'acquisition d'un logiciel de gestion du temps et des activités introduit en deux étapes. La première a été consacrée à la mise en place de la gestion des présences et des absences. Elle a été mise en production au 1er juillet. La seconde partie a permis l'installation de la gestion des activités pour les services ayant exprimés ce besoin. La mise en production de ce second volet est intervenue le 1er janvier 2007.

Cette année a également vu la mise en exploitation de plusieurs applications acquises les années précédentes. Il s'agit en particulier du programme de gestion de la Bibliothèque communale, du logiciel de gestion des procès-verbaux de Municipalité et de l'application de gestion des réservations pour les salles et le matériel.

D'autre part, de petites bases de données ont été réalisées en interne dans notre environnement Lotus Domino afin de répondre à des besoins spécifiques pour différents services communaux.

Le site Internet, régulièrement mis à jour, fait l'objet d'une augmentation constante de sa fréquentation. C'est ainsi que le nombre de visiteurs a atteint 56'385, soit une amélioration de 17% par rapport à 2005, et les pages consultées sont passées à 371'608.

Le système d'information géographique intercommunal de Pully (SIGIP), qui regroupe la Ville de Pully ainsi que les communes de Belmont-sur-Lausanne et de Paudex, a poursuivi son développement afin de mettre à disposition des utilisateurs différents thèmes de géo données (données géographiques). Durant cette année, diverses bases de données géographiques ont été développées et mises en production afin que les divers gestionnaires puissent effectuer les saisies et les modifications. Il s'agit des projets suivants: la connexion entre les données géographiques SIGIP et la base de données de facturation des services industriels, le plan général d'affectation, les zones de parcage pour Pully et Paudex, les arbres sur le domaine public pour Pully et Paudex, le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) de Belmont-sur-Lausanne, le plan de distribution d'eau PDDE de Paudex et la signalisation verticale pour la police. Il faut également mentionner la gestion des réseaux souterrains qui couvre l'électricité (armoires, stations de distribution, luminaires, points de fournitures, câbles, fibre optique, téléphone communal, télé comptage), l'eau potable, l'assainissement et le plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Il est évident que l'ensemble de ces tâches se poursuivront en 2007 et qu'un accent particulier sera donné à la stabilisation et à la consolidation des divers outils acquis dans le cadre de ce projet.

En ce qui concerne le matériel et les logiciels destinés à SIGIP, deux tâches principales ont été effectuées au cours de l'année. La première a consisté au transfert de serveur pour toutes les données géographiques afin d'obtenir des temps de réponse acceptables au vu de l'augmentation notoire du nombre d'accès à ces données. La deuxième a été l'installation et la configuration d'un outil de diffusion par Intranet et Internet des données géographiques. La mise à disposition de cet outil se fera, dans un premier temps, sur l'Intranet au cours du premier semestre de l'année 2007.

Service des affaires culturelles

Introduction

En application des mesures d'économies entreprises par la Municipalité, le Service des affaires culturelles a adopté une démarche systématique consistant à optimiser ses résultats et son fonctionnement. Cette conduite existait déjà auparavant, mais elle a encore été améliorée par une volonté d'anticiper l'avenir en fonction de l'évolution économique de la Ville de Pully.

Bureau de location

Le bureau de location, installé dans les locaux de l'Octogone (avenue de Lavaux 41) depuis 2004, est l'un des guichets de notre service public le plus fréquenté, principalement par des Pulliérans. Il a émis 17'494 billets (15'268 en 2005). A titre indicatif, nous avons enregistré 1'854 ventes par Internet. Ce nombre sera certainement en progression dans les années futures. Il est à souligner que les nouvelles possibilités d'achats de billets (ventes par Internet ou par téléphone avec possibilité de payer au moyen d'une carte de crédit, ainsi que les envois de billets) occasionnent un important travail administratif.

Octogone

L'Octogone a accueilli 69 manifestations en 2006, ce qui a généré un total de 108 représentations. Loué aussi à des producteurs privés et à des groupements divers, ainsi que mis à la disposition des écoles et de l'Espace Jeunes, le théâtre a accueilli aussi bien des artistes de renommée internationale comme Michel Leeb que les chanteurs en herbe du Carrefour-chansons. Les

spectacles programmés pour l'Espace Jeunes ont visé à sensibiliser enfants et adolescents à ne pas céder à la tendance qui les entraînent vers la violence.

La saison officielle a compté quatorze spectacles et concerts, dont trois créations.

La première création, intitulée «La Kitchen», chorégraphiée par Katarzyna Gdaniec et Marco Cantalupo, a évoqué ce lieu à la fois aseptisé et charnel qu'est la cuisine. Un lieu où la femme est reine, certes, mais également esclave dont le corps se fait aussi bien aspirateur d'amour que de scories émotionnelles.

La deuxième création est due au chorégraphe Arthur Kuggeleyn. Avec «After Effects», il a présenté un spectacle jouant sur l'effet hypnotique des mouvements et des situations qui, par conséquent, se gravent plus facilement dans la mémoire. «After Effects» a été coproduit avec Schloss Broellin e.V. et Dock 11 de Berlin.

La troisième création a été le fruit du travail de la Compagnie ADN Dialect et des musiciens Pascal Auberson et Pierre Audétat. «Bugs» a évoqué la condition de l'homme confronté à des éléments perturbateurs de sa paix intérieure. Angelo Dellolacono, le chorégraphe, a voulu montrer comment l'amour délivre l'être de ses rouages internes et comment il peut s'approcher de l'harmonie. Parallèlement au spectacle et en corrélation avec le thème de celui-ci, Eric Aubord a exposé ses oeuvres, dans le foyer.

Le Centre chorégraphique de Montpellier Languedoc-Roussillon est venu présenter «Publique». Cette chorégraphie de Mathilde Monnier a mis en exergue le plaisir qu'ont huit jeunes filles à danser sur les chansons incandescentes de la diva rock anglaise P. J. Harvey.

L'acteur Robin Renucci et le virtuose du piano Mikhaïl Rudy ont joué la pièce émouvante de Wladyslaw Szpilman: «Le pianiste». Elle a raconté le destin d'un musicien juif dans le ghetto de Varsovie. Un homme qui a survécu grâce à la musique de Chopin et à l'intérêt d'un policier allemand mélomane.

La jeune danseuse australienne Kylie Walters a interprété son dernier solo intitulé «Sweet Hypochondria». Le spectacle a dédramatisé l'hypocondrie en la théâtralisant sous une forme d'humour pudique et furtive.

Accompagnée de sept comédiens, la belle actrice Cristiana Reali a joué le fameux rôle de l'aubergiste Mirandonline dans «La Locandiera», de Carlo Goldoni. La célèbre comédie de caractère et satire sociale, écrite en 1753, a eu autant de succès qu'à sa création. Les classiques ne se démodent pas!

Jean-Claude Dreyfus et Arlette Téphany ont été les protagonistes d'un petit chef-d'œuvre d'humour noir intitulé «Tantine et moi». Cette comédie de l'auteur canadien Morris Panych, adaptée par Michel Blanc, a suscité le rire en traitant, avec cocasserie, le thème de l'héritage.

Pilobolus Dance Theatre, célèbre compagnie du Connecticut, a enchanté le public par la dimension onirique de son spectacle et par les figures acrobatiques à couper le souffle effectuées par ses danseurs. Ce spectacle a été invité dans le cadre du festival international de danse STEPS (Migros).

Profitant de la sortie de son nouvel album, la jeune chanteuse Emilie Simon s'est produite sur la scène de l'Octogone avec ses musiciens. Le concert, joué à guichets fermés, a permis de découvrir la qualité des textes et les mélodies de ses nouvelles chansons.

L'Octogone a créé l'événement au Métropole de Lausanne en invitant la danseuse étoile Sylvie Guillem et son partenaire britannique Russell Maliphant. Leur spectacle «Push», où la danse se nourrit de danse, où elle n'a d'autre objet qu'elle-même, pour le plus grand plaisir du spectateur, a attiré 1'300 personnes – salle archi-comble!

Bernard Lavilliers est venu tester son nouveau tour de chant à Pully avant de le présenter à Paris. Il a repris les chansons de Léo Ferré avec qui il avait partagé une tournée en 1976. Le test a été concluant, le public conquis.

Le grand acteur Francis Huster a adapté pour le théâtre «Le Roman d'un tricheur» de Sacha Guitry. Il est venu jouer lui-même à l'Octogone son spectacle plein d'esprit, de drôlerie et de gravité. Il a subtilement mis en évidence le style brillant de l'auteur, ainsi que son intelligence et son cynisme qui laissent entrevoir une sensibilité d'humaniste.

Sur de somptueuses musiques de Bach, Béatrice Massin a présenté «Que ma joie demeure» avec sa Compagnie Fêtes Galantes. Cinq couples en costumes baroques, stylisés, ont évolué sur scène avec la virtuosité de l'expression de la Belle Danse du siècle de Louis XIV; son aboutissement a été d'une rare limpidité dans l'expression gestuelle contemporaine.

Pour l'Art et Le Lutrin

Pour sa 54e saison, l'Association Pour l'Art et Le Lutrin a présenté à l'Octogone huit concerts accueillant des chambristes talentueux, dans des formations variées et des programmes attrayants, réunissant grandes œuvres du répertoire et pièces moins connues.

Amdathtra

L'Association de musiques, danses et théâtres traditionnels a invité à l'Octogone Ashok Pathak, spécialiste de la musique classique hindoustani pour subahar sitar basse. Elle a reçu aussi Thierry Robin et Gulabi Sopera pour un spectacle de mélodies tziganes et de danse de charmeurs de serpents. Amdathtra a achevé l'année 2006 par une nuit afghane avec l'Ensemble Kaboul.

Linga

L'année 2006 de la Compagnie Linga a sans doute été placée sous le signe de la création, avec pas moins de trois nouvelles pièces entrées dans le répertoire de la compagnie pulliérane. Une coproduction avec l'Octogone «La Kitchen» et deux commandes «Dreaming», nouveau duo réalisé pour le Teatro Comunale de Treviso et «Accidents et incidences». Cette chorégraphie sur la musique jazz de la WDR big-band, a été filmée et transmise par la chaîne franco-allemande ARTE et coproduite avec WDR et la télévision suisse SF en octobre dernier. La Compagnie Linga est certainement la première compagnie indépendante suisse à avoir été filmée par la célèbre chaîne de télévision.

Côté tournées, la compagnie pulliérane a encore une fois sillonné la Suisse et l'Europe (Sofia, Ankara, Varna, Wolfsburg, Kaliningrad, St-Petersbourg, Bassano, Bilbao, Treviso, entre autres) avec ses dernières productions.

Pully Lavaux à l'Heure du Québec

Lors de cette édition 2006, René Perriard, fondateur de ce festival, a mis l'accent sur la vocation première de sa manifestation: faire découvrir des talents issus de la belle province. La rockeuse romantique Marie-Chantal Toupin a été l'une des belles surprises de la programmation. Le festival a réuni plus de 5'000 spectateurs entre l'Octogone et la salle omnisports du collège Arnold Reymond.

Théâtre des Jeunes de Pully

Le Théâtre des Jeunes (TJP) a joué dix fois à l'Octogone sa nouvelle création, attirant ainsi 2'485 spectateurs. Sa comédie musicale «Pan», écrite par Sara Gazzola et Stéphanie Mango, a raconté l'histoire de l'ombre de Peter Pan, une fantaisie où le héros se retrouve déséparé sans elle. Le TJP a fêté en même temps les 25 ans de son école de théâtre et les 20 ans de son action «Coup de cœur» en faveur d'enfants défavorisés.

Café-Théâtre de la Voirie

L'activité du Café-Théâtre de la Voirie, dont l'une des vocations consiste à encourager les activités locales, a compté 53 manifestations différentes, réparties en 132 séances. Le nombre des entrées enregistrées est de 4'696. La quantité d'activités à caractère social (philanthropique ou scolaire) a légèrement augmenté. Elles représentent 10 spectacles répartis sur 15 séances.

Musée de Pully

2006, année d'hommage à des femmes et des hommes qui a permis une évolution certaine dans la connaissance des arts plastiques et dans la communication des choses de la vie.

Hommage à Hansjörg Gisiger pour son œuvre gravé de ces trente dernières années. Les thèmes des gravures ont été une invitation à un voyage philosophique au travers d'un regard tourné vers le passé et d'une vue exploratrice du présent. Sculpteur, graveur habitant notre région, Hansjörg Gisiger est le maître de nombreux artistes, élèves de l'école cantonale des Beaux-Arts de Lausanne. Une ovation a été rendue à cet artiste par le public.

«Coulisses», offert par Sylvie Moreillon

Il s'est agi de l'observation d'un monde caché, toujours en pleine effervescence, où se préparent les décors de la pièce qui sera jouée en 2008...

«Coulisses» a évoqué la horde d'artisans, tunneliers, électriciens, maçons et charpentiers qui s'affaire, en grande discrétion, avant l'entrée en scène des protagonistes, c'est-à-dire les futurs usagers du M2 et de Tridel. Travaillant sur les chantiers qu'elle nous a donné à découvrir, Sylvie Moreillon a terminé ses peintures et dessins dans son atelier de Monblesson où elle réside.

Chefs d'entreprises, ouvriers et public se sont retrouvés pour partager des moments inoubliables.

Hommage au peintre et à l'homme Pascal Besson

Le Musée a présenté les dix dernières années de son œuvre, riches en peintures sur panneaux multiples qui constituent un aspect particulier du travail de l'artiste pullièran. «Bleu, Blanc, Ocre» est un dialogue entre le paysage et l'artiste. Une construction des espaces sans détail qui s'ouvre sur les saisons nuancées et conjuguées avec une poésie de la nature.

A cette occasion, le Musée de Pully a édité un DVD, intitulé du même titre que l'exposition «Pascal Besson, Bleu Blanc Ocre», tourné en atelier au Musée de Pully et sur les lieux de peinture privilégiés; Bretagne, Toscane, Lavaux et Jorat. Une exposition qui a été honorée par la présence de nombreux visiteurs.

De l'Hygiène à l'Art... Hommage à l'hygiène et aux supports journalistiques d'entreprises qui, dès 1900, se sont adressés à la population en les renseignant quant aux questions de propreté corporelle. Les tabous nous ont éloignés de l'époque des termes romains et des étuves médiévales. Au 20e siècle, si nous avons reconquis le droit aux ablutions, c'est au nom de l'hygiène.

Cette exposition a proposé, à un large public, une réflexion ludique sur le thème de l'hygiène de vie.

Une profonde gratitude a été exprimée à l'artiste Dessa pour son investissement dans cette thématique.

De nombreuses classes de Pully et de la région ont assisté à des visites guidées et ont travaillé en atelier créé pour cet événement.

La Villa romaine

Des groupes des écoles et des visiteurs privés ont visité la Villa romaine de Pully. Plusieurs visites guidées ont été réalisées.

2006 a été une année riche en thématiques d'expositions et en événements rayonnant sur la Ville de Pully.

DIRECTION

DES DOMAINES,

GERANCES ET SPORTS

Direction des domaines, gérances et sports

L'année 2006 c'est...

Une récolte 2005 pratiquement entièrement vendue avec un intérêt accru de notre population en faveur des vins de la cave communale.

La poursuite des réflexions sur le fonctionnement de l'équipe forestière.

La réfection du terrain de football synthétique.

Généralités

La Direction des domaines, gérances et sports a poursuivi, comme toutes les autres directions, sa gestion rigoureuse au préjudice parfois de la rénovation de certains bâtiments.

Le groupe de travail, formé des représentants de toutes les sociétés de tir et de la Direction des domaines, gérances et sports, est arrivé à la fin de ses réflexions et, indéniablement, force est de constater que le tir sportif à 300 m va migrer ces prochaines années vers le petit calibre.

L'équipe des bûcherons poursuit à satisfaction sa collaboration avec la commune de Lutry, permettant à nouveau de réduire les charges d'exploitation.

Malgré un mois d'août très pluvieux, la buvette de Pully-Plage, grâce au dynamisme des tenanciers, a encore augmenté son chiffre d'affaires, dépassant même celui de 2003 (année de la plus grande fréquentation depuis 1976).

Comme chaque année, l'équipe technique a été très sollicitée pour des travaux lourds en collaboration avec la Direction de l'urbanisme et de l'environnement, ceci dans un souci constant d'économie.

Bâtiments

- 7 bâtiments administratifs: Prieuré (Administration générale et finances), avenue Samson-Reymondin 1 (Domaines, gérances et sports), Maison de Payerne (Police), Damataire 13 (Services industriels, Travaux et assainissement, Urbanisme et environnement), Collège Grec (bureau informatique), et Prieuré 1 (Service de la sécurité sociale, service des infrastructures scolaires et appartements),
- 4 temples et chapelle,
- 13 groupes et pavillons scolaires,
- 2 cafés-restaurants,
- 2 piscines (Pully-Plage et piscine couverte),
- 24 bâtiments loués à des tiers,
- 15 bâtiments d'utilité publique,
- 2 stands de tir,
- 3 kiosques TL,
- WC publics.

De manière relativement systématique, l'équipe des ouvriers professionnels procède fréquemment à des interventions dans les bâtiments ou installations communales, ceci de manière urgente. Cette situation se présente, de plus en plus, pour des raisons essentiellement financières puisque les budgets des différents secteurs sont, année après année, régulièrement réduits. Ainsi, pour mener à bien ces interventions, celles-ci nécessitent l'engagement de plusieurs corps de métier.

De nombreux transports et déménagements sont également organisés entre les différents services; plusieurs manifestations officielles, dont quelques-unes mises sur pied par les sociétés locales, bénéficient d'un appui de la part des collaborateurs de la direction.

Les travaux les plus significatifs sont les suivants:

Installations communales

A la suite des travaux de transformation du terrain synthétique du Centre sportif de Rochettaz, les barrières du terrain B ont été déplacées par le maçon communal, aidé par un collaborateur. Dans ce secteur, les bâches de la buvette du Pully-Football ont été changées et une barrière de sécurité posée au-dessus du STPA. De plus, une réfection du secrétariat du Pully-Football et du local des arbitres a été réalisée par les peintres communaux.

Quant au club-house du tennis, malgré son état vétuste, plusieurs interventions touchant les batteries de douches et les parasols extérieurs ont été effectuées.

A Pully-Plage, quelques modifications de l'entrée du public ont été effectuées pour faciliter la fluidité des passages. Le système de traitement de l'eau a subi quelques transformations. La sonorisation extérieure, datant de l'ouverture de Pully-Plage (1975), a été remplacée. Une ouverture dans le grillage, côté buvette, a été créée par les services techniques de la Direction de l'urbanisme et de l'environnement, permettant au public de fréquenter les lieux indépendamment des heures d'ouverture et de fermeture de la piscine. Cette nouvelle possibilité, encore relativement méconnue de la part de la clientèle, a été très bien accueillie par cette dernière.

Un nouveau système d'indication du niveau de la profondeur du fond mobile de la piscine couverte a été installé pour répondre aux normes de sécurité.

Bâtiments locatifs

La tendance à une certaine mobilité de la part de nos locataires s'est poursuivie durant l'année 2006. De manière à maintenir les appartements en bon état, la direction profite de ces mutations pour réfectionner les appartements devenus vacants et nécessitant un rafraîchissement ou une transformation légère (pose d'une cuisine agencée, par exemple). Les frais engendrés par ces rénovations sont reportés sur le coût des loyers tout en respectant les règles du droit du bail. Les immeubles concernés par ces travaux sont:

- Plateires 25 - 27;
- Pré de la Tour 11;
- Place Neuve 4;
- Gare 2.

Au restaurant du Port de Pully, selon le bail, seuls les frais d'entretien des installations fixes sont pris en charge par les comptes communaux. Ainsi, il a fallu remplacer les compresseurs de deux chambres froides.

Le maçon est intervenu dans divers immeubles pour réfectionner des chapes, des revêtements de cheminée ou des aménagements extérieurs.

Les peintres communaux ont repeint les volets du bâtiment du Croset 1, de la cage d'escalier et du corridor de la Villa Haute-Combe (Pré-Pariset), de même que plusieurs balustrades de l'immeuble des Alpes 16.

Certains travaux ont été confiés à plusieurs entreprises privées dont les plus significatifs, dans ce secteur, sont:

- le remplacement de la régulation de la ventilation du Prieuré 1;
- la réfection de l'étanchéité de la terrasse Nord de l'immeuble Alpes 16;
- le remplacement du système de détection du gaz à la Damataire 11-13.

Bâtiments administratifs

Les menuisiers ont procédé à des réfections de mobilier permettant d'éviter l'acquisition de nouveaux éléments.

Au restaurant du Prieuré, suite à des problèmes de fuites d'eau, il a fallu changer les boiseries situées dans la pinte. Afin d'éviter de fâcheux courants d'air, une porte a été posée au premier étage.

Dans deux bâtiments, le maçon a posé des canalisations permettant de séparer les eaux claires des eaux usées.

Les archives, installées dans les locaux annexes du parking public des Alpes, ont été revêtues d'une peinture anti-poussière et des rayonnages mobiles ont été installés par les menuisiers. Une entreprise spécialisée a équipé les lieux d'un système de détection d'eau et d'incendie, de manière à éviter une destruction de documents précieux.

Le revêtement de la façade Ouest du local des jardiniers, situé dans la campagne Guillemin, a été rafraîchi par les peintres.

Collèges

Plusieurs travaux ont été confiés à des entreprises privées, dont la surveillance a été prise en charge par les collaborateurs de la direction. Les plus significatifs sont les suivants:

Annexe Ouest

Remplacement de 39 réservoirs de chasse d'eau.

Principal

Pose d'une couverture en cuivre sur les montants extérieurs du clocher et installation d'un grillage contre les pigeons.

Arnold Reymond

Deuxième étape du remplacement de la régulation du chauffage.

Révision des vannes de chauffage et nettoyage de la ventilation de la cuisine du réfectoire.

Divers

Durant les vacances scolaires, nos collaborateurs ont procédé à de nombreuses petites réparations dans divers collèges. Celles-ci ont consisté à intervenir sur des portes, des fenêtres, des serrures et du mobilier. Plusieurs rayonnages ont été fabriqués en fonction de la dimension et de la place disponible dans les locaux. En résumé, l'équipe, devant le temps relativement court pour réaliser ces travaux, rend d'éminents services pour différentes directions.

Exploitation de Pully-Plage

La saison 2006 est à classer dans les années moyennes puisqu'elle est pratiquement comparable à celle de 2005. En effet, 106'556 entrées ont été enregistrées contre 103'424 en 2005. En analysant de manière un peu plus approfondie ces comparaisons, notamment sur le plan financier, il ressort que les recettes 2006 (Fr. 424'604.35) sont nettement supérieures à celles de 2005 (Fr. 393'017.60) en raison du nombre d'entrées individuelles (68'467 en 2006 soit + 4'682 par rapport à 2005). Cette situation s'explique par le choix de la clientèle qui a privilégié l'achat d'entrées individuelles à celui d'abonnements en raison d'une météo plutôt capricieuse.

Cette analyse est confirmée par la répartition des entrées selon les jours de la semaine. En effet, hormis le dimanche, la fréquentation sur les six jours restants est complètement bouleversée. A noter que toutes ces constatations ressortent clairement grâce au nouveau système de contrôle des accès permettant de gérer de manière très souple l'exploitation de Pully-Plage, notamment au niveau du personnel auxiliaire.

Les nouveaux tenanciers de la buvette, après leur deuxième année d'exploitation, confirment la très bonne impression qu'ils donnent auprès de la clientèle puisque le chiffre d'affaires a considérablement augmenté par rapport à 2005. L'ouverture créée spécialement pour permettre aux clients de fréquenter les lieux au-delà des heures d'ouverture de la piscine, même si cette possibilité est encore peu connue, est fort appréciée.

Vignes

Surface du vignoble en propriété:	35'264 m2	Etat 2006	
Surface du vignoble en location:	5'195 m2	Chasselas	18'811 m2
Surface totale exploitée:	40'459 m2	Chardonnay	2'475 m2
		Pinot noir	4'065 m2
		Gamay	1'291 m2
		Diolinoir	1'051 m2
		Garanoir	3'004 m2
		Sauvignon	2'598 m2
		Sylvaner	2'320 m2
		Gamaret	3'544 m2
		Doral	1'000 m2
		Autres cépages rouges	300m2

Saison viticole

Après la traditionnelle période de repos hivernal, la vigne a repris son activité par le débourrement le 23 avril, date relativement tardive. En effet, en comparaison avec la moyenne décennale, elle est intervenue cinq jours plus tard.

A partir du moment où elle a développé ses premières pousses, la vigne n'a pas souffert du gel. Tout au long du mois de mai, les températures nocturnes n'ont jamais été inférieures à 5 degrés C. Par contre, au niveau de la pluviométrie, le mois de mai se distingue par un excédent de 79% (181 mm) par rapport à la moyenne. Ces conditions sont donc propices à la croissance de la vigne.

Dès le 10 juin débute une longue période de canicule. Elle dure jusqu'à la fin du mois de juillet, comptant 49 jours chauds pendant lesquels la température atteint 25 degrés C. Pendant plus de 12 jours, celle-ci dépasse 30 degrés C. A titre de comparaison, le mois de juillet 2006 bat tous les records, y compris celui de la mémorable année 2003. Cette situation influence la végétation dont la croissance se poursuit à un rythme soutenu. La floraison se passe sans problème dès le 20 juin, alors que les grappes commencent à traluire à la fin du mois de juillet.

La fin de l'été est fort contrastée par deux brusques transitions météorologiques. Tout d'abord, par celle du mois d'août au cours de laquelle le temps froid et pluvieux n'a pas été d'un grand apport pour le développement de la végétation puis, par celle du mois de septembre, dont les températures sont nettement plus chaudes que la normale.

En dépit de ces caprices météorologiques, l'évolution de la maturité des raisins permet de commencer les vendanges dès le 27 septembre par le chardonnay. Elles se sont achevées le 5 octobre. Comme cela s'est pratiquement passé dans de nombreux vignobles, l'état sanitaire du raisin a nécessité une récolte rapide avec, à la clé, un tri important à la vigne déjà. En effet, une apparition prononcée de pourriture s'est installée sur certains cépages.

La récolte, sur le plan quantitatif, est pour la deuxième année consécutive relativement faible, pratiquement identique à celle de 2005. Sous l'aspect qualitatif, le millésime 2006 est issu d'une vendange très saine en dépit d'attaques tardives de pourriture neutralisées par un tri systématique et sévère des raisins comme évoqué ci-dessus. Les sondages moyens ont été quelque peu inférieurs à ceux de l'année précédente. Les vinifications n'ont pas posé de problèmes particuliers, mettant en évidence des chasselas, friands et flatteurs, des rouges équilibrés, généreux et aux robes intenses.

Cave communale

De manière très satisfaisante, les efforts consentis en matière de promotion de vente continuent à influencer notablement, d'une part, le chiffre d'affaires et, d'autre part, le nombre de clients fréquentant la cave communale. Les différents produits viticoles trouvent de plus en plus facilement des acquéreurs et, fait réjouissant, à la fin décembre 2006, quelques vins n'étaient plus disponibles. Le chasselas, pour la première fois depuis plusieurs années, a été entièrement mis en bouteilles et son stock, à cette même date, était au plus bas.

L'Office des vins vaudois a décerné au Gamaret-Diolinoir 2005 un diplôme en attribuant 90 points sur 100 à notre spécialité. Cette distinction couronne et récompense les efforts fournis par nos vigneron dans le but de donner aux vins communaux une qualité irréprochable.

<i>Récolte encavée (en litres)</i>	<i>2006</i>	<i>2005</i>
Chasselas	16'000	16'500
Chardonnay	1'200	1'100
Pinot noir	2'350	2'500
Gamay	1'000	800
Diolinoir	900	950
Garanoir	1'000	850
Gamaret	1'800	2'000
Sauvignon	500	300
Sylvaner	500	300

<i>Sondages (en °Oechsle)</i>	<i>2006</i>	<i>2005</i>
Chasselas	74	78
Chardonnay	83	92
Pinot noir	92	94
Gamay	83	92
Diolinoir	88	95
Garanoir	86	87
Gamaret	86	93
Sauvignon	87	94
Sylvaner	89	93

Forêts

L'équipe des forestiers-bûcherons a procédé à plusieurs coupes annuelles dans les secteurs suivants:

- au stand de Volson;
- dans les forêts de Chenaulaz à proximité de la Poudrière (route de Belmont) - 2e étape;
- derrière le Chalet du Bois-du-Moulin.

En plus de ces coupes sectorielles, une certaine quantité de bois bostryché (chablis) a dû être coupée pour des raisons sanitaires.

Volumes exploités

<i>Résineux (38%):</i>		<i>Feuillu (62%)</i>		
Bois de service	212 m3	Bois de service	339 m3	551 m3
<i>Chablis résineux (51%)</i>				
Bostryché	260 m3			
Cassé par la neige	80 m3			340 m3
Total bois utilisable	552 m3	Total	339 m3	891 m3

Pour résumer l'année forestière 2006, on peut utiliser un terme qualifié de «retour à la normale». En effet, après une année 2005 perturbée par les importantes chutes de neige du 17 avril, dont les traces vont subsister longtemps encore dans nos forêts, les bûcherons sont intervenus à deux endroits pour finir de traiter ces dégâts. Le secteur de Chenaulaz a été exploité avec la collaboration d'une entreprise privée munie d'une machine adaptée et, sur le chemin de la Chandelar, en collaboration avec le Service de la voirie, l'équipe a évacué les arbres obstruant le lit de la rivière.

Comme à l'accoutumée, les travaux forestiers traditionnels ont été effectués. Il s'agit principalement de:

- entretien de divers chemins, fauchage des bordures, réfection de passerelles;
- entretien de la piste Vita et traitement de divers glissements de terrains;
- fauchage des plantations et soins culturaux;
- préparation et vente du bois sec au hangar;

- préparation et gestion du stock de plaquettes de bois destinées à la centrale de chauffe du Collège des Alpes.

A noter que durant toute l'année 2006, les bûcherons sont intervenus à de nombreuses reprises pour traiter les chablis attaqués par le bostryche. Les attaques de cet insecte se sont produites à plusieurs endroits en se propageant de manière relativement rapide.

La collaboration avec la Commune de Lutry s'est poursuivie cette année et, à six reprises, l'équipe a participé à des travaux de plantation, de fauchage, d'installation de protections contre le gibier et de divers abattages. Ce partenariat permet, par une réorganisation du travail, de diminuer quelque peu le déficit de ce secteur.

La valeur du bois d'industrie ayant augmenté, les recettes de cet assortiment ont été favorablement influencées. Pour le bois sec et la production des plaquettes destinées au chauffage du Collège des Alpes, les ventes ont généré des encaissements pratiquement semblables à ceux de l'année précédente.

Commission consultative et extraparlamentaire des sports

La commission s'est réunie à une seule reprise, séance au cours de laquelle elle a débattu de divers sujets, dont notamment:

- la composition de la commission, cette séance étant la première de la nouvelle législature;
- la demande d'une société visant à interdire la fumée dans la buvette de la salle omnisports du Collège Arnold Reymond. La commission a souhaité reporter cette interdiction dans l'attente d'une obligation qui viendra immanquablement;
- l'aide financière communale apportée aux sociétés sportives;
- l'attribution des mérites sportifs 2006.

La commission a ratifié les décisions d'attribution prises par la Municipalité. Les différentes distinctions sont données aux personnes suivantes:

Mme Anne-Marie Nicoud, membre du Pully-Natation, reçoit le mérite sportif individuel féminin pour les excellentes performances réalisées dans différents triatlons. En 2006, elle a gagné l'ironman de Zurich dans sa catégorie d'âge et a participé aux championnats du monde de cette distance à Hawaï.

Le mérite pour l'esprit sportif (fair-play) est attribué à trois membres de la société de Tir de Volson: M. Ernesto Arber, membre de la société depuis 1957, pratique l'arme longue, et a obtenu d'excellents résultats aux exercices fédéraux qui lui ont valu mentions et distinctions. M. Willy Maquelin, membre de la société depuis 1969 et du comité depuis plusieurs années, excellent tireur au pistolet et Roi du tir en 2005. M. Georges Blanc, membre de la société depuis 1969 et du comité depuis plusieurs années, excellent tireur au pistolet, Roi du tir en 2005.

Mmes Arlette Belat et Fabienne Durussel, membres du Pully-Natation, reçoivent le mérite sportif par équipe. Cette équipe, plusieurs fois récompensée tant au niveau vaudois, romand que suisse, a remporté la médaille d'or à la Red Fish Cup à Neuchâtel en 2005 et en 2006, une médaille d'argent aux championnats du monde masters à San Francisco (USA).

Le mérite sportif junior par équipe est attribué à Milles et MM. Joëlle Bertossi, Patrick Milliet, Florian Rieben, Frédéric Thévoz, Amandine Valloton, Boris Bettex, Roman Butty, Tiffany Delahaut, Salima Ismaïli, Estelle Meier, Andréas Piedfort, Gianmarco Pinto et Megan Trittibach, membres de la Société Internationale de Sauvetage du Léman, Section Pully, pour les excellents résultats obtenus dans les concours de sauvetage qui se sont déroulés autour du lac. En 2006, ces deux équipes de jeunes ont terminé à la première et deuxième place du classement général de la Fête Internationale de Sauvetage à Yvoire.

Plusieurs juniors du Club de Tennis de Table reçoivent le mérite junior masculin et féminin, dont Mlles et MM. Isabelle Maillard, vice-championne suisse individuel 2005 écolière non licenciée; Alison Pierrehumbert, détentrice de la Swiss olympic talents et de 3 médailles obtenues lors du championnat individuel du 18 octobre 2006 à Ste-Croix; Estelle Antille, détentrice de la Swiss olympic talents et de 3 médailles obtenues lors du championnat individuel du 18 octobre à Ste-Croix; Raphael Antille, détenteur de la Swiss olympic talents et de 2 médailles obtenues lors du championnat individuel du 18 octobre 2006 à Ste-Croix; Loric Buchler, 3e au championnat AVVF / double garçons U15 et Cyril Antille, 3e au championnat AVVF / double garçons U15.

Office communal du logement

La pénurie persiste

Taux de vacance des logements à Pully: 0.27% au 1er juin

Il est généralement admis qu'il y a pénurie de logements lorsque le taux d'appartements vides descend en dessous de 1.5%. C'est dire qu'avec 0.27% de logements vacants recensés à Pully au 1er juin, la pénurie reste importante et que ce n'est pas demain que les personnes à la recherche d'un logement trouveront facilement l'objet de leurs rêves. Il faudrait une offre de 131 appartements vacants sur le territoire pulliéran pour que l'on atteigne ce taux de référence. Avec un total d'appartements vacants de 24 au 30 juin, on en est loin. Le marché vit donc une situation de pénurie persistant depuis plus d'une décennie.

Des perspectives peut-être enfin réjouissantes pour le logement

Les tensions sur le marché du logement ne sont pas spécifiques à Pully et se retrouvent tant au niveau du Canton de Vaud qu'à l'échelle nationale. Les demandes de permis de construire et les engagements de travaux se multiplient depuis plusieurs années dans la région, comme d'ailleurs plus généralement au plan national. On peut donc légitimement espérer en corollaire une détente sur le marché du logement, malgré l'augmentation toujours marquée de la population.

Surfaces commerciales

Avec à peine 160 m² de surfaces industrielles ou commerciales vacantes au 1er juin, la Ville de Pully marque une baisse importante depuis plusieurs années. La reprise et le dynamisme de certains secteurs économiques ne sont peut être pas étrangers à cette situation.

Objets vacants au 1er juin

Année	Nombre de logements vacants		Nombre de locaux commerciaux vacants		Total des surfaces commerciales vacantes (m²)	
	Pully	Canton VD	Pully		Pully	Canton VD
1998	111	7'664	23		2'264	367'987
1999	102	5'715	11		1'320	342'149
2000	38	4'380	9		1'225	277'130
2001	31	3'204	15		4'869	222'247
2002	24	2'398	11		4'899	231'357
2003	21	1'760	8		1'678	218'578
2004	41	1'861	10		1'000	228'218
2005	22	1'791	3		356	225'781
2006	24	2'179	1		160	158'045

Taux en % des objets vacants

	<i>Parc de logements</i>				<i>Taux de logements vacants</i>			
	2003	2004	2005	2006	2003	2004	2005	2006
Canton VD	330'121	332'932	336'878	340'583	0.5%	0.6%	0.5%	0.6%
District de Lausanne	94'667	109'666	108'183	108'674	0.3%	0.3%	0.4%	0.3%
Pully	8'508	8'582	8'683	8'762	0.25%	0.48%	0.25%	0.27%

Catégories des besoins de logements

Globalement, la demande réside principalement en des logements aux loyers accessibles et raisonnables. On constate cependant, depuis plusieurs années, un changement des besoins, la demande devenant très forte pour les logements de 3 pièces qui sont, en effet, les plus polyvalents, et pouvant accueillir de 1 à 4 personnes. Par ailleurs, l'augmentation constante des familles monoparentales induit une demande supplémentaire pour les 3 pièces.

Ventes d'appartements loués

26 demandes d'aliénation ont été accordées sans condition par le Service cantonal du logement et 2 demandes assorties d'une condition particulière, à savoir respectivement:

- d'une condition visant à garantir le relogement du locataire en place dans l'éventualité d'une résiliation de bail ultérieure à l'acquisition;
- d'une mesure de contrôle administratif du prix de vente pratiqué.

Amené à émettre un préavis à l'attention du Service cantonal du logement sur ces demandes d'aliénation, l'Office communal du logement a estimé que sur 28 demandes, 22 logements pouvaient être considérés, compte tenu de leurs caractéristiques générales, comme entrant dans une catégorie dite «à pénurie».

Demandes d'autorisation d'aliénation d'appartements loués traitées à Pully

<i>Année</i>	<i>2000</i>	<i>2001</i>	<i>2002</i>	<i>2003</i>	<i>2004</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>
Nb. de demandes traitées	26	32	49	39	35	52	28

DIRECTION

DES TRAVAUX

ET DES SERVICES INDUSTRIELS

Direction des travaux et des services industriels

Introduction

L'année 2006 a été ponctuée par plusieurs grands changements organisationnels et projets importants qui ont marqué la DTSI.

Tout d'abord, le changement de direction suite à l'élection de M. Jean-François Maire, qui a pris ses fonctions le 1er juillet au sein d'une direction se trouvant face à de multiples défis.

D'une part, le fameux chantier de «Lavaux» qui, compte tenu de son ampleur et de sa durée, monopolise beaucoup de ressources au sein de la DTSI.

L'équipe du SIT met, à cette occasion, à profit les nouvelles méthodes et les nouveaux outils de relevés des infrastructures souterraines avec efficacité et performance.

D'autre part, la préparation à la libéralisation du marché de l'électricité, prévue le 1er janvier 2008, constitue un enjeu de taille. La relance et la poursuite du projet «Harmonie», initié par le Canton, a fortement impliqué les cadres de la direction, tant dans les groupes de travail qu'au sein du COPIL. Quels partenariats trouver aussi bien pour l'approvisionnement en énergie électrique que pour l'exploitation à moyen et à long termes dans un marché ouvert, quelles conditions trouver aussi favorables que possible pour les citoyens pulliérans, telles sont les questions complexes auxquelles nous avons été et continuons à être confrontés.

Enfin, les problèmes rencontrés lors du bouclage de la facturation des Services industriels 2005 ont amené la Municipalité à décider le renforcement de l'équipe et, vu les enjeux en terme de trésorerie, de la transférer sous la direction du Service des finances.

Les «challenges» 2007 font suite à ceux de 2006 puisque les aléas du marché de l'électricité ont freiné les acteurs vaudois. Il reste donc à relever les défis suivants:

- terminer la mise en oeuvre de la tarification électrique séparant les coûts de l'énergie et ceux du réseau;
- poursuivre la réalisation des grands projets en cours tels que: le chantier de l'avenue de Lavaux, le PGEE, les sources de Montpreveyres, les études préparatoires au projet de réhabilitation de la STEP, etc;
- continuer les actions entreprises à ce jour pour améliorer la qualité et l'efficacité de nos prestations.

Défis qui s'annoncent toujours aussi passionnants...

Qualité – Environnement – Sécurité

Management de la qualité

Introduit en 2003, le management orienté projets est pleinement opérationnel.

Sécurité au travail

Depuis 2003, toutes les actions «sécurité» de la direction sont coordonnées sur le plan communal, avec trois répondants de sécurité et un membre à la Commission de sécurité, qui a siégé deux fois.

Fin 2006, pour la STEP et le Service de la voirie, l'adaptation de la solution de la branche a débuté avec l'appui d'un mandataire extérieur.

Cadastre - SIT

Cadastre

Les données cadastrales nous sont livrées une fois par année selon notre contrat entre l'Etat de Vaud et la Ville de Pully. Celle-ci est utilisatrice permanente dans le cadre des activités de gestion communales de distribution et d'évacuation des eaux, ainsi que celle de l'électricité.

La structure d'échange du modèle de données de la mensuration officielle est assurée par le langage INTERLIS selon la norme suisse SN 612030. Cette structure d'échange des données n'étant pas appropriée au besoin de la plupart des villes de Suisse romande pour une gestion de leur système d'information du territoire, une demande d'un nouveau format normé, MIFMID, répondant mieux à nos besoins, a été faite à notre fournisseur logiciel.

Adressage des Monts-de-Pully

Quiconque rend visite à des personnes habitant un bâtiment donné, vient y livrer des marchandises ou y distribuer le courrier, a besoin de disposer d'une adresse claire et sans équivoque. Cette nécessité est plus impérieuse encore dans le cas des services d'urgence en intervention. Tous les bâtiments au sein desquels vivent ou travaillent ces personnes ne disposent pas d'une adresse spécifique à ce jour. C'est pour cette raison que, sur la base d'une recommandation fédérale sur l'adressage des bâtiments et l'orthographe des noms de rues, nous avons mis en place, au début de l'année, l'attribution des noms des routes et des chemins des Monts-de-Pully.

GPS - SmartStation

La gestion des données géographiques, tous domaines confondus (cadastre souterrain et de surface), par le géo référencement de réseaux et objets, constitue actuellement une aide à la prise de décision incontournable dans l'étude et l'exécution des projets communaux.

Pour faciliter le relevé des données géographiques, la Ville de Pully s'est dotée d'un nouvel instrument de mesure (SmartStation 1200), combinaison de deux appareils en un, soit un GPS / Global Positioning System, monté sur un théodolite (TPS 1200).

Ses atouts apportent les bénéfices suivants:

- un seul et unique opérateur terrain au lieu de deux (comme précédemment);
- le pilotage de l'instrument par télécommande;
- un gain de temps divisé par trois pour les opérations de relevé, notamment grâce à une mise en station instantanée;
- les relevés de distance par laser (signalisation, arbre, etc.);
- la codification et le transfert des données directement dans le système.

SIT - Système d'information du territoire

Gestion des données

Pour permettre une gestion optimale de nos réseaux, on ne peut pas seulement se soucier de la représentation graphique des plans papiers. Il a donc fallu définir des procédures sur l'acquisition des données et mettre en place quelques règles de saisie. Toutes ces informations techniques, introduites dans une base de données, permettront de faire des requêtes pour en extraire des statistiques et autres informations très utiles.

Réseau d'eau potable

Les données du réseau d'eau potable sont exploitées dans le SIT depuis le début de 2006. Au cours de cette première année, le nombre de petits chantiers mis à jour s'est élevé à 76 pour tous les domaines d'activités confondus. Une finalisation sur la topologie du réseau est en cours. Elle consiste à corriger le réseau d'eau potable dans notre système à l'image du terrain permettant ainsi à l'exploitant de faire des simulations du réseau avant le début des travaux.

Réseau d'assainissement

Suite à l'acquisition d'un nouvel instrument de mesure, tous les réseaux sont relevés en 3D, ce qui est particulièrement utile pour celui de l'assainissement. Ces données «réseau» sont en exploitation depuis août 2006. La reprise des données et la correction topologique sont donc terminées. Les données concernant le PGEE sont également saisies dans leur intégralité, notamment le plan d'infiltration, le plan du cadastre des canalisations, le plan des bassins versants et le plan des rejets.

Une tâche importante reste à effectuer, c'est l'intégration des dommages des canalisations, ainsi que les inspections vidéo pour produire un plan de l'état de celles-ci.

Réseau d'électricité

Pour permettre au Service de l'électricité d'arriver à l'ouverture des marchés dans les meilleures conditions possibles, une partie du défi a été de trouver une méthodologie de saisie permettant que le réseau soit rapidement saisi dans le système SIG.

L'engagement d'un stagiaire (ingénieur en électricité), à fin 2006, répond à nos besoins. A ce jour, la tâche la plus importante, l'intégration de tous les tubes du réseau d'électricité dans la base de données, est toujours en cours.

Bureau technique – chantier

Principaux chantiers en cours

Avenue de Lavaux

Renouvellement des conduites industrielles, mise en séparatif, réfection partielle de la chaussée. Réaménagement du carrefour Lavaux - Samson Reymondin

Après quinze mois de travaux, les ouvriers et les machines de chantier font presque partie du paysage quotidien des piétons et des automobilistes. Cela fonctionne plutôt bien.

Le lot 1 qui s'étend, pour mémoire, de la Perraudettaz jusqu'au pont de la Panchaude, est exécuté globalement à 56% au 31 décembre.

Des difficultés sont à prévoir au niveau de la pose de collecteurs d'un diamètre de 1000 et de 1200 mm du tronçon Clergère-Samson-Reymondin en raison du peu de place constaté lors des sondages entre les diverses conduites existantes.

La Direction des travaux mettra tout en œuvre pour limiter un retard éventuel qu'elle estime, à fin 2006, de l'ordre de deux à trois mois (fin prévue en septembre repoussée à novembre-décembre 2007).

Le lot 2, qui s'étend du pont de la Pauchaude au carrefour de la Damataire, est exécuté globalement à 82%.

La fin des travaux de ce lot a été replanifiée à mai 2007. En effet, des difficultés déjà rencontrées à fin 2005 lors du terrassement du collecteur d'eaux usées longeant le mur CFF se sont poursuivies une bonne partie de l'année 2006.

La décision de remplacer un tronçon de chaussée supplémentaire à l'Est du futur giratoire en raison du mauvais état de son infrastructure et divers tronçons de collecteurs à réhabiliter (non prévus dans le projet initial) ont également pénalisé l'avancement de ce lot.

Au niveau financier, les dépenses à fin 2006 correspondent aux travaux effectués et aucun dépassement n'est à prévoir dans l'état actuel d'avancement du chantier.

Il est cependant important de relever que, contrairement à ce que prétendent certains articles de presse et quelques mouvements d'humeur de personnes isolées, la circulation s'écoule de façon optimale. Ceci est dû à l'excellente collaboration de tous les acteurs du chantier (37 corps de métiers et 127 personnes pour l'ensemble des 4 lots) et de la Police intercommunale, en particulier.

Avenue de l'Avenir

Afin d'éviter de nouvelles ruptures prévisibles à très court terme sur le réseau d'eau, la DTSI a agit dans l'urgence, dès novembre 2005, en remplaçant un tronçon défectueux par une conduite d'alimentation provisoire à l'avenue de l'Avenir.

Le préavis N°6 - 2006 concernant «le remplacement des conduites industrielles, la mise en séparatif et la réfection de la chaussée» a été déposé et approuvé le 10 mai par le Conseil communal.

Ce chantier, compris entre le N° 13 de l'avenue de l'Avenir et l'extrémité Ouest de la place de Chantemerle (env. 240 m), a débuté à mi-août par une fouille commune faisant intervenir tous les services dans la chaussée Nord. Le remplacement complet de la structure de la chaussée Sud (fondation et couche de support) a été exécuté avec succès dans le courant du mois de décembre.

Les travaux se prolongeront jusqu'à mi-février 2007 avec le remplacement des conduites industrielles sur la place de Chantemerle. La pose des tapis définitifs sera réalisée dans le courant du mois de mai.

Chemins des Bluets – Bruyères

Suite à des problèmes d'odeurs, un contrôle du quartier a mis en évidence le très mauvais état du collecteur d'eaux usées (joints non étanches, nombreuses racines obstruant l'écoulement d'où stagnation d'eaux usées et génération de mauvaises odeurs).

Après étude, il s'est avéré qu'un remplacement classique de la canalisation n'était pas réalisable en raison de la présence de nombreux arbres classés sur le tracé.

Après vérification de sa faisabilité, la DTSI a choisi d'assainir ce collecteur d'eaux usées par chemisage. Cette technique consiste à introduire une gaine en polyéthylène à l'intérieur de la canalisation et de rendre l'étanchéité à cette dernière.

Parallèlement à ces travaux, la direction a réalisé de nouvelles chambres de visites, ainsi que quelques travaux annexes pour assainir le secteur.

Les travaux ont débutés le 6 novembre et se sont achevés en fin d'année.

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) Pully

Situation

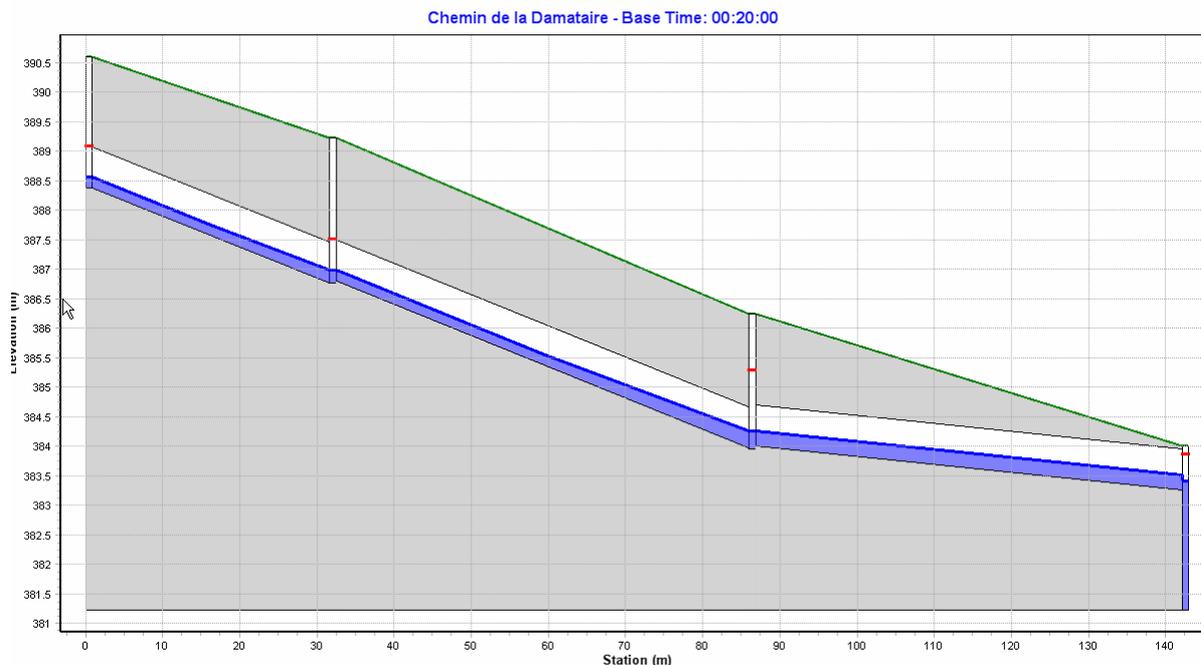
Phase 1 (document de base, établissement d'un diagnostic)

La première phase du PGEE est achevée. L'état du cours d'eau de La Paudèze a été jugé satisfaisant et aucune pollution importante n'a été constatée. De plus, au vu des premiers résultats, il est possible de qualifier l'état général des canalisations de satisfaisant, avec quelques réparations ponctuelles à effectuer à court terme. La première phase constitue une base primordiale pour la suite du PGEE.

Phase 2 (concept général d'évacuation des eaux)

Le réseau de canalisation de la Ville de Pully a été modélisé en son état actuel afin de vérifier la capacité des collecteurs en cas d'augmentation des surfaces urbanisées. Il est possible actuellement d'éditer, pour les collecteurs, des profils en long qui permettent de visualiser une éventuelle mise en charge (niveau d'eau passe au dessus de la surface de la canalisation).

Le graphique ci-après montre un exemple de représentation graphique issu du calcul pour le collecteur d'eaux claires descendant le chemin de la Damataire.



Ces calculs vont permettre de localiser les lieux à problèmes, de choisir le concept futur d'évacuation des eaux, de définir des avant-projets et leurs coûts, ainsi que l'adaptation de la taxe d'épuration qui en découle.

Phase 3 (avant-projets)

Elle consistera en une réflexion sur l'optimisation du réseau de canalisations. Les avant-projets définiront notamment les moyens de réduction des eaux claires, la rétention des eaux de pluie et les possibilités de mise en séparatif du réseau à moyen et long termes. En ce qui concerne les eaux de routes principales, il sera nécessaire d'optimiser les systèmes de traitement («chaussettes» de route ou autres systèmes) avant l'évacuation dans le milieu naturel, ceci à cause de la grande fréquentation de ces routes.

Coûts

Les montants engagés s'élèvent à quelque Fr. 234'000.- à fin décembre 2006. Pour mémoire, le crédit octroyé pour l'élaboration des phases 1 et 2 est de Fr. 246'404.- (TTC).

S'agissant des subventions, la Ville a encaissé, à ce jour, Fr. 85'000.- (pour mémoire, le montant maximum de la subvention pour l'ensemble du PGEE a été fixé à Fr. 281'732.-).

Planification

Les ressources utiles (personnel communal) ont été mises en place afin de remettre le PGEE au SESA (Service des Eaux, Sols et Assainissement du Canton) à la fin de l'année 2007. La phase 2 est pratiquement terminée à fin 2006.

PGEE intercommunal Pully-Belmont-Paudex

Le PGEEi, qui synthétise les PGEE des trois communes déversant leurs eaux usées à la STEP de Pully, va s'achever à fin 2007. Les PGEE des communes voisines, Belmont et Paudex, sont déjà terminés. Il s'agira de regrouper les informations afin d'établir un plan d'actions pour les prochaines années. Les études devront notamment tenir compte de l'étude de faisabilité pour l'optimisation du traitement des eaux usées réalisée dans le cadre de la réhabilitation de la STEP.

Etudes en cours

Boulevard de la Forêt

Prévu au plan d'investissements depuis plusieurs années, en raison du mauvais état général des infrastructures en place, ce projet est devenu prioritaire en 2006.

Le Service des routes et de la mobilité de la Ville de Lausanne a planifié, dès fin 2004, l'équipement de l'axe Chailly – Béthusy pour l'entrée en fonction du M2 en été 2008.

Le 14 juillet 2005, suite à une demande du service précité, la Direction des travaux et des services industriels a informé M. Olivier Français, municipal, que les travaux prévus au boulevard de la Forêt sont mentionnés dans le plan quadriennal des investissements 2005-2008, approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 29 juin 2005.

Suite à plusieurs séances de coordination avec les services lausannois concernés, il en ressort que:

- le Service des eaux de la Ville de Lausanne souhaite remplacer ses conduites de transport du Pays d'Enhaut et du Pont-de-Pierre, datant du début du siècle passé, par deux tuyaux en acier de DN 600 mm et 400 mm sur les tronçons de l'avenue de Chailly et du boulevard de la Forêt;
- le Service du gaz mettra en place une conduite de transport à haute pression, parallèlement au réseau d'alimentation existant, également sur les mêmes tronçons.

Les services techniques communaux pulliérans ont dès lors procédé à une analyse de leurs réseaux respectifs. Leurs conclusions vont dans le sens d'une rénovation des réseaux de fluide et d'énergie, d'une mise en séparatif du réseau d'assainissement ainsi que d'une réfection de la chaussée.

Pour des raisons de gestion du trafic, Lausanne souhaitait que les tronçons Valdézia – limite Pully et boulevard de la Forêt soient réalisés en parallèle dès le début de 2007; le tronçon Fauvette-Valdézia (partie Lausanne) serait, quant à lui, réalisé en 2008.

Suite à une séance tenue le 4 mai, en présence d'un représentant du Service des eaux de Lausanne, ce dernier nous a informé que les travaux pour le Service des eaux n'étaient pas urgents.

Dès lors, la Direction des travaux et des services industriels a souhaité redéfinir le degré de priorité global du projet du boulevard de la Forêt, en regard du nombre important de chantiers qualifiés d'urgent déjà à réaliser pour 2007 et de l'état préoccupant des finances communales.

Après plusieurs séances de coordination, il a été décidé de reporter le projet à l'horizon 2010. Par un courrier du 4 octobre, la Ville de Lausanne annonce qu'elle reporte également ses travaux.

Chemin du Fau-blanc – chemin du Montillier – Collège Arnold Reymond

L'étude de cet important projet de mise en séparatif, suite logique des travaux de l'avenue de Lavaux, a débuté en 2005 et s'est poursuivie en 2006 dans le but de commencer les travaux au cours du deuxième semestre 2006.

Une étude de réaménagement du chemin du Fau-blanc s'est greffée sur ce projet qui, avec l'introduction de zones à vitesse modérée, a comme objectif principal l'adaptation des conditions de circulation au contexte urbain traversé.

Les Directions de travaux et des services industriels et de l'urbanisme et de l'environnement ont présenté un rapport à la Municipalité le 20 décembre décrivant les travaux de pose de collecteurs d'eaux usées, de mise en séparatif du quartier, la création d'un déversoir d'orages, le remplacement de câbles électriques, la réfection des chaussées et la réalisation de nouveaux aménagements urbains. Le coût total estimé s'élèverait à Fr. 2'840'000.-.

La Municipalité, souhaitant que le chantier principal de l'avenue de Lavaux soit terminé avant d'engager celui-ci, a décidé de reporter ce projet d'une année (démarrage en juillet 2008).

Avenue de Belmont

De façon similaire au projet Fau-blanc - Montillier - Arnold Reymond, une étude de réaménagement de la chaussée s'est ajoutée au projet de renouvellement des infrastructures.

Ce projet reste une priorité pour 2007 en raison de l'urgence de changer la conduite de gaz de Lausanne, en très mauvais état (1932).

Le délai nécessaire aux acquisitions de terrains indispensables à la réalisation du projet sera une difficulté supplémentaire pour la maîtrise de la planification. Il s'agira de profiter de cette occasion pour régulariser la situation d'autres terrains (route actuelle empiétant sur des parcelles privées).

Création de ralentisseurs au carrefour des chemins des Bouvreuils et de la Fontanettaz (réponse à la motion Dominique Favre)

En collaboration avec la Direction de l'urbanisme et de l'environnement, la direction a participé à l'élaboration de plusieurs variantes d'aménagement et a apporté son soutien technique. La conclusion retenue consiste, pour des raisons principalement financières (coûts / efficacité des mesures d'aménagement), premièrement en la création de trois seuils en vue de modérer la vitesse dans le giratoire Bouvreuils/Fontanettaz et deuxièmement la mise en zone 30 km/h de l'ensemble du quartier. Un préavis sera présenté au Conseil communal au cours du premier semestre 2007.

Réseaux d'eau et d'électricité

Entretien et maintenance des réseaux

Réseau d'eau

Principales tâches:

- travaux de maintenance et de contrôle des ouvrages techniques et des agrégats nécessaires à la distribution:
 - nettoyage et désinfection des réservoirs et des captages des sources;
 - contrôle et entretien de 362 bornes hydrantes du réseau de défense incendie;
- prélèvements d'échantillons pour l'analyse bactériologique et chimique de l'eau du réseau, des sources, des piscines et du lac;
- détection et réparation de 18 fuites ou ruptures sur le réseau principal communal et la conduite des sources, ainsi que détection et réparation de 19 fuites ou ruptures sur des branchements privés;

- pose des vannes de raccordements pour les nouveaux immeubles et lors de la réfection de branchements défectueux;
- raccordements en provisoire pour des tiers, pour les services communaux et pour les diverses manifestations communales et privées;
- pose et dépose des compteurs d'eau pour révision, réparation et nouveaux immeubles;
- conseils aux usagers (qualité de l'eau, analyses de consommation, etc.).

La longueur totale du réseau d'eau potable est d'environ 51,5 km.

Réseau d'électricité basse tension

Principaux travaux:

- pose et raccordement de 6 alimentations électriques de nouveaux bâtiments et de 11 réfections de l'alimentation électrique d'anciens bâtiments;
- pose et raccordements de 3 nouvelles armoires de réseau et remplacement ou réfection de 2 anciennes;
- pose de 4 branchements provisoires pour des tiers et les services communaux;
- pose de 12 branchements provisoires pour les manifestations organisées par la Commune et les sociétés locales;
- conseils aux usagers (qualité de l'électricité, analyses de la consommation, etc.).

La longueur totale des câbles du réseau communal basse tension hors éclairage public atteint environ 155 km.

Réseau d'éclairage public

Principaux travaux:

- renouvellement de 59 luminaires par de nouveaux candélabres plus économiques, ainsi que l'échange de 571 lampes de l'éclairage public;
- contrôle NIBT de 1'020 mâts d'éclairage public.

Le réseau d'éclairage public compte environ 98 km de câbles et 2'200 points lumineux pour une puissance installée globale de 306 kW. Les 59 luminaires remplacés cette année permettent non seulement le maintien d'un éclairage public de qualité mais aussi une économie de puissance d'environ 3,1%. Par ce renouvellement, une diminution globale de 57 kW a ainsi pu être réalisée depuis 1999 (soit environ 15% de consommation en moins).

Renouvellement et extension

Selon la planification établie à l'interne en coordination avec les autres services intéressés (Ville de Lausanne, Swisscom, Cablecom, etc.), le renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable et d'électricité a concerné principalement les avenues de Lavaux et de l'Avenir, ainsi que des introductions d'immeubles pour le réseau d'électricité.

Ce renouvellement a occasionné:

- pour le réseau principal de distribution d'eau, la pose de 812 m de conduites, soit un renouvellement d'environ 1,6% du réseau, ainsi que le renouvellement de 90 m de la conduite d'adduction des sources de Montpreveyres, de 46 alimentations d'immeubles et de 6 bornes hydrantes;

- pour le réseau d'électricité, la pose de 4'160 m de câbles réseau en cuivre isolé en plastique, toutes sections de câbles confondues.

Dépannages et services de piquet d'urgence

Eau

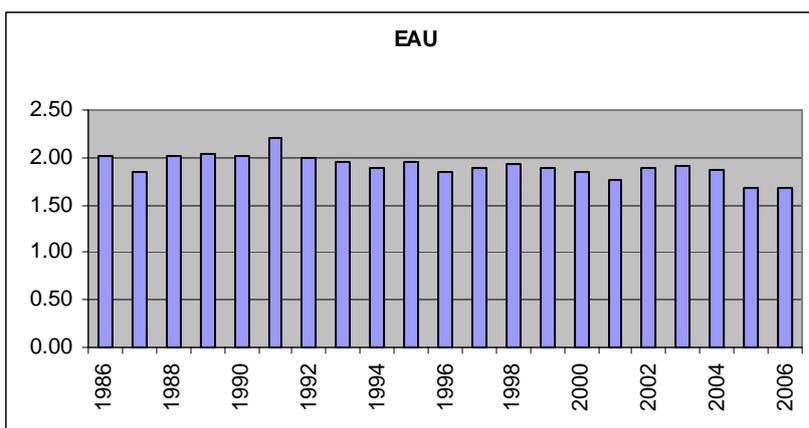
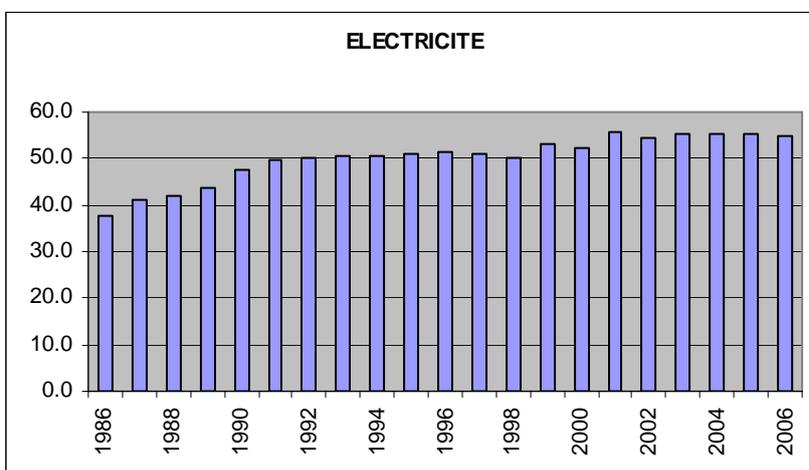
Le personnel du Service des eaux de Pully et d'eauservice Lausanne ont assuré 52 piquets hebdomadaires caractérisés par 37 interventions.

Electricité

Les interventions du personnel, en dehors des heures de service et pendant les 53 week-ends de piquet, sont au nombre de 10.

Statistiques

Evolution des achats d'électricité et d'eau sur 20 ans



Au 31 décembre, le nombre de contractants raccordés au réseau d'eau s'élevait à 1'984.

<i>Volume introduit dans le réseau pullièran</i>	
Sources de Montpreveyres	169'405 m3
Achat à eauservice Lausanne	1'518'587 m3
Total:	1'687'992 m3

Volume consommé

Le volume total consommé pour tous les usages normaux est de 1'427'580 m3.

Les pertes d'eau, provenant principalement des fuites sur le réseau de distribution et sur les branchements, se montent à 189'540 m3, soit 11.7% du volume introduit.

Electricité

Au 31 décembre, 10'227 contractants étaient raccordés au réseau d'électricité.

Achats d'énergie électrique pour l'année:

54'826'795 KWh (55'460'756 KWh en 2005), représentant une baisse de 1.14%.

Installations électriques intérieures et métrologie

L'activité de l'unité «Installations électriques intérieures et métrologie» s'est concentrée sur le suivi de l'application de la nouvelle ordonnance (réception, contrôle technique et archivage) et sur les diverses mesures électriques nécessaires lors de la mise en service de nouvelles installations.

Au cours de l'exercice, 291 propriétaires d'immeubles ont été invités à faire contrôler leurs installations par des organismes de contrôle privés.

<i>Actions liées à l'OIBT pour Pully</i>	
Avis d'installation	91
Rapports de sécurité	194
Avis de suppression de défaut	1
Ordres de contrôle	291
Rattrapage du contrôle périodique en retard	0

En raison du retard dans le développement du nouveau logiciel dédié au suivi du contrôle selon l'OIBT*, aucun rattrapage du contrôle périodique en retard n'a été effectué en 2006.

*OIBT – Ordonnance sur les installations à basse tension

Compteurs d'électricité

Le parc de compteurs compte environ 10'935 appareils de tarification. Les compteurs fabriqués dans les années 70 et antérieures sont maintenant remplacés par du matériel neuf. Dès lors, les actions au niveau des compteurs, à savoir les contrôles par sondage, les échanges, les nouveaux abonnés, ont représenté 405 interventions. Pour cause de mise à niveau de la nouvelle base de données pour la facturation (IS-E), les révisions obligatoires ont été exceptionnellement reportées de 2006 à 2007.

Assainissement et STEP**Réseau d'assainissement**

En plus de la réhabilitation des réseaux d'eaux usées et de la mise en séparatif des réseaux d'évacuation des eaux, réalisée au cours des chantiers «multi réseaux» et du PGEE, il a été procédé:

- au curage d'environ 10'000 m de collecteurs;
- au contrôle télévisuel de près de 850 m de conduites;
- aux travaux de remplacement d'un tronçon de collecteur unitaire d'un diamètre de 700 mm au carrefour des rues du Centre, de la Gare et du Midi. Le collecteur était effondré et probablement à l'origine des mauvaises odeurs constatées par moment dans le quartier;
- aux travaux de correction de deux branchements mal raccordés au chemin du Coteau, au droit du N° 12. Cette intervention a été l'aboutissement d'importantes recherches de la direction en collaboration avec la STEP, suite à une pollution constatée au niveau du collecteur d'eaux claires du chemin de Villardin au niveau de l'embouchure du lac.

STEP

Au 31 décembre, les équivalents-habitants* raccordés à la STEP se répartissent comme suit:

	31.12.2005	31.12.2006
Belmont**	3'195	3'411
Paudex	1'680	1'673
Pully***	17'269	17'470
Totaux	22'144	22'554

* EH = Equivalent-habitant comprenant la population raccordée permanente + 1/3 lit d'hôtel + 1/3 lit para-hôtellerie + 1/3 nbre d'emploi + 1/4 places de café-restaurant.

** 75 habitants de la commune de Lutry sont compris dans le total de Belmont.

*** 69 habitants du quartier lausannois du chemin des Côtes-de-Montmoiret sont compris dans le total de Pully.

Par contre, 1'455 habitants de Pully sont raccordés sur le bassin versant de la Vuachère, relié à la STEP de Vidy.

Près de 10'400 contrôles analytiques de l'eau et des boues ont été effectués par le personnel de la STEP. Ils démontrent que les rendements sont excellents (88.7% pour la biologie et 86.3% pour l'élimination du phosphore).

Avec une pluviométrie de 1'222.5 mm (773 mm en 2005), il a été enregistré un déversement des eaux, après décantation, durant 273 heures (3.1% du temps) représentant un volume de 360'756 m³ (142'649 m³ en 2005), soit 13.4% du volume total, non traité biologiquement.

Données statistiques	2005	2006
Eaux traitées (m3)	2'091'423	2'336'156
Débit moyen journalier (m3)	6'125	7'389
Boues primaires soutirées (m3)	14'507	12'390
Boues déshydratées évacuées pour l'incinération (to)	1'015	962
Matières sèches évacuées (to)	290	282
Sables évacués à la STEP de Lausanne (to)	13	12
Déchets de grille incinérés (to)	75	57
Perchlorure de fer pour déphosphatation (to)	233	207
Produits réactifs pour déshydratation (kg)	1'800	1'800
Electricité achetée aux SI (kWh)	410'874	186'435
Electricité fournie par le couplage chaleur-force (kWh)	245'943	309'004
Electricité vendue aux SI (kWh)	1'266	540
Electricité totale consommée (kWh)	656'817	495'439
Biogaz utilisé par le groupe (m3)	133'959	182'768
Gaz de ville (acheté aux SI de Lausanne)	9'594	5'625

Principaux travaux

La pose de barrières démontables le long des bassins de décantation primaire a permis d'améliorer la sécurité autour des bassins.

Nous avons procédé au contrôle complet des ponts racleur des bassins primaires. Nous en avons profité pour leur faire un rafraîchissement complet de la peinture afin d'éviter toute dégradation de leurs châssis.

L'étude de faisabilité de l'optimisation du traitement des eaux usées et la réhabilitation des bassins biologiques et de décantation de la STEP, réalisée par le bureau BG Bonnard & Gardel Ingénieurs Conseils SA fin 2005, début 2006 avait abouti notamment à des estimations de coûts des travaux (génie civil et électromécanique) pour différentes variantes de réhabilitation de la STEP. Toutefois, pour pouvoir véritablement comparer ces variantes entre elles, il était nécessaire d'y intégrer les aspects fonciers (coûts et rendements des terrains). Pour obtenir ces renseignements, le bureau Laurent Vago SA à Corsier a été mandaté pour effectuer une évaluation sommaire des biens-fonds concernés.

Suite à un contrôle périodique d'Electrosuisse, plusieurs installations ont nécessité des remises en conformité: des installations de déshydratation, des installations d'épaississement et du local «entre digesteurs». D'autres parties de la STEP feront l'objet d'un nouveau contrôle en 2007.

Au chapitre de l'entretien des installations, les travaux suivants ont été effectués:

- remplacement du rotor et du stator de la pompe à boue épaissie de la grille d'égouttement;
- changement du convertisseur de fibre optique;
- remplacement de la sonde de niveau du flocculateur de polymère;
- échange d'une pompe pour les boues mixtes du traitement primaire;
- remplacement du débitmètre de sortie suite à la rupture du 4-20 mA;
- révision de la culasse du Couplage Chaleur Force.

Evacuation des boues

L'usine d'incinération SAIDF de Posieux devait prendre la totalité des boues de la STEP de Pully, mais suite à des problèmes de mise en service de leurs installations, une partie de celles-ci ont été incinérées à la STEP de Lausanne et à l'usine d'incinération SATOM. Nos déchets de grille sont acheminés vers TRIDEL et l'ensemble de nos sables sont toujours traités par la STEP de Lausanne (lavage et mise en décharge).

Station de pompage (STAP)

Suite aux deux incidents survenus en 2005, l'entreprise Didier Steimer SA, spécialiste dans l'étude et la réalisation de station de pompage, a été mandatée pour procéder à un audit complet de la station de pompage. Le rapport final doit parvenir au début de 2007.

Stations de relevage (STREL)

Aucun gros travaux n'est à signaler sur les deux stations de relevage. Les vis remplacées en 2005 fonctionnent conformément aux attentes.

Routes, voirie, gestion des déchets

Routes

Principaux chantiers terminés en 2006

Réfection de chaussée 2006 - Rue de la Poste

Pour mémoire, il convient de rappeler que, pour des motifs budgétaires, seule une partie des travaux de réfection de la rue de la Poste a été exécutée en 2005, à savoir le remplacement complet de la structure de la chaussée Sud (fondation et couche de support, depuis le giratoire de la gare jusqu'au côté Ouest de la grande salle) où la chaussée était la plus détériorée.

Afin d'optimiser les coûts, la direction a prévu, dans son budget de réfection des chaussées 2006, l'exécution de la suite de la chaussée Sud, reportant les revêtements définitifs à 2007.

Cependant, les réflexions suivantes ont abouti à exécuter le solde intégral des travaux en juillet 2006:

- la circulation sur une couche de support dépourvue du revêtement définitif n'est pas souhaitable à moyen terme (dégradation de cette dernière et sous-dimensionnement temporaire de la structure);
- l'étalement des travaux sur plusieurs années augmente les coûts (répétition de la mise en place des installations de chantier);
- la gêne aux riverains est limitée à une seule intervention.

Les travaux suivants ont donc été réalisés:

- suite de la réfection complète de la chaussée Sud (fondation et couche de support, depuis le côté Ouest de la grande salle jusqu'au carrefour du «Prieuré»);
- rabotage (2 cm) du revêtement bitumineux de la chaussée Nord et Sud (y compris zone réfectionnée en 2005) et pose, de nuit, d'un nouveau tapis sur les deux voies.

Cette seconde étape a été exécutée durant la période des vacances scolaires, du 10 au 20 juillet, afin de limiter les désagréments pour les riverains. Pour éviter un dépassement du budget, d'autres travaux prévus ont été reportés.

Autres réfections

Une étude détaillée et plusieurs analyses (carottes montrant que la fissuration concerne essentiellement la couche d'usure), ont abouti à l'entretien prioritaire de quatre autres secteurs endommagés:

- route de Chenaule, aux Monts-de-Pully: rabotage du revêtement de surface et mise en place d'un nouveau tapis (3'400 m²);
- avenue des Alpes Est: rabotage du revêtement de surface, reflachage et mise en place d'un nouveau tapis (560 m²);
- boulevard de la Forêt, localement (arrêts de bus): rabotages de revêtements bitumineux et purges, reflachage et pose d'un nouveau tapis (150 m²);
- chemin des Bains, voie Sud: rabotage du revêtement de surface et mise en place d'un nouveau tapis (720 m²).

Gestion des déchets

Comparaison des poids des divers ramassages en 2005 et 2006 (en kg)

Matière	2005	2006	Diff. poids	Différence (%)
Ordures ménagères	4'054'600	3'992'500	- 62'100	- 1.5%
Déchets encombrants	392'160	449'180	+ 57'020	+ 14.5%
Verre	647'860	637'390	- 10'470	- 1.6%
Papier	1'117'580	1'132'730	+ 15'150	+ 1.4%
Déchets administratifs	4'850	0		
Ferraille et déchets encombrants	74'450	79'250	+ 4'800	+ 6.4%
Déchets végétaux	950'070	990'610	+ 40'540	+ 4.3%
Huiles usées	6'940	7'090	+ 150	+ 2.2%
P E T	47'920	47'140	- 780	- 1.6%

Aluminium + fer-blanc	3'700	5'601	+ 1'901	+ 51.4%
Piles	526	513	- 13	- 2.5%
Déchets spéciaux (CRIDEC)	6'399	5'763	- 636	- 9.9%
TOTAL	7'307'055	7'347'767	40'712	+ 0.6%

Le total des collectes sélectives effectuées en 2006 s'élève à 3'355'267 kg, soit 45% de déchets triés à la source, ce qui correspond, par habitant et par année à:

<i>Déchets (en kg/habitant/an)</i>	<i>Pully 2005</i>	<i>Pully 2006</i>	<i>Vaud 2005 Commune 1000 hab ou +</i>
Ordures ménagères	247	240.8	280
Déchets encombrants	24	31.8	31
Verre	39	38.4	43
Papier	68	68.3	72
Déchets végétaux	58	59.7	74

Sur le plan financier, on peut relever avec satisfaction que, tout en étendant les prestations (collecte des déchets verts et doublement de la collecte papier, entre autres), la mise en concurrence des prestataires de service a permis de faire baisser les coûts de Fr. 149.- hab/an en 2001 à Fr.115.60 hab/an en 2006, soit - 22.5%.

Déchets verts

La collecte «porte à porte» des déchets végétaux donne entière satisfaction. Actuellement, 1'211 conteneurs privés sont en service.

Papier

La «double» collecte mensuelle du papier porte ses fruits puisque le volume continue à augmenter.

Alu et fer-blanc

La mise en place, à trois endroits, de deux conteneurs pour le ramassage de l'aluminium ménager et le fer-blanc donne de bons résultats; ils vont donc être maintenus.

Déchets spéciaux

Comme ces dernières années, deux journées de récolte des déchets spéciaux ont été organisées les samedis 6 mai et 7 octobre, en collaboration avec les communes de Belmont et de Paudex.

Coup de balai

Cette année encore, des employés de Tetra Laval ont été volontaires, le samedi 20 mai, pour faire un nettoyage de forêt en collaboration avec notre service. Au cours de cette journée, il a été ramassé 19 sacs de 110 litres de déchets, environ 150 kg. de verre et 20 kg. de ferraille. A la même date, les Monts-de-Pully ont été nettoyés par des habitants de Pully. Cette opération sera

certainement reconduite en 2007. Que tous ceux qui ont participé à cette journée en soient vivement remerciés.

Travaux du service

Service hivernal

L'hiver 2005/2006 a été très rigoureux. Le service, secondé par celui des parcs et promenades et appuyé par des entreprises privées, est intervenu à 25 reprises, dont 23 fois hors de l'horaire de travail.

Travaux journaliers

Dès le mois de juin, la mise en route de la nouvelle organisation du nettoyage des secteurs donne satisfaction. Les balayeurs de secteur, hormis ceux du village et des rives du lac, ont été remplacés par deux équipes mobiles composées de deux employés et d'un véhicule spécialement équipé. Ces dernières parcourent le secteur du bas et du haut avec un programme de travail permettant un passage journalier ou hebdomadaire, selon la nécessité, aux endroits qui ne peuvent être nettoyés mécaniquement.

La priorité est donnée au nettoyage et au balayage des rues, places et trottoirs. Ce travail est effectué par les balayeurs, avec deux balayeuses mécaniques en appui, de même qu'un engin mécanique laveur. Une équipe s'occupe, chaque jour, du nettoyage des WC publics, du contrôle et du nettoyage des bennes à verre, des containers à PET et des déchets organiques ménagers.

Un service d'entretien est également assuré les samedis, dimanches et jours fériés, de 6h00 à 9h00, afin de garantir la propreté du centre ville, des rives du lac et des principaux points de collecte des déchets.

Travaux spéciaux

Le service s'occupe aussi de l'entretien des routes et des trottoirs, y compris le fauchage des talus. Il remplace les bancs publics et les corbeilles à papier, si besoin est. Il procède à l'échange du sable des 22 fosses à chien, quatre fois par année. Enfin, il effectue de nombreux des travaux demandés par les autres directions, représentant:

<u>Administration générale</u>	<u>557 h.</u>
<u>Domaines</u>	<u>305 h.</u>
<u>Ecoles</u>	<u>54 h.</u>

Les travaux ponctuels les plus significatifs de cette année effectués par le service sont les suivants:

- réfection de sentiers;
- réfection du dallage à la place de la grue au port de Pully;
- évacuation de déchets de bois le long des rives du lac;
- remplacement de 6 regards sur chambre;
- fabrication de bases pour la pose de 10 totems de signalétique;
- remplacement d'un sac d'eaux pluviales;
- réfection de 3 caniveaux;
- réfection des trous sur chaussée avec tapis froid;
- remplacement de 2 cadres sur des sacs d'eaux pluviales;
- reflachages au chemin du Stand;

- réfection de la fontaine du chemin Davel;
- fabrication de bases pour corbeilles;
- fabrication de cadres pour sacs d'eaux pluviales;
- remplacement de corbeilles vandalisées;
- chemin du Château-Sec, construction de deux îlots;
- bétonnage de points de mesure dans le glissement au chemin des Rafforts;
- route de Vevey 42, réfection du mur en moellons.

Cours d'eau

La Chandelard et la Paudèze n'ont pas nécessité de travaux de nettoyage particuliers.

DIRECTION

DE L'URBANISME

ET DE L'ENVIRONNEMENT

Direction de l'urbanisme et de l'environnement

L'année 2006, c'est...

Des planifications qui divisent.

La pression sur le sol qui augmente.

Le boum de l'activité de la construction.

Du bruit autour des parois CFF.

Conformément au Plan directeur communal (ci-après PDcom), la planification du territoire communal s'est poursuivie avec l'approbation du plan partiel d'affectation (PPA) de Samson Raymondin et les mises à l'enquête du PPA «C.F. Ramuz-Tirage» et du PPA «Boverattes».

Ces deux projets ont suscité de nombreuses réactions, un certain nombre d'oppositions et, pour l'un d'entre eux, une pétition de la part du voisinage, démontrant par là même les difficultés d'une concrétisation de réflexions pourtant conformes aux objectifs et principes du PDcom.

Parallèlement à l'évolution de ces planifications se sont développées les études d'aménagement sur le devenir du port de Pully et du Vallon de la Paudèze, qui ont également démontré que les intentions élaborées et contenues dans le PDcom étaient toujours d'actualité.

Reste le plan général d'affectation du secteur des Monts-de-Pully et le plan partiel d'affectation du hameau des Trois-Chasseurs, dont l'issue, liée aux vœux du Syndicat des améliorations foncières des Monts-de-Pully, devra faire l'objet d'une nouvelle décision du Conseil communal conformément à l'arrêt du Tribunal administratif.

La direction a, par ailleurs, été étroitement liée au développement du projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), tant sur les plans politique que technique (représentation des communes de l'Est lausannois au Comité de pilotage).

Le projet d'assainissement du bruit des CFF a provoqué une levée de bouclier de la part des riverains concernés par la pose des parois antibruit prévue le long des voies, ce qui a finalement incité l'Office fédéral des transports à radier la procédure de mise à l'enquête faite au début 2006.

Outre le suivi du chantier de réaménagement de l'avenue de Lavaux, la direction a participé à l'élaboration des projets de divers réaménagements urbains, en collaboration avec la Direction des travaux et des services industriels et celle de la sécurité publique.

En ce qui concerne les activités de la construction et par rapport aux années précédentes, la direction a traité un nombre constant de demandes de permis de construire pour des objets représentant, par contre, une masse financière investie en forte augmentation. Les terrains disponibles se faisant plus rares en zone urbaine, la pression sur ces derniers se fait de plus en plus forte et chaque nouveau projet propose, quasi systématiquement, une utilisation maximale du potentiel constructible, ce qui provoque très souvent l'opposition du voisinage, avec son enchaînement habituel de procédures juridiques.

La direction a, comme chaque année, été mise à contribution par de nombreux chantiers de réhabilitation du patrimoine immobilier communal, dont le plus conséquent concerne la deuxième étape de la rénovation des installations sanitaires du Collège Arnold Raymond.

Pour sa part, le Service des parcs et promenades a continué la mise en place des mesures d'économies dans le cadre de l'entretien des espaces verts et des cimetières.

Planification du développement de la Ville

Parmi les projets de planification (ci-après PPA), identifiés comme sites stratégiques dans le Plan directeur communal (ci-après PDcom), aboutis ou en passe de l'être, figurent les dossiers suivants.

PPA «Samson Reymondin»

Le PPA et son règlement (RPPA) «Samson Reymondin», adopté par le Conseil communal le 5 octobre 2005 et approuvé par le Département des institutions et des relations extérieures (DIRE) le 25 janvier 2006, a fait l'objet de deux recours des CFF et de l'OFT auprès du Tribunal administratif.

Après de longues discussions et suite à une séance de conciliation, qui s'est déroulée au Tribunal administratif en présence de toutes les personnes concernées à la fin de l'année 2006, les deux recours ont été retirés. Une servitude de droit privé a pu être négociée entre le propriétaire et les recourants, rendant dès lors le PPA opérationnel.

PPA «C.F. Ramuz-Tirage»

Le projet de plan partiel d'affectation (ci-après PPA) «C.F. Ramuz-Tirage» a fait l'objet d'une présentation à la Commission permanente d'urbanisme (ci-après CPU) au printemps, qui lui a, dans l'ensemble, réservé un accueil favorable.

Suite à cette présentation, le PPA a été mis à l'enquête publique du 16 mai au 15 juin, accompagné par un rapport 47 OAT (description du contexte d'implantation du projet), d'une étude de circulation et d'une notice d'impact sur l'environnement; ces trois documents ont démontré la conformité du projet aux objectifs du PDcom et aux buts et principes d'aménagement du territoire.

Une information publique a été organisée le 29 mai, réunion qui a donné lieu à de virulentes réactions. L'enquête publique a suscité une cinquantaine d'oppositions, ainsi qu'une pétition adressée au Conseil communal et signée par plus de 2'000 personnes.

Les trois principales critiques soulevées par ce projet concernent:

- la construction d'un nouveau parking commercial à proximité de celui existant du Pré de la Tour;
- la livraison des commerces;
- les gabarits des nouvelles constructions.

Ces trois facteurs provoquant, d'après les opposants, des nuisances inadmissibles (bruit et air) avec l'augmentation de la charge de trafic des véhicules motorisés.

Suite à cette procédure, un complément d'étude a été effectué afin de trouver une solution prenant en compte les remarques formulées concernant l'accès et les manœuvres des véhicules de livraison depuis l'avenue C.F. Ramuz. Une solution satisfaisante a pu être trouvée sur ce point et sera intégrée au projet final.

Un autre complément d'étude est actuellement en cours, avec comme objectif de vérifier la faisabilité d'une liaison piétonne souterraine attractive entre les nouvelles surfaces commerciales du PPA et le parking du Pré de la Tour.

Le projet pourra ensuite être finalisé et présenté au Conseil communal, en principe en fin d'année 2007.

PPA «Boverattes»

Le PPA «Boverattes» et le plan directeur localisé «Boverattes» (ci-après PDL) ont fait l'objet d'une présentation à la CPU au printemps. Le contenu des documents présentés a été accueilli globalement de manière positive et certaines remarques formulées ont pu être intégrées au projet.

Le PPA, accompagné de son rapport 47 OAT, d'une étude acoustique et du PDL, a été mis à l'enquête publique et, respectivement à la consultation publique, du 2 juin au 3 juillet. L'ensemble de ces documents démontre la conformité du projet au PDcom et aux buts et principes de l'aménagement du territoire. L'emploi du PDL permettra de laisser à la Municipalité une marge d'appréciation quant à l'affectation pour le futur (constructions d'utilité publique ou habitations).

Une séance d'information publique a eu lieu pendant l'enquête publique. De nombreuses oppositions du voisinage ont été formulées, portant principalement sur l'urbanisation de ce secteur diminuant la vue, sur la légère densification proposée (+ 15% par rapport aux droits à bâtir actuels de la zone de villas) et sur l'augmentation du trafic automobile.

L'examen de l'ensemble des oppositions est actuellement en cours. Il est prévu d'organiser des séances de conciliation avec les propriétaires du périmètre du PPA. Suite à cette démarche, le projet pourrait être soumis au Conseil communal dans le courant de l'automne 2007.

PPA «Port de Pully»

En 2004, une étude préliminaire a été menée dans le but de vérifier si les réflexions faites dans le cadre du PDcom étaient fondées. Il a été ainsi démontré que celles-ci restent valables.

Après cette étude, un projet de PPA a été engagé et présenté à la CPU au cours du printemps. Il propose une extension du port, côté lac, en continuité du port actuel. Le statut de parc public est maintenu. Quelques nouveaux droits à bâtir pour une éventuelle extension du restaurant avec une structure hôtelière sont prévus aux alentours du périmètre du restaurant actuel. L'avenir du chantier naval est aussi assuré.

Ce projet de PPA doit encore être complété d'un règlement et d'un rapport 47 OAT avant son envoi aux services de l'Etat concernés pour un examen préalable. Le projet pourra ensuite être mis à l'enquête publique avant son passage au Conseil communal et son approbation par le chef du Département.

PPA «Vallon de la Paudèze»

A la fin de 2005, le Conseil communal a voté un crédit pour réactiver l'étude d'aménagement du Vallon de la Paudèze, régi actuellement par plusieurs plans spéciaux.

Pour ce périmètre, le PDcom prévoit l'extension d'activités sportives, la construction de logements, un maintien souhaité d'artisanat et la création d'un espace sous forme de parc le long de la Paudèze.

Le projet élaboré dans le courant 2006 a permis de vérifier ces affectations et leur intégration dans ce site, ainsi que la faisabilité du programme du concours lancé en 1988. L'accessibilité au quartier n'étant en l'état pas assurée, le projet propose la création de deux nouvelles dessertes.

Cette étude de faisabilité a été complétée par une étude paysagère et une étude géologique (vérification de la qualité du terrain dans le périmètre de la zone de remblai). Les résultats de ces études seront traduits sous la forme d'un PPA avec son règlement et un rapport 47 OAT dans le courant de l'année 2008, avant de poursuivre la procédure usuelle.

PPA des Monts-de-Pully et PPA du hameau des Trois-Chasseurs

Pour rappel, à la fin de l'année 2000, un plan général d'affectation des Monts-de-Pully (ci-après PGA) et un PPA «Hameau des Trois-Chasseurs» ont été acceptés par la Municipalité et approuvés par le Conseil communal.

Un propriétaire a fait recours auprès du Tribunal Administratif, qui lui a donné raison sur le point de la nécessité de vérifier, parallèlement à la procédure précitée, la faisabilité d'un remaniement parcellaire avec péréquation réelle sur l'ensemble du périmètre du PGA.

Cette démarche étant longue et coûteuse, la Municipalité a demandé au Syndicat des améliorations foncières des Monts-de-Pully d'organiser, par le biais de sa Commission de classification, une ultime tentative de négociation entre les principaux propriétaires afin de débloquer la situation.

Toilettage du RCATC

Quelques dispositions de l'actuel règlement sur l'aménagement du territoire et les constructions (ci-après RCATC), adopté par le Conseil communal le 11 octobre 2000 et approuvé par le Chef du Département le 12 mars 2001, posent certains problèmes d'application et d'interprétation.

Pour une question de sécurité du droit, les lois fédérales et cantonales relatives à l'aménagement du territoire stipulent qu'un règlement ne peut être révisé avant quinze ans, et que «lorsque les circonstances ont sensiblement changé», ce qui limite le champ d'une révision à un toilettage.

Pour effectuer cette démarche, la Municipalité a décidé de se faire accompagner par une commission extraparlamentaire composée de spécialistes de la construction (juriste, architectes et promoteurs).

Cette commission aura pour tâche de proposer les modifications relatives aux dispositions réglementaires posant problème. Le résultat de ce travail devra être adopté par la Municipalité, puis soumis à la CPU, avant d'être envoyé à l'examen préalable auprès des services de l'Etat concernés. Cette démarche interviendra à fin 2007.

Suite à cette procédure, ces dispositions pourront être mises à l'enquête publique au début 2008, puis soumises au Conseil communal au cours du deuxième trimestre 2008, avant d'être approuvées par le Chef du Département.

Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Dans le but de maîtriser le développement de l'urbanisation et des transports privés (augmentation annuelle de 1,5%), les quatre Municipalités de l'Est lausannois et celle de Lausanne ont adopté le principe d'un concept de transports motorisés individuels et de transports publics.

Ce concept prévoit un projet de raccordement autoroutier entre Corsy et le port de l'Ancien Stand à Lutry, ainsi qu'un projet de création d'un axe lourd de transport public (variante tram) entre Lutry et Bussigny, de même que des mesures d'accompagnement liées à ces deux projets (création de P+R, réaménagement d'espaces publics, etc.).

L'obtention d'un financement fédéral est liée à la constitution d'une entité politique d'agglomération (volet institutionnel du PALM). Une convention a été signée le 22 février 2007 par les Municipalités dont le territoire est compris dans le périmètre du PALM et l'Etat de Vaud. Elle spécifie les modalités d'engagement des partenaires, notamment le financement des mesures prévues, l'organisation et la durée de la convention.

Aménagements urbains

Tout au long de l'année, la direction a participé activement à la concrétisation du projet de réaménagement de l'avenue de Lavaux en coordination avec la Direction des travaux et des services industriels (DTSI). Ce réaménagement de surface permettra de prolonger le concept paysager déjà réalisé à la Perraudettaz et de redonner une nouvelle identité à l'Est de cette avenue.

La direction a également élaboré de nombreux avant-projets, en relation avec de futurs chantiers initiés par la DTSI, en particulier pour le réaménagement:

- du boulevard de la Forêt;
- du chemin du Fau-blanc;
- de l'avenue de Belmont et de la place de Chantemerle.

En dernier lieu, la direction a élaboré, avec l'aide d'un mandataire externe, le projet de modération de trafic (Préavis N°4-2007) en réponse à la motion Dominique Favre «Limitation de la vitesse des véhicules dans les alentours du Collège de la Fontanettaz».

Activités de la construction

Les activités de la construction ont connu dans la zone urbaine de Pully un véritable «boum» en 2006, confirmant la tendance générale constatée dans le Canton et en Suisse.

Si ces activités sont réjouissantes du point de vue économique, elles provoquent à Pully de plus en plus souvent l'indignation du voisinage sur chaque projet et suscitent un nombre croissant d'oppositions et de recours au Tribunal administratif.

Ces réactions confirment le constat que, la zone urbaine étant pratiquement totalement bâtie, une densification se fait par le remplacement de villas ou de petites maisons par des immeubles plus volumineux, qui utilisent au maximum les droits à bâtir. Dans le secteur privé, les autorisations de construire de nouveaux logements (immeubles collectifs et maisons familiales) demeurent majoritaires.

L'année 2006 a donc connu un rythme soutenu et constant de demandes de permis de construire. La masse financière des coûts de construction a connu une forte augmentation d'environ 34%. Celle-ci, représentée par les autorisations de construire délivrées en 2006, atteint quelque 52 millions de francs d'investissements potentiels (38,70 en 2005).

Ce sont principalement les demandes concernant des immeubles d'habitation en propriété par étages qui sont nombreuses, ainsi que des habitations individuelles et des petits bâtiments. Ces secteurs représentent 18,74 millions de francs (12 en 2005), respectivement 9,7 millions de francs (8,3 en 2005) d'investissements prévisibles.

La transformation, la rénovation et l'entretien des bâtiments, toutes catégories confondues, a aussi connu une hausse significative puisque le montant des travaux s'élève à plus de 23 millions de francs (17,8 en 2005).

Dans le secteur public, c'est la deuxième étape de la rénovation des installations sanitaires du complexe Arnold Reymond, soit le collège proprement dit pour environ Fr. 600'000.-, qui a occupé la direction. Une somme de Fr. 1'100'000.- a par ailleurs été investie dans divers programmes de rénovation du patrimoine immobilier communal.

Police des constructions

Les données quantitatives sont présentées dans les tableaux ci-après. Les valeurs financières doivent être comprises conformément au chiffre 2 du Code des frais de construction (CFC), c'est-à-dire sans le prix du terrain, ni le coût des aménagements extérieurs, du mobilier et des frais secondaires.

Projets autorisés toutes catégories confondues (valeur en millions de francs)	2005	2006
Immeubles d'habitation collectifs	19,68	32,00
Maisons familiales	18,07	14,62
Bâtiments administratifs, commerciaux et d'intérêt général	0,95	5,38
Totaux	38,70	52,00

Projets autorisés en matière de constructions nouvelles (valeur totale en millions de francs)	2005	2006
Immeubles d'habitation collectifs	12,09	18,74
Maisons familiales	8,30	9,67
Bâtiments administratifs, commerciaux et d'intérêt général	0,50	0,24
Totaux	20,89	28,65

Projets autorisés en matière de transformation et de rénovation (valeur totale en millions de francs)	2005	2006
Immeubles d'habitation collectifs	7,59	13,24
Maisons familiales	9,77	4,96
Bâtiments administratifs, commerciaux et d'intérêt général	0,45	5,15
Totaux	17,81	23,35

Demandes de permis d'habiter/d'utiliser	2005	2006
Nombre de permis d'habiter/d'utiliser délivrés (définitifs)	53	18
Concernant:		
▪ Bâtiments d'habitation collectifs	8	4
▪ Maisons familiales	4	2
▪ Autres constructions principales	2	2
▪ Transformations, agrandissements	31	7
▪ Ouvrages accessoires	8	3

Construction de logements	2005	2006
Nombre de logements autorisés	27	57
Nombre de logements en construction	52	29
Nombre de logements construits (occupés)	73	51
Nombre de logements construits (vacants)	4	3

Demandes d'autorisation de construire/de démolir	2005	2006
Nombre de dossiers enregistrés	149	143
Nombre de dossiers soumis à autorisations	126	154
Nombre de dossiers soumis à l'enquête publique	77	74
Nombre de dossiers retirés (ou suspendus)	3	19
Nombre de permis de construire refusés	3	3
Nombre de permis de construire délivrés	120	132
<i>Dont:</i>		
▪ Après enquête publique	52	71
▪ Dispensés de l'enquête publique	68	61
<i>Concernant:</i>		
▪ Bâtiments d'habitation collectifs	9	9
▪ Maisons familiales	53	66
▪ Autres constructions principales	0	0
▪ Transformations, agrandissements	39	28
▪ Ouvrages accessoires	19	29
▪ Démolitions (avec permis de construire)	3	10
▪ Démolitions (sans permis de construire)	0	0

Procédures de recours

Le nombre de recours interjetés contre des décisions municipales relevant de la police des constructions ne va pas en diminuant. En 2006, 14 nouveaux recours sont venus s'ajouter aux cinq recours encore pendants des années précédentes. Au cours de l'année 2006, six d'entre eux ont été retirés, un a été partiellement admis et quatre ont été rejetés. Au 1.1.2007, une cause faisant l'objet de négociation a été suspendue. Le jugement des sept recours restants est attendu pour 2007.

Force est de constater que la plupart des recours sont le fait de propriétaires voisins, mécontents des projets de construction qui sont souvent ressentis comme une atteinte portée à leur environnement immédiat (dégagement, perte de vue, ensoleillement, nuisance, trafic en augmentation, etc).

Deux autres recours ont également été interjetés contre le PPA «Samson Reymondin» et contre la création du giratoire au carrefour des avenues de Lavaux et Samson-Reymondin.

Le premier, formé par les CFF et l' OFT, a été retiré suite à l'accord intervenu entre les parties. Le second, déposé contre la création du giratoire au carrefour des avenues de Lavaux et de Samson Raymondin, a été déclaré irrecevable le 26 janvier 2007.

Sur le nombre total de recours enregistrés depuis 2001 (55), 7 seulement ont été admis alors que 44 recours ont été rejetés ou retirés. Ainsi, on peut relever que, dans 86% des cas, le bien-fondé de la décision prise ces dernières années par la Municipalité a été confirmé.

A noter encore que sur les 7 recours admis, 3 l'ont été pour des questions de forme (octroi d'une dispense d'enquête publique en lieu et place d'une mise à l'enquête).

Transformations et rénovations du patrimoine immobilier

A l'instar de l'exercice précédent, la direction a consacré une part importante de son temps à mener à bien les différents programmes de réhabilitation et de modernisation du patrimoine immobilier communal, que ce soit sous sa propre responsabilité ou avec le concours de mandataires spécialisés.

Reconstruction de l'Eglise du Prieuré

Compte tenu de l'écart important entre les prétentions de l'architecte et l'appréciation de la Municipalité, une procédure, dite «expertise hors procès», a été engagée. Cette dernière a permis d'aboutir à une convention transactionnelle et d'arrêter les honoraires de l'architecte à fin janvier 2007.

Nouvel orgue de l'Eglise du Prieuré

Le nouvel orgue de l'Eglise du Prieuré a été inauguré lors d'un concert le dimanche 27 août.

Réalisé par la manufacture Hans Jakob Füglistler, à Grimisuat, cet instrument mécanique comporte vingt-quatre jeux répartis sur deux claviers et pédalier. Le buffet renferme 1'555 tuyaux en alliage d'étain et de plomb, ainsi que 66 tuyaux en bois.

Les travaux de reconstruction de l'Eglise du Prieuré sont ainsi terminés.

Défauts des vitrages des façades du Collège des Alpes

Quatre ans après l'inauguration du Collège des Alpes, le problème des défauts des vitrages des façades subsiste encore aujourd'hui.

Réduit de Fr. 70'000.- par le Conseil communal, le crédit alloué s'est avéré, lors de la rentrée des soumissions, insuffisant pour réaliser les travaux de remise en état.

L'étude en cours et la réalisation d'un prototype par la réfection d'un vitrage de la ludothèque permettront de finaliser le coût des travaux. Le Conseil communal en sera tenu informé.

Pavillons du Collège Principal

Le préau scolaire du Collège Principal est enfin débarrassé de ses pavillons provisoires.

Mis à disposition gratuitement par l'Etat de Vaud en 1996, les pavillons scolaires, précédemment installés au Gymnase de Chamblandes, répondaient au manque de salles de classe en attendant la construction du Collège des Alpes. Aujourd'hui, n'ayant plus de raison d'être, les pavillons ont été donnés à une association humanitaire pour la reconstruction d'une école en Bosnie.

Conformément à son engagement, l'association a réalisé, à sa charge, le démontage et l'évacuation des pavillons alors que la démolition du socle de fondation a été confiée, sans rémunération, à l'armée dans le cadre d'un exercice. Grâce à la mise en œuvre de ces solutions, le démontage et l'évacuation des pavillons, devisé initialement à quelque Fr. 120'000.-, n'aura finalement coûté que Fr. 26'000.- à la collectivité.

Affaissement du perron d'accès du Collège Pierre d'Arvel

Le perron d'accès du Collège Pierre d'Arvel, étayé provisoirement depuis plus d'un an, doit être remplacé.

L'ingénieur mandaté a constaté que les fondations de faibles dimensions reposent sur un terrain peu stable. La structure en béton armé présente d'importants signes de vieillissement, consécutifs à la carbonatation et à la fissuration des bétons, ainsi qu'à la détérioration de l'étanchéité.

Une étude est en cours pour le remplacement du perron. Ces travaux feront l'objet d'une demande de crédit en 2007, par le biais d'un préavis au Conseil communal.

Assainissement du Collège de Chamblandes

Dix ans après une première étude d'assainissement, le problème des installations techniques du Collège de Chamblandes subsiste encore aujourd'hui.

En effet, lors de sa séance du 10 mai, le Conseil communal a refusé le crédit nécessaire demandé par la Municipalité, acceptant ainsi de prendre le risque d'une panne technique et de ses conséquences financières. Cette décision ne pouvant en aucun cas être définitive, une réflexion sur un nouveau concept de rénovation devra être établie afin de présenter un nouveau préavis au Conseil communal.

Transformations intérieures du bâtiment du Prieuré 1

A l'automne, le bâtiment de l'administration du Prieuré 1 a été partiellement réaménagé par le déplacement de l'entrée principale et une redistribution des bureaux situés dans les étages.

L'entrée principale du bâtiment a été déplacée pour matérialiser la cage d'escalier, noyau spatial à partir duquel les espaces fonctionnels des étages tiennent compte de la nouvelle organisation interne des utilisateurs. La vitrine commerciale vacante a été réappropriée comme l'angle de l'entrée. Vingt mètres carrés ont ainsi été récupérés au profit des bureaux.

Selon le programme établi, les travaux ont été achevés au début de 2007.

EPIQR, concept de gestion de l'entretien du patrimoine immobilier

L'expertise technique systématique du patrimoine immobilier communal, avec l'outil de diagnostic EPIQR, se poursuit avec l'évaluation du bâtiment locatif de la place de la Gare 2.

Le logiciel EPIQR permet d'établir l'importance des dégradations d'un immeuble et de déterminer le coût estimatif de sa remise en état, en comparant des scénarios et en planifiant les investissements compte tenu du vieillissement des éléments du bâtiment.

Autres travaux

En collaboration avec la Direction des domaines, gérances et sports, le bureau technique assume l'entretien et la rénovation des immeubles du patrimoine immobilier de la Ville, qui représentent:

- 27 bâtiments locatifs;
- 32 bâtiments administratifs;
- 12 bâtiments scolaires;
- 4 églises;
- 3 théâtres;
- 1 piscine couverte;
- 1 Centre sportif de Rochettaz;
- 1 piscine non couverte (Pully-Plage);
- 1 port de petite batellerie.

Pour ce qui est de la majorité des interventions, celles-ci sont planifiées d'année en année et financées par le biais du budget soumis au Conseil communal ou par voie de préavis, selon leur importance.

Parmi les diverses transformations et rénovations du patrimoine immobilier communal, on retrouve la rénovation des installations sanitaires du Collège Arnold Reymond, soit le remplacement de la tuyauterie, son traitement et le changement des appareils.

A noter encore, toujours dans le cadre du Complexe Arnold Reymond, la rénovation de la piste d'athlétisme et la fermeture de cette dernière par de nouveaux portails et clôtures, ainsi que l'avant-dernière étape du remplacement des revêtements moquette des classes et des circulations du collège.

A relever aussi:

- la pose d'un nouveau parquet à la Grande salle de la Maison Pulliérane;
- le remplacement des fenêtres du dernier étage du Collège Principal par des éléments métal-PVC et la pose de stores à lamelles;
- la poursuite du programme de rénovation des bureaux de l'administration communale des bâtiments du Prieuré 2 et 2a.

Ces derniers travaux ont consisté en l'aménagement d'une nouvelle salle de Municipalité avec locaux de réception, la création d'un bureau pour les archivistes, le rafraîchissement de la cage d'escalier et le réaménagement des bureaux de l'Office de la population.

De plus, au cours de l'année écoulée, les travaux ci-après ont notamment été effectués:

- création d'un accès séparé au restaurant de Pully-Plage en dehors des heures d'ouverture de la piscine;
- changement de la chaudière du Chalet du port par une chaudière à gaz combinée avec un chauffe-eau;
- remise en état de la cour de récréation du Relais maternel de Guillemain: remplacement des clôtures et prolongement de la galerie sur la cuisine;
- remplacement des bas de façades de la cour du niveau + 3 du bâtiment du chemin de la Damataire 11 par des panneaux en matière synthétique;

- ravèlement, pour des raisons de sécurité, des éléments en molasse du bâtiment historique du Prieuré;
- première étape du chemisage des canalisations principales de la Maison Pulliérane;
- rafraîchissement de la cage d'escalier et du bar de l'Octogone.

Inspectorat des chantiers - Prévention des accidents

Comme chaque année, cet organe a contrôlé la sécurité sur les chantiers du bâtiment et du génie civil, cela dans son rayon d'activité s'étendant sur les communes de Pully et de Paudex. Dans ce cadre, 109 chantiers ont été visités à plusieurs reprises:

- 97 à Pully;
- 12 à Paudex.

93 d'entre eux l'ont été à l'occasion de travaux liés à la construction ou à la transformation de bâtiments, dont 16 en rapport avec des travaux routiers ou d'infrastructures techniques. Par ailleurs, il a été procédé à l'inspection spécifique de:

- 12 grues ou engins de levage;
- 41 échafaudages fixes ou mobiles.

Chauffages et réservoirs à combustible

Au 31 décembre, on dénombrait à Pully 1'953 installations de chauffage individuelles ou collectives, soit 2 de plus qu'une année auparavant.

Bien que les chiffres ne puissent pas être considérés comme le reflet d'une tendance durable, constat est fait que le gaz gagne toujours plus de terrain en tant qu'énergie de chauffage (installations nouvelles ou transformées).

Le fonctionnement de ces installations est assuré par les énergies suivantes:

mazout	1'122
mazout et appoint	6
gaz	714
gaz et appoint	9
électricité	83
bois et appoint	6
pompe à chaleur + électricité	5
pompe à chaleur + gaz	8

La capacité des différents réservoirs à combustibles et à carburants atteint 12'050'675 litres, dont la répartition est la suivante:

mazout	11'587'310
benzine	140'000
diesel et essence	311'365
huile	10'000
solvants	2'000

Le contrôle systématique et obligatoire de ces installations a permis de constater que 51 d'entre elles présentaient des défauts divers. Leurs propriétaires ont été appelés à effectuer les réparations sans tarder.

Développement durable

Agenda 21

Lors de sa séance du 2 novembre 2005, le Conseil communal a été renseigné sur les résultats de l'étude concernant les modalités de la mise en place d'un Agenda 21, objet de la motion de M. le Conseiller Daniel Wurlod.

Compte tenu de la situation financière actuelle, la Municipalité a proposé de renoncer à une enveloppe financière globale permettant l'élaboration d'un large catalogue d'actions, pour privilégier la mise en œuvre progressive de mesures concrètes, allant dans le sens d'un Agenda 21, financées par le biais du budget de fonctionnement.

Les propositions du préavis étant adoptées à une large majorité, plusieurs actions sont inscrites au budget 2007.

Cependant dans le courant 2006, des actions concrètes, allant dans le sens d'un Agenda 21, ont été poursuivies.

Les pavillons scolaires du Collège Principal ont été donnés à une association humanitaire, pour la reconstruction d'une école en Bosnie. Cette action répond aux trois critères du développement durable: l'efficacité économique, l'équité sociale et la préservation de l'environnement.

D'autres actions sont inscrites au budget de fonctionnement 2007, dont notamment: l'analyse d'un plan de mobilité d'entreprise, la poursuite de la démarche «Label Cité de l'énergie» et de la campagne Display (affichage des consommations d'énergie des bâtiments publics).

Plan de mobilité d'entreprise

Le plan de mobilité d'entreprise est un ensemble de mesures permettant de favoriser l'utilisation des moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle pour les déplacements liés aux activités professionnelles, ainsi qu'aux trajets pendulaires. La démarche vise à diminuer les nuisances environnementales, les besoins énergétiques, les impacts économiques et sociaux liés à la mobilité professionnelle.

Le plan de mobilité d'entreprise est une action concrète de développement durable qui sensibilise les collaborateurs de l'administration communale et encourage leurs comportements écoresponsables.

Un diagnostic sur les déplacements pendulaires, les modes de transports utilisés, les déplacements d'entreprise, les offres de stationnement et les besoins objectifs des collaborateurs en matière de mobilité est en cours.

Les résultats de ce diagnostic serviront de base à la Municipalité pour décider de la suite à donner à la mise en place d'un plan de mobilité d'entreprise.

Cité de l'énergie

L'état des lieux et l'évaluation de la politique énergétique communale touchent à leur fin.

Un grand nombre d'actions envisagées, réalisées et suivies en matière de politique énergétique communale, ainsi que la situation de la Ville par rapport aux exigences du Label Cité de l'énergie, ont été appréciées.

Sur cette base, la Municipalité décidera de la poursuite de la démarche en vue de l'obtention du Label Cité de l'énergie.

Campagne Display

Les performances énergétiques et environnementales des bâtiments scolaires, mesurées dans le courant 2006, seront prochainement rendues publiques avec l'affiche «Display».

Réalisée sur le modèle de l'étiquette énergie de l'électroménager et des automobiles, l'affiche européenne «Display» donne une classification allant de A à G pour chaque type de bâtiment. Elle sensibilise les usagers et les citoyens aux questions environnementales.

Les bâtiments scolaires ainsi que le bâtiment locatif de la place de la Gare 2, seront dotés de l'affiche «Display» dans le courant de 2007. Les bâtiments de l'administration devraient suivre en 2008.

Protection de l'environnement

Assainissement du bruit CFF

La Municipalité a pris acte de la position de l'Office fédéral des transports (OFT), informant que le projet des CFF concernant le territoire communal visait à assurer la protection maximale (murs antibruit jusqu'à 4 m. de hauteur), et n'a pas considéré les autres intérêts publics et privés en présence de façon adéquate.

Suite à ces considérations, les CFF ont communiqué à l'OFT le retrait du projet d'assainissement phonique de Pully mis à l'enquête au début 2006, en vue de l'élaboration d'un nouveau projet optimisé, qui sera soumis à l'OFT pour approbation d'ici à la fin mars 2007. Le nouveau projet sera soumis à une procédure ordinaire d'approbation des plans selon la législature ferroviaire et, par conséquent, mis à l'enquête pendant 30 jours.

Sur cette base, l'OFT a procédé à la radiation de la procédure en cours, devenue sans objet suite au retrait du projet par les CFF.

Travaux des commissions

Commission permanente d'urbanisme

Cette commission, placée sous la présidence de M. Marc Zolliker jusqu'au 30 juin et de M. Gérard Mieli à partir du 1er juillet, a siégé à trois reprises:

- 22 mars présentation des réflexions en cours sur le devenir du Port de Pully;
- 1er mai information sur les PPA «Boverattes» et «Ramuz-Tirage»;
- 25 octobre information générale sur les projets de planification de la législature 2006-2011.

Commission consultative d'urbanisme

La commission n'a pas siégé au cours de l'exercice 2006, aucun projet de construction n'ayant soulevé de problèmes particuliers d'intégration et d'esthétique.

Commission de salubrité

Cette commission, placée sous la présidence de Mme Lucienne Vasserot, s'est réunie à 21 reprises pour examiner 74 demandes d'autorisation de construire et donner son avis sur la délivrance de 18 permis d'habiter définitifs. Elle a également procédé à la visite de 33 réalisations nécessitant des interventions complémentaires en vue de l'octroi du permis d'habiter définitif.

De surcroît, elle a été interpellée à neuf reprises par des locataires et des propriétaires confrontés ou divisés par des problèmes de sécurité et d'hygiène, qui se sont finalement résolus à satisfaction.

Entretien des espaces verts et des cimetières

Parcs et promenades

La réflexion consistant à trouver de nouvelles économies dans la gestion de l'entretien des espaces verts communaux, initiée en 2004, s'est poursuivie en 2005 et en 2006.

La restructuration interne s'est formalisée avec le regroupement des deux équipes volantes. Cette équipe, forte de 7 personnes, se déplace dans les différents endroits de la Ville. Le personnel du service s'élève actuellement à 14 personnes et 3 apprentis. Il a pu compter sur l'aide de deux demandeurs d'emploi et d'auxiliaires, totalisant près de 1'870 heures de travail.

Le service s'est investi, en partenariat avec le secteur privé, dans de nombreux travaux paysagers et de taille d'arbres, principalement dans les secteurs du Village, du Port et du Centre sportif de Rochettaz.

Les incivilités et le vandalisme ont été l'une des préoccupations du service en 2006, avec notamment l'incendie qui a ravagé une partie de la place de jeux du parc Guillemain dans la nuit du jeudi 26 au vendredi 27 octobre.

Le service a, par ailleurs, traité les procédures d'abattage ou d'élagage d'arbres, en diminution par rapport à 2005 (54 dossiers pour 115 arbres).

D'autre part, comme chaque année, le service a également prêté son concours pour égayer, par des arrangements floraux, de nombreuses manifestations officielles (30), qui ponctuent la vie associative, sportive et culturelle de Pully.

Activités spécifiques

Plusieurs projets ont été mis en œuvre en vue d'améliorer l'usage de certains lieux fort fréquentés. Il s'agit notamment:

- du réaménagement de la place de jeux du Pré de la Cure par la pose de 3 éléments de jeux;
- de la pose de l'arrosage intégré dans la pelouse de l'esplanade de Chantemerle;
- de la création d'un jardin de graminées au Port de Pully, 60 carrés de 2m² dans le cadre du travail pratique individuel (TPI) de l'apprenti de 2^e année.

Le renouvellement du patrimoine arboricole communal a continué avec la plantation de 23 nouveaux arbres dans les différents secteurs, notamment au Parc de l'Emilienne.

L'inventaire du patrimoine des arbres communaux s'est poursuivi en collaboration avec le Service informatique. La deuxième moitié des arbres localisés par GPS a fait l'objet d'une fiche d'identification avec espèce et état sanitaire.

L'apparition de l'ambrosie sur le territoire pulliéran s'est confirmée en 2006 avec la découverte d'un nouveau foyer. Ces plantes, dites envahissantes, provoquent des problèmes de santé publique. Une information a été donnée à la population par le biais du pilier public. Le service est intervenu également pour la lutte contre les chenilles processionnaires dans plusieurs endroits du territoire communal, dans le secteur de Rochettaz en particulier.

Le service a également apporté son aide:

- aux vendanges du vignoble communal;
- au déneigement des routes et des trottoirs;
- à la mise en place de sapins de Noël;
- au ramassage des feuilles mortes en bordure des chaussées;
- à des travaux pour les autres directions.

Ce sont quelque 2'000 heures (2'270 en 2005) que ses collaborateurs ont consacré à l'exécution de ces prestations.

Cimetières

Suivant les instructions de la police municipale, le personnel a procédé à la désaffectation des tombes, caveaux et concessions venues à échéance au cimetière de Chamblandes (60).

Il a également accompli les tâches permettant aux familles en deuil de conduire à leur dernière demeure 132 personnes.

Etablissement horticole de Rennier 44**Statistique des plantes cultivées**

Plantes pour massifs, bacs et vasques (décorations estivales) dont 9'800 jeunes plantes achetées	16'200
Plantes pour massifs, bacs et vasques (décorations automnales et printanières) dont 14'500 jeunes plantes et 15'200 bulbes achetés	31'500
Plantes pour fleurs coupées dont 500 bulbes achetés	3'000
Plantes diverses pour décorations et manifestations dont 585 Chrysanthèmes pour l'Expo d'automne à l'Arboretum d'Aubonne	1'585
Bouquets de fleurs coupées pour bureaux et civilités	40
Plantes diverses cultivées pour vente aux communes voisines (Paudex et Belmont)	4'500

En mai, une partie des couches de culture a pu être démolie lors d'un cours de la PCi, en prévision du déplacement du tunnel de cultures actuellement en place à proximité de la ferme des Boverattes.

DIRECTION



DE LA SECURITE PUBLIQUE



Direction de la sécurité publique

Police

L'année 2006 c'est...

En septembre, l'arrivée de la Commune de Belmont dans le giron de la police intercommunale.

Un groupe de cyclistes opérationnels obtenant d'excellents résultats dans la prévention.

Une augmentation des incivilités avec des groupes de jeunes obligeant un changement de stratégie et la création d'un groupe de travail «incivilités».

Généralités

Face à l'augmentation des incivilités, la police intercommunale a innové en recevant les meneurs avec leurs parents. Ces rencontres démontrent une nette perte de points de repères de la part d'une infime minorité de notre jeunesse. Il est certain que nous devons réagir notamment en engageant un médiateur de rues et en développant la police de proximité.

Les délits de moindre conséquence ont, quant à eux, augmenté. Ils apparaissent comme un prolongement tristement naturel d'une ambiance répandue d'incivilités. Celles-ci interviennent, par exemple, sur la route, à l'école, dans les activités sportives et dans les loisirs avec des comportements admis depuis trop longtemps.

Nous sommes favorables à un partenariat sous forme de réseau. Une chaîne d'intervenants forme un filet social allant des parents au Juge, en passant par l'enseignant, l'Espace jeunes, l'assistant social et le policier, voire d'autres encore.

La lutte contre toutes les formes d'insécurité est une priorité importante pour toute la législature.

Formation

205 journées ont été consacrées à la formation du personnel lors de cours (sous-officier, circulation routière, tir, pilotage, moyens de contraintes, informatique, ACPMV, champignons, etc.).

Activités générales

Services d'ordre préventif et de circulation:

- 42 convois funèbres;
- 52 marchés;
- 131 manifestations diverses (sportives, culturelles, concerts, expositions, réceptions, assemblées, etc.).

Dénonciations	2006
<hr/>	
à l'Autorité communale	
o Commission de police Pully	1'237
o Commission de police Paudex	183
o Commission de police Savigny	27
o Commission de police Belmont	0
Loi sur les amendes d'ordre Pully	17'377
Loi sur les amendes d'ordre Paudex	478
Loi sur les amendes d'ordre Savigny	492
Loi sur les amendes d'ordre Belmont	103
à la Préfecture (divers circulation, LFSEE, police du commerce, etc.)	266
	(Paudex 14) (Savigny 25) (Belmont 2)
<hr/>	
à l'Office d'instruction pénale	130
	(Paudex 1) (Savigny 3) (Belmont 1)
<hr/>	
au Tribunal des mineurs	9
	(Paudex 1) (Savigny 4) (Belmont 1)
<hr/>	
Arrestations	40
	(Paudex 2)
Rapports de renseignements divers	402
Enregistrements de plaintes	241
Exécution de mandats et notifications diverses	1'990
Interventions de police-secours	4'378
	(Pully 3'915) (Paudex 232) (Savigny 178) (Belmont 53)

En ce qui concerne la prévention, en plus de toutes les interventions spontanées des policiers, on peut relever que:

- 1'223 automobilistes ont fait l'objet de «fichets conseils» (avertissements) pour diverses infractions aux règles de stationnement;
- 334 lettres d'avertissement ont été adressées pour non-respect de la priorité aux piétons engagés sur un passage de sécurité, ainsi que pour des infractions relatives au bruit, au comportement des chiens et à la pratique dangereuse du patin à roulettes sur la voie publique.

Circulation

Le service de police a enregistré 207 accidents, soit:

- 78 avec dommages matériels (Paudex 8 – Savigny 9 – Belmont 0);
- 38 avec lésions corporelles (Paudex 2 – Savigny 3 – Belmont 1);
- 1 mortel;
- 90 avec dommages matériels, sans faute grave (arrangement à l'amiable) (Paudex 5 – Savigny 5 – Belmont 1).

Les causes principales restent l'inattention, le refus de priorité, la vitesse et l'alcool.

Pully	0,5 ‰	0,8 ‰
Ivresses au volant sans accident	21	36
Ivresses au volant avec accident	0	7
Paudex	0,5 ‰	0,8 ‰
Ivresses au volant sans accident	13	16
Ivresses au volant avec accident	0	2
Savigny	0,5 ‰	0,8 ‰
Ivresses au volant sans accident	8	3
Ivresses au volant avec accident	0	0
Belmont	0,5 ‰	0,8 ‰
Ivresses au volant sans accident	0	0
Ivresses au volant avec accident	0	0
Taux d'alcoolémie maximum enregistré	2,78 ‰	

Contrôle automatique des feux rouges

Sept carrefours sont équipés d'installations de contrôle des feux rouges et de la vitesse, soit:

- carrefour de la Damataire Sud (direction Vevey);
- avenue C. F. Ramuz - chemin du Préau (direction Lausanne);
- carrefour de la Clergère (direction Lausanne);
- avenue de Lavaux - avenue du Tirage (direction Lausanne);
- boulevard de la Forêt - avenue de la Rosiaz (direction Belmont);
- avenue des Désertes - route du Port (direction Vevey);
- avenue C. F. Ramuz, hauteur du Collège de Chamblandes (direction Vevey).

L'unique appareil de surveillance est déplacé d'un poste à l'autre.

La caméra de contrôle a fonctionné durant 310 jours; 1'762'461 véhicules ont été «surveillés». Parmi ceux-ci, 220 ont franchi le feu alors qu'il était à la phase rouge, soit 0,0124%.

Contrôle de la vitesse

Radars mobile (véhicule)

Pully

Au cours des 276 heures de contrôle «radar» effectuées sur 15 artères différentes: 47'925 véhicules ont été contrôlés. 2'754 contraventions, soit 5,7% ont été relevées: 47 conducteurs ont été dénoncés auprès de la Préfecture (vitesse de plus de 15 km/h) ou du Juge d'instruction (vitesse de plus de 25 km/h.).

Vitesses maximales enregistrées: 100 km/h à l'avenue Général-Guisan, 91 km/h au boulevard de la Forêt et 58 km/h à l'avenue de l'Avenir (zone 30 km/h).

Savigny

Au cours des 43 heures de contrôle «radar» effectuées sur 9 artères différentes: 4'362 véhicules ont été contrôlés. 417 contraventions, soit 9,6% ont été relevées: 34 conducteurs ont été dénoncés auprès de la Préfecture ou du Juge d'instruction (vitesse de plus de 15 km/h).

Vitesses maximales enregistrées: 96 km/h à la route de la Claie-aux-Moines (60 km/h) et 92 km/h à la route de Lutry (50 km/h).

Radars fixe (contrôle automatique, couplé avec celui des feux rouges)

Au cours des 7'428 heures de contrôle, 1'762'461 véhicules ont été contrôlés. 9'283 infractions ont été constatées, soit le 0,52%: 122 conducteurs ont été dénoncés auprès de la Préfecture ou du Juge d'instruction.

Vitesse maximale enregistrée:

- 117 km/h à l'avenue de Lavaux (50 km/h)

Enseignement de la circulation

Les instructeurs spécialisés ont visité 26 classes à Pully, 3 classes à Paudex et, pour la première fois, 8 classes à Belmont.

De nombreux contrôles ponctuels ont également été effectués aux abords des établissements scolaires, afin de sensibiliser les usagers à la problématique du stationnement à proximité des écoles et du port de la ceinture.

Véhicules volés et trouvés

18 véhicules ont été annoncés volés, soit:

- 1 cyclomoteur;
- 8 cycles;
- 3 voitures;
- 6 motocycles.

13 véhicules ont été trouvés sur le territoire de la Commune:

- 1 cyclomoteur;
- 7 cycles;
- 5 motocycles.

Infractions à la Loi fédérale sur les stupéfiants

Dans le domaine de la lutte contre la consommation et le trafic de stupéfiants, on observe, cette année encore, une stabilité des infractions. 29 personnes ont été interpellées, dont cinq mineurs.

Commission de police

Elle a traité 1'269 cas.

La commission a:

- prononcé 1'237 amendes par voie de sentence sans citation et sommations (dénonciations sur fonds privé 134);
- cité 32 contrevenants et prononcé:
 - 8 amendes par sentence ou par sentence rendue par défaut;
 - 2 libérés de toute peine;
 - 22 prestations au travail.

Le secrétariat de la Commission de police a envoyé 402 sommations de payer. 15 cas sont demeurés sans effet. Une procédure a alors été engagée auprès de l'Office des poursuites.

167 demandes de conversion en arrêts ont été adressées à la Préfecture du district de Lausanne. Dans le cadre de cette procédure, certains condamnés ont préféré régler les montants dus afin d'éviter la conversion ou de subir la peine prononcée. Ces actions peuvent s'échelonner sur plusieurs années et pour 2006, c'est une somme de Fr. 15'883.05 qui nous a été rétrocédée par la Préfecture et le Service pénitentiaire.

La gestion administrative de la Commission de police de Paudex et de Savigny incombe à Pully.

183 dossiers ont été traités pour Paudex, dont 134 dénonciations sur fonds privé, 27 dossiers ont été traités pour Savigny.

Amendes encaissées - Pully

Procédure d'amendes d'ordre	
▪ règles de circulation	Fr. 243'133.61
▪ radar mobile	Fr. 179'579.15
▪ radar fixe	Fr. 549'050.29
▪ surveillance automatique des feux	Fr. 49'980.-
Procédure ordinaire en Commission de police	
▪ règles de circulation	Fr. 10'290.-
▪ radar mobile	Fr. 1'140.-
▪ radar fixe	Fr. 9'470.-
▪ surveillance automatique des feux	Fr. 540.-
Procédure de dénonciation en Commission de police	
▪ règles de circulation	Fr. 10'310.-
▪ règlements communaux	Fr. 16'590.20
▪ infractions sur fonds privé	Fr. 14'455.50
Rétrocessions d'amendes et frais par la Préfecture et le Service pénitentiaire	Fr. 15'883.05
Encaissements des frais de retrait de plaintes	Fr. 550.-
Revenu brut des amendes encaissées, y compris les frais de procédure (sentences, contentieux)	Fr. 1'100'971.80
Taxes CCP selon décomptes Postfinance	Fr. 7'632.09
Les frais de poursuites et de mainlevées d'oppositions se sont élevés à	Fr. 8'816.75

Amendes encaissées - Paudex

Règles de la circulation et frais	Fr. 21'040.-
Règlements communaux	Fr. 510.-
Infractions sur fonds privé	Fr. 5'850.-

Amendes encaissées - Savigny

Règles de la circulation	Fr. 35'660.-
Règlements communaux	Fr. 1'160.-
Infractions sur fonds privé	Fr. -----

Amendes encaissées - Belmont

Règles de la circulation	Fr. 4'080.—
Règlements communaux	Fr. -----
Infractions sur fonds privé	Fr. -----

Taxes et émoluments divers

lotos	exonération (Fr. 935.40)
taxes sur les spectacles (sociétés locales)	Fr. 4'205.90 (exonéré: Fr. 68'421.35)
tombolas	Fr. 864.00
taxes de séjour	Fr. 34'234.85
permissions (établissements publics)	Fr. 5'422.50
appareils automatiques	Fr. 1'600.00
horodateurs Fr. 331'739.- cash Fr. 9'071.50	Fr. 340'810.50
parking des Alpes - abonnements	Fr. 9'255.20
autorisations de stationnement (macarons)	Fr. 135'660.00
permis de pêche (lac)	Fr. 560.00
cartes journalières CFF	Fr. 23'760.00

Objets trouvés

441	objets ont été enregistrés au poste de police
218	objets restitués aux ayants droit
11	objets transmis à d'autres autorités (Police cantonale, Service des automobiles, etc.)
220	récompenses (Fr. 3'322.-) aux déposants
La somme d'argent suisse enregistrée atteint Fr. 5'154.75	

Signalisation routière

Comme chaque année, le Service de la signalisation routière a procédé à la pose de nombreux signaux, miroirs, bornes lumineuses et a réalisé du marquage routier sur l'ensemble du territoire, ainsi qu'à Belmont et à Paudex, ceci en fonction des décisions des Autorités et des exigences légales.

Le personnel rattaché à la Direction de la sécurité publique a consacré 102 heures pour réaliser divers travaux sur les communes de Belmont et de Paudex, principalement pour le marquage.

Le Service de la signalisation a été appelé à collaborer pour les principales manifestations suivantes: Festival For Noise – 20 kilomètres de Lausanne - Marathon de Lausanne - Fête du Sauvetage – Tournoi de tennis - 1er août - Tournoi de football – Tournoi de basket – Championnat du monde de triathlon – Course «A Travers Pully» – Régates du soir – Sunday's Cycling – Course de la société de gym – Schubertiades – Marcheurs de Pully – Manifestations diverses à Verte Rive – Pully Lavaux à l'Heure du Québec – Jubilé du jumelage Obernai - Pully – Pully en Fêtes (Nocturne).

L'appareil Mini-Speedy, affichant instantanément la vitesse des véhicules, a été installé à 230 reprises, essentiellement dans les zones 30 km/h et sur les trajets empruntés par les écoliers.

A 55 (43) reprises, nos services sont intervenus pour la remise en état de signaux endommagés ou démolis à la suite d'accidents ou de déprédations.

L'appareil de mesure de la vitesse et de comptage des véhicules TMS a été mis en place à 28 reprises pour des contrôles d'une semaine à chaque fois. Les données recueillies ont permis de répondre aux nombreuses interrogations des riverains et de parfaire la signalisation routière.

D'autre part, la signalisation a été posée, changée, contrôlée ou modifiée à 236 reprises, ceci pour des manifestations, des chantiers, des déménagements, etc. Le responsable de la signalisation a participé à 249 réunions de chantiers.

Contrôle des champignons

Mme Nelly Genillard Rapin, contrôleuse officielle des champignons a procédé à 69 contrôles qui ont donné les résultats suivants:

Quantité contrôlée	155 kg
Éliminés	90 kg
Vénéneux	1 kg

Dans le cadre de son activité, en tant que suppléant du contrôleur officiel, le sgt Bujard a été sollicité à plusieurs reprises par les services d'urgence de divers centres hospitaliers pour des intoxications fongiques.

Police intercommunale

Police-secours / sécurité de proximité / gardes municipaux

PAUDEX

Nombre d'heures planifiées au 31 décembre 2006 selon Convention	
5 heures/jour x 365 jour	1'825 h.
Nombre d'heures réelles au 31 décembre	
Intervention	321 h.
Contrôles de circulation	195 h.
Rédaction d'écrits	106 h.
Patrouilles motorisées	1'106 h. **
Patrouilles pédestres	428.5 h. **
TOTAL	2'210.5 heures
Différence: 385.5 h. en «plus», soit une moyenne hebdomadaire de 7h20 environ.	

** Il s'agit de pondérer ces deux chiffres. En effet, les collaborateurs de police-secours effectuant une patrouille motorisée transitent généralement à chaque fois par Paudex. Il est donc difficile de chiffrer avec exactitude les nombres d'heures de patrouilles effectuées dans cette localité.

S A V I G N Y

Nombre d'heures planifiées au 31 décembre 2006 selon Convention	
	3'765 h.
Nombre d'heures réelles au 31 décembre	
Intervention	372,5 h.
Contrôles de circulation	231.5 h.
Rédaction d'écrits	80 h.
Patrouilles motorisées	2'498.5 h. **
Patrouilles pédestres	235.5 h. **
Bureau	314.5 h.
TOTAL	3'732.5 heures
Différence: 32.5 h. en «moins» soit une moyenne hebdomadaire de 40 min. environ.	

** Il s'agit de pondérer ces deux chiffres. En effet, les collaborateurs de police-secours effectuant une patrouille motorisée transitent généralement à chaque fois par Savigny. Il est donc difficile de chiffrer avec exactitude les nombres d'heures de patrouilles effectuées dans cette localité.

B E L M O N T

Nombre d'heures planifiées du 1er juillet au 31 décembre 2006 selon Convention	
1/3 de 3'120 h / semaine	1'040 h.
Nombre d'heures réelles au 31 décembre	
Intervention	103.5 h.
Contrôles de circulation	17 h.
Rédaction d'écrits	15 h.
Patrouilles motorisées	623 h. **
Patrouilles pédestres	11 h. **
Patrouilles Sécurité proximité	113 h.
Contrôle stationnement (gardes)	80 h
TOTAL	962.5 heures
Différence: 77,5 h. en «moins» soit une moyenne hebdomadaire de 4h30 environ.	

** Il s'agit de pondérer ces deux chiffres. En effet, les collaborateurs de police-secours effectuant une patrouille motorisée transitent généralement à chaque fois par Belmont. Il est donc difficile de chiffrer avec exactitude les nombres d'heures de patrouilles effectuées dans cette localité.

Frais de fonctionnement

PAUDEX (1.1.2006 - 31.12.2006)		
participation selon Convention	Fr.	150'000.-
prestations «hors Convention»	Fr.	15'548.-
prestations Commission de police	Fr.	7'846.15
Total	Fr.	173'394.15

SAVIGNY (1.1.2006 - 31.12.2006)		
participation selon Convention	Fr.	310'000.-
prestations «hors Convention» + radar	Fr.	14'733.-
prestations Commission de police	Fr.	850.-
Total	Fr.	325'583.-

BELMONT (1.9.2006 - 31.12.2006)		
participation selon Convention	Fr.	85'667.-
prestations «hors Convention» + radar	Fr.	4'410.-
prestations Commission de police	Fr.	-----
Total	Fr.	90'077.-

Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS)**Activités du Détachement Premier-Secours (DPS)****Alarmes et interventions**

Du 1er janvier au 31 décembre, le DPS a été alarmé 143 fois pour:

- 32 feux (+2);
- 39 inondations (-20);
- 3 dégagements de personnes bloquées dans un ascenseur (-3);
- 36 fausses alarmes (+7);
- 23 interventions diverses (-15);
- 10 interventions DCH (défense contre les hydrocarbures) – nouvelle mission;

qui représentent un total de 865 heures d'intervention (-573). Dans le cadre de la collaboration intercommunale, nous sommes intervenus en renfort à 8 reprises à Paudex, 2 fois à Belmont et 3 fois à Lutry.

Services de piquet

Composés d'un officier, d'un chauffeur et de 2 sapeurs-pompiers, 52 services de fin de semaine (du vendredi soir 18h00 au lundi matin 06h00) ou de jours fériés ont été organisés.

En plus, 50 piquets de semaine, non soldés, ont été assurés, comprenant:

- un officier de permanence 24 h/24 (par périodes de 12h / jour et par semaine), responsable des éventuelles interventions à assurer. Il dispose d'un véhicule de service équipé de moyens prioritaires pendant toute la durée de son service;
- un service de piquet de jour nominatif en semaine (06h00-18h00), de 3 à 4 hommes, assuré par roulement dans l'effectif des employés communaux incorporés volontaires, ainsi que par les autres collaborateurs disponibles en journée;
- un service de piquet de nuit nominatif en semaine (18h00-06h00), de 3 à 4 hommes, assuré principalement par les autres membres du Premier-secours.

Services de garde

Six services ont été mis sur pied pour de la surveillance ou de la prévention pendant des manifestations telles que course «A Travers Pully», 1er août, Marathon de Lausanne, Festival For Noise, Pully Lavaux à l'Heure du Québec, etc.

Les trois séances de présentation et d'essai de divers matériels sapeurs-pompiers à des jeunes de 10 à 15 ans, pendant la période des passeports-vacances ont toujours autant de succès et affichent complet à chaque édition.

Exercices

Les exercices se sont déroulés selon le programme général accepté par la Municipalité. Il est à noter que, comme les années précédentes, divers exercices ont été organisés en collaboration avec les autres SDIS de la plate-forme (1 journée de technique/tactique pour les cadres, 2 exercices d'intervention pour les membres du DPS). Comme l'an passé, 2 exercices spéciaux pour les chauffeurs C1 ont été organisés.

Formation externe

Dans le cadre du concept de formation ECAFORM, mis en place par l'ECA, 34 sapeurs-pompiers de notre Commune ont suivi des cours nécessaires au perfectionnement et à l'avancement, totalisant 93,5 jours.

Etat-major

Un Etat-major (EM), formé de cinq personnes, a pour mission de diriger le corps. Il a tenu 12 séances pour assurer la marche du service, contrôler l'avance du travail délégué ou ordonné, préparer le budget 2007 et prendre les décisions nécessaires à l'avenir et à l'évolution du corps.

Les membres de l'Etat-major ont effectué 1'271 heures afin d'accomplir les diverses tâches prévues dans leur cahier des charges, représenter le SDIS lors de séances externes, ainsi que dans la mise en place du nouveau concept radio et ARI.

Commission de salubrité et activités de prévention

L'officier technique représente l'Etat-major au sein de la Commission de salubrité. Il n'a en 2006, tout comme en 2005, pas participé aux visites visant à délivrer le permis d'habiter avec cette commission. D'autre part, l'ensemble des dossiers de mise à l'enquête sont également soumis au SDIS pour remarques et observations. Celles-ci portent principalement sur les accès aux bâtiments

pour les véhicules de secours, l'accès aux machineries d'ascenseur, de même que sur le positionnement des points d'eau.

A signaler encore le conseil et le support apporté aux entreprises et associations de Pully. De même, comme chaque année, une visite dans les différents EMS de la place permet d'assurer la formation continue sur les systèmes de détection incendie.

Personnel

Effectif de la compagnie

Au 31 décembre, 67 sapeurs-pompiers étaient inscrits au rôle du SDIS (31.12.2005: 73).

Comme chaque année, il est toujours difficile d'effectuer les missions annexes telle que le service de police, par exemple. Il faut donc recourir à l'aide de la Protection civile pour ce genre de mission.

Démissions et exclusions

Seize collaborateurs ont quitté le corps, démissions auxquelles il faut ajouter deux mises en congé. Ces départs sont principalement dus à des changements de domicile ou à un manque de disponibilité pour des raisons professionnelles. Au 31 décembre, on enregistre également les départs de l'adj sous-officier Pierre Yves Gertsch et du Cpl Joël Marmier.

Promotions

Les promotions, en vigueur depuis le 1er janvier 2007, sont les suivantes:

- sapeur David Boichat distinction d'appointé;
- sapeur Mathieu Rodriguez distinction d'appointé;
- sapeur Nathalie Guex distinction d'appointée;
- sapeur Giovanni Alba distinction d'appointé;
- sergent Sébastien Baehler grade de fourrier;
- sergent Sébastien Cornuz grade de lieutenant.

Commission du feu

Elle s'est réunie à cinq reprises pour contrôler la marche du corps, auditionner les candidats au poste de commandement, discuter et affiner le budget 2007 présenté par l'EM.

Protection civile

Introduction

Au cours de sa neuvième année d'activité, l'organisation régionale de protection civile Lausanne-Est (Pully-Paudex-Belmont) a suivi les planifications obligatoires découlant des lois fédérales et cantonales selon les vœux, les intentions et les priorités des Comités directeurs. Les objectifs de formation et d'aide à la collectivité ont été entièrement remplis.

Régionalisation

Le Comité directeur, présidé, dès le 31 août, par M. Martial Lambert, municipal à Pully, est composé également de M. Gustave Muheim, syndic de Belmont et de M. Claude Quartier, municipal à Paudex. Le Comité directeur s'est réuni à quatre reprises. Il a vérifié les comptes 2005,

fixé les priorités du budget 2007 en tenant compte des règlements décidés par le précédent Comité directeur et le plan comptable usuel.

La Commission régionale, composée de 6 membres (2 délégués de chaque commune) a tenu deux séances d'études pour examiner les comptes et le budget.

Personnel

Un commandant, un remplaçant, un officier logistique, une cheffe de l'office régional et une secrétaire assistante (20%) exécutent l'ensemble des tâches de protection civile pour les trois communes.

Instruction du personnel professionnel

Le commandant et son remplaçant ont suivi plusieurs rapports de formation au Service de la sécurité civile et militaire, notamment sur l'installation et l'utilisation des nouveaux appareils de transmission du système Polycom.

L'apparition du H5N1, virus de la grippe aviaire, en février 2006, a occasionné plusieurs séances d'information et de préparation en matériel et en formation d'effectif pour répondre à une éventuelle montée en puissance. Dans la situation d'une épizootie hautement contagieuse confirmée ou suspecte, les missions de la protection civile seront d'aménager et d'exploiter des barrages avec et sans stations de désinfection, de recueillir des informations pour le Service vétérinaire cantonal, de réguler le trafic, d'appuyer les spécialistes aux stations de désinfection, d'assurer le service sanitaire des personnes engagées, la logistique et la télématique.

Le commandant et la cheffe d'office collaborent avec le SSCM aux travaux d'analyse des domaines d'instruction et de gestion informatique des effectifs, ainsi que du plan d'attribution des places protégées.

Etat-major de la direction régionale

L'Etat-major de la compagnie renforcée de l'ORPC Pully-Paudex-Belmont se compose d'un officier supérieur et de onze officiers. M. Stéphane Coendoz, expert en gestion hospitalière au CHUV, a été nommé le 13 octobre à Spiez, après un cours de formation de cadres, en qualité de chef de la protection Atomique-Biologique-Chimique avec le grade d'officier d'Etat-major.

Effectif ORPC 2006

L'effectif réel de l'ORPC totalise 591 personnes au 31 décembre 2006, soit 238 personnes actives sur un effectif réglementaire de 264, le solde représentant du personnel de réserve et à former.

Répartition des miliciens FIR (Formation d'Intervention Régionale) et FAR (Formation d'Appui Régional):

▪	12	EM de Conduite régional, y compris 5 professionnels
▪	38	Domaine Aide à la Conduite (Suivi de situation, Télématique et ABC)
▪	8	Commandement, section logistique RAV (Ravitaillement)
▪	29	Commandement, section logistique CMT (Construction/Matériel/Transport)
▪	69	Domaine Protection et Assistance
▪	13	Domaine PBC (Protections des Biens Culturels)
▪	13	Domaine Sanitaire
▪	56	Domaine Appui-Sécurité

Constructions existantes et abris publics

L'ensemble des constructions et abris publics est régulièrement entretenu et réparé durant l'année.

Contrôle d'abris – Location constructions et véhicules

15 nouveaux abris privés ont été contrôlés avec la Commission de salubrité des trois communes, 28 nouveaux dossiers ont été mis à l'enquête. 12 demandes de dispenses d'abri ont été comptabilisées.

461 nuitées ont été comptabilisées dans les installations de la Clergère et de la Damataire.

Les deux bus Toyota ont été utilisés dans le cadre des cours régionaux. Divers services de l'administration ou des sociétés locales des trois communes l'emploient également. Au 1er octobre, l'indemnité kilométrique facturée aux utilisateurs est passée à Fr. 0.70/km.

Cours et exercices

Cours fédéraux (OFFP)

- Lt Stéphane Coendoz – 5 jours de formation pour un Cours de Cadre Chefs Protection ABC à Spiez.
- Cpl Alexandre Panchaud – 4 jours de formation au Cours complémentaire spécialiste RaP à Schwarzenburg.

Centre cantonal d'instruction (CIV), Gollion

- Une baisse de participation est constatée en raison des exigences professionnelles (déplacement à l'étranger) des jeunes astreints.
- Services d'instruction: 58 jours de service répartis sur 17 services (cours de perfectionnement ou cours technique) totalisant 29 participants.
- Instruction de base: 18 recrues formées dans les trois domaines (Collaborateur d'Etat-major, Protection et Assistance, Appui Sécurité).

TIP (Téléphone d'Information aux Proches)

La cellule TIP suit une formation complémentaire chaque année afin de pouvoir répondre aux inquiétudes de la population en situation d'urgence. Elle a été engagée pendant la période critique de l'alarme d'épizootie, au printemps dernier, dans un concept général baptisé Epizootel.

Léman 06 – 8 novembre

Le Service de la sécurité civile et militaire, sous la nouvelle direction de M. Denis Froidevaux, a mis sur pied un exercice d'évacuation d'un bateau de la CGN afin de tester le plan multilatéral de secours du lac Léman. Un effectif de dix personnes a vécu cette intervention en tant que figurants. Notre cellule de presse a également été engagée.

Exercices régionaux

Organisation régionale Lausanne-Est (Pully-Paudex-Belmont) – 1'069 jours de service répartis sur 27 services totalisant 514 participants.

De nouvelles missions comme la Battue incombent à la protection civile. Elles nécessitent des formations spécifiques en complément des fonctions de formation des filières classiques. L'accent a été mis cette année sur la conduite dans un exercice combiné avec la participation des politiques et des partenaires.

Domaine Protection des Biens Culturels – Intervention FIR

Le 15 mars, suite à une inondation des sous-sols du bâtiment de l'administration communale de Paudex, un détachement PBC a été engagé pour la remise en état d'un local PCi, ainsi que pour le tri et le transport des archives communales.

La Battue – recherche systématique de personne vivante

Le commandant et cinq officiers ont suivi une formation, organisée par la région Ouest-Lausannois, permettant de suppléer la gendarmerie dans la recherche de personne vivante.

PolRoute – circulation routière

Dans le cadre des missions de la protection civile, le renfort des polices cantonale et municipales dans le domaine de la régulation du trafic est souvent à l'ordre du jour et doit être entraîné régulièrement. La région Ouest-Lausannois a mis à disposition des places de formation permettant l'acquisition de cette formation pour un maximum d'astreints en un minimum de temps.

FIR (Formation d'Intervention Régionale) – Conduite avec les partenaires

M. Alex Guex, inspecteur régional, le Major Jean-Daniel Curchod, commandant honoraire du Pays d'Enhaut et la direction de l'ORPC Lausanne-Est ont organisé, pour la première fois dans le canton, un exercice impliquant les partenaires Police, SDIS, TL avec pour objectif d'exercer les réflexes de conduite en cas d'intervention et d'acquérir le même langage. Mme Maria-Chrystinat Cuendet et M. Martial Lambert ont joué le rôle de chef d'intervention, représentant le niveau politique.

Domaine Appui-Sécurité: du 15 au 19 mai

Les sections logistique et commandement ont collaboré avec la section Appui-Sécurité pour la réalisation de quatre chantiers. Au préalable, l'instruction sur l'ensemble des engins pionniers a été donnée, ainsi que les normes de sécurité à respecter.

1er chantier: avec le soutien des bûcherons, la réhabilitation du sentier de la Chandelar a été effectuée avec élargissement du chemin d'accès pour les véhicules des bûcherons. 2e chantier: pour l'établissement de Rennier, des couches et des bases en béton de la partie Sud ont été démontées en collaboration avec le Service des parcs et promenades de Pully.

3e chantier: un sentier naturel a été créé dans le site protégé de Champ-Chamot, à Belmont, permettant le passage des piétons, selon les directives du service de la flore en utilisant des matières premières comme le bois. 4ème chantier: un pont de pierre datant de 1700 au lieu dit les Planches à Corsat, les Losiardes à l'extrême Nord de Pully, a été renforcé et sécurisé.

Domaine Télématique

L'officier Télématique a entièrement testé le nouveau système de transmission Polycom et donné une instruction complète à tous les officiers.

Domaine Protection et Assistance: du 11 au 15 septembre

160 abris ont été planifiés au contrôle d'abri de la zone lac sur la Ville de Pully. Le rapport final de contrôle présente de bons résultats d'entretien des abris privés.

L'aide aux partenaires, notamment la police (course «A travers Pully» et le Marathon de Lausanne) est également à signaler.

Conclusion

La direction de l'ORPC se réjouit de poursuivre la collaboration lors d'exercices et autres interventions avec les partenaires, de former et d'intéresser les jeunes recrues dans un système en constante évolution toujours basé sur la simplicité et la qualité des réflexes des premiers secours.

Sauvetage

La section de sauvetage de Pully est l'une des 34 sections de la Société Internationale de Sauvetage du Léman (SISL). Elle a des activités totalement indépendantes de l'administration communale. Cependant, elle effectue ses vigies et interventions au service de la population pulliérane en étroite collaboration avec la Police intercommunale. Les membres de la section travaillent et s'entraînent de façon bénévole.

Interventions

Le Sauvetage de Pully a effectué:

- 12 samedis de vigie;
- 12 dimanches de vigie;
- 21 surveillances de régates;
- 13 surveillances de manifestations aquatiques diverses (1er août, entraînement triathlon et triathlon ITU de Lausanne);
- 4 sorties diverses;
- 4 travaux divers (montage du ponton du triathlon à Lausanne, tournage d'un documentaire pour le Musée du Léman, Net'Léman);
- 2 exercices (cours de sauvetage motorisé et Léman 06).
- 27 interventions dont:
 - 6 bateaux à moteur;
 - 1 pédalo;
 - 1 planche à voile;
 - 7 lestés;
 - 2 dériveurs;
 - 3 nageurs (triathlon de Lausanne – dont un cas grave);
 - 2 multicoques;
 - 1 recherche de personnes en danger sur le lac;
 - 4 alarmes sans intervention.

Celles-ci ont permis, entre autres, de porter secours à 32 personnes, dont un cas grave (noyade stade 1).

Selon statistique SISL

- 18 cas bénins: aucune personne n'est directement en danger;
- 8 cas moyens: les personnes ne sont pas en danger, mais pourraient le devenir;
- 1 cas grave: les personnes assistées courent un réel danger.

Pour effectuer ces différents sauvetages, 18 membres et 1'286 litres de carburant (Fr. 2'109.-) ont été nécessaires.

Le sauvetage a été alarmé 11 fois sur les pagers, dont une fois pour un exercice (Léman 06). 7 membres se sont déplacés pour intervenir suite à ces alarmes. En tout, 14 membres sont équipés de pagers. A relever que 3 interventions ont été effectuées pendant la kermesse, 4 lors du Bol d'Or et 2 au cours d'un entraînement du Triathlon de Lausanne.

Effectif au 31 décembre 2006

- 43 membres actifs, dont 18 membres actifs opérationnels;
- 16 membres sympathisants;
- 22 juniors.

Manifestations

Fête du sauvetage

La section a organisé, les 2 et 3 juin, sa traditionnelle fête de sauvetage à laquelle ont participé une dizaine de sociétés de sauvetage et une quinzaine de sociétés locales et invitées.

Cette année, la fête a été dédiée aux «sauveteurs – juniors».

Musée du Léman – Inauguration de deux salles du sauvetage

Le 2 juillet, une quarantaine de membres et amis de la section pulliérane s'est rendue à Nyon pour inaugurer les deux nouvelles salles dédiées aux sauveteurs lémaniques. La section de Pully a participé à l'élaboration de ces salles, en "tournant" et en participant au montage de la plupart des films présentés à Nyon.

Manifestations aquatiques particulières

La section a participé:

- les 17 et 18 juin, «Bol d'Or», surveillance de la célèbre régates lémanique en collaboration avec l'entier des sections de sauvetage de la SISL. Cette année, les 34 sections de sauvetage n'étaient pas de trop pour venir au secours des nombreux bateaux en difficulté, suite aux différents coups de vent;
- les 21, 22, 23, 24 et 25 août, surveillance de la «Semaine du soir», manifestation organisée par le Club Nautique de Pully;
- les 27, 28 et 30 août, ainsi que les 2 et 3 septembre, «Triathlon de Lausanne». Organisation du dispositif de sécurité sur le plan d'eau au sein du staff médical et en assurant, avec d'autres sections, la surveillance des nageurs. Au programme cette année, triathlon police – pompiers – universitaires – populaire – age group et championnat du monde, sans oublier l'aquatlon du 30 août;
- le 23 septembre, Net'Léman 2006. Opération de nettoyage du Léman à grande échelle. Cette année, le sauvetage a accueilli 40 bénévoles au port de Pully;
- Le 8 novembre, Léman 06, 9h31.

«Le navire de la CGN Le Léman, qui assure la liaison entre Lausanne et Evian, a connu un problème de moteur au large de Vidy. Après quoi, une explosion a eu lieu dans la salle des machines, suivie d'un incendie à l'arrière du bateau. Le personnel ne parvenant pas à contrôler le sinistre, le commandant a décidé l'évacuation des 223 passagers, ainsi que des membres d'équipage sur quatre grandes nacelles».

Telles étaient les données de l'exercice Léman 06, qui simulait à l'échelle 1:1 le scénario catastrophe d'un accident sur le lac. Le but de l'opération était d'exercer le «Plan multilatéral» de secours, soit l'engagement, la coordination, ainsi que le commandement entre les services suisses et français.

Pompiers, policiers, protection civile, gendarmerie, brigade du lac française et autres sociétés de sauvetage rentraient alors en action. L'ensemble de cet exercice a mobilisé 355 personnes.

Formation des juniors

Tout au long de l'année, 18 juniors ont suivi, les mercredis en fin d'après-midi, les cours de sauvetage suivants:

- premiers secours (BLS, basic Life Support) liés aux brevets de sauvetage;
- initiation au système respiratoire et la respiration artificielle;
- initiation aux hémotases et état de choc;
- matelotage (nœuds et cordages) et amarrage de la vedette d'intervention;
- rame sur le mandarin;
- entretien du matériel et des embarcations.

Formation continue

La formation continue s'adresse à tous les membres intéressés du sauvetage. Elle a eu lieu en collaboration avec les sociétés de sauvetage de Lutry et de Cully. Les responsables de la formation de chaque société ont organisé les cours suivants:

- météo, nœuds et radio;
- pharmacie et sac d'intervention, hémotase.

Activités sportives et récréatives

La section de Pully a participé aux manifestations et activités ci-après:

- 16 juin fête du sauvetage de St-Saphorin;
- 24 juin biathlon «juniors» à Vevey Sentinelle;
- 15 juillet fête internationale de sauvetage «juniors» à Yvoire;
- 29 juillet fête du sauvetage de Lutry;
- 26 août fête du petit lac à Versoix;
- 22 septembre 7e version de «Une année de sauvetage en images» rapport d'activités vidéographiques de la section pulliérane présenté à la salle de projections du Collège Arnold Reymond;
- 8 octobre sortie en famille sous forme de rallye à pied, manifestation destinée aux membres et amis de la section de Pully.

Collaboration avec les pompiers

Comme les années précédentes, la collaboration avec les pompiers de Pully a été renouvelée à l'occasion de la fête du 1er août. Dans le dispositif de protection feu mis en place par le SDIS dans le port, la vedette a été équipée d'une motopompe avec deux sapeurs pour la desservir.

Conclusions et perspectives

Les années passent et l'effectif de la section diminue. Il y a cinq ans, le nombre de membres opérationnels (membres ayant effectué au moins une vigie ou une intervention dans l'année) s'élevait à 33 contre 18 aujourd'hui (26 l'année précédente). La plupart de ces membres ont déjà occupé un poste à responsabilités au sein de la section. Finalement, il est de plus en plus difficile de trouver des personnes intéressées au bénévolat.

Le mouvement «juniors» actuel permet encore et toujours de rêver à la future «relève», mais celle-ci ne comblera pas immédiatement le manque de membres «opérationnels». L'arrivée de deux nouveaux jeunes de 18 ans au sein de notre société permet cependant de rester optimiste.

DIRECTION

DE LA SECURITE SOCIALE
ET DE LA JEUNESSE

Direction de la sécurité sociale et de la jeunesse

Généralités

Suite à la réorganisation des dicastères effective au 1er juillet 2006, la Direction de la sécurité sociale a été complétée par le secteur jeunesse sous le nouvel intitulé «Direction de la sécurité sociale et de la Jeunesse». Le Service social communal a donc été regroupé avec les services de l'administration communale des écoles, qui dépendaient du Service des domaines. Cette intégration fait suite à la nouvelle répartition dans le domaine scolaire entre le Canton et les communes. Le service dirigé par Mme Maria-Chrystina Cuendet, Municipale, n'a pas disposé de chef de service depuis 2003, situation qui s'est modifiée au 1er février 2007.

Le secteur de la petite enfance vit également d'importantes modifications dans le contexte de la nouvelle loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), adoptée par le Grand Conseil en juin 2006. Il a été décidé par la Municipalité, puis par le Conseil communal, en date du 13 septembre, de créer la Fondation de l'enfance et de la jeunesse qui a repris la gestion des structures d'accueil de l'Entraide familiale au 1er janvier 2007. La coordination des mamans de jour et de l'accueil dans les familles relève de la gestion directe du service. En 2007, il s'agira d'étudier la possibilité de constituer un réseau d'accueil de jour pour répondre aux conditions des subventions cantonales.

Le secteur de la Jeunesse comprend les prestations aux élèves ainsi que la politique de prévention auprès des jeunes. Un travail de collaboration étroite entre les acteurs de la Commune s'est instauré, à savoir avec la police, les établissements scolaires et les intervenants d'Espace Jeunes. Il est important que les différents partenaires renforcent cette collaboration pour résoudre les problèmes d'incivilités et d'intégration des jeunes.

D'importants projets sont en point de mire, comme la création d'un Conseil d'établissement qui devra concilier les avis des différents partenaires dont des représentants des autorités communales, des professionnels de l'école, des parents d'élèves fréquentant l'établissement et des représentants des milieux et des organisations locales concernés par la vie de l'établissement appelée et la société civile (animateur du centre de loisirs, responsable sportifs local, etc.).

D'autres projets concernant les jeunes sont en chantier, comme l'organisation d'un débat où les jeunes auront la parole. Nous avons à coeur d'intensifier nos actions dans ce secteur par la prévention et le dialogue à un âge où il est encore possible d'avoir une influence positive sur l'avenir des adolescents.

Afin d'optimiser les coûts, l'organisation des prestations et les diverses conventions à charge de la Commune, plus particulièrement le domaine des écoles, sont à l'étude en vue d'une application dès la rentrée scolaire 2007 – 2008.

Les coûts des assurances sociales reportés par l'entremise de la «Facture sociale» cantonale sont toujours plus lourds. Depuis 2004, la part des communes a été augmentée de 45% à 50% pour Pully. Le coût, en 2004, était de Fr. 32'542'318.- pour atteindre, en 2005, Fr. 33'378'900.-. La contribution de Pully correspond, en 2005, à 8% de la «Facture sociale» cantonale financée par toutes les communes, alors que la population de Pully n'en représente que le 2,5%. Pour 2006, le montant a quelque peu diminué en raison de la péréquation. Le décompte final n'est pas encore en notre possession. Toutefois, un montant total de Fr. 27'886'443.- a déjà été versé.

Service social communal

Le Service social communal comprend:

- le service petite enfance;
- le réseau de mamans de jour;
- l'aide sociale directe;
- l'aide complémentaire à l'AVS;
- les demandes d'assistance judiciaire en matière civile;
- la participation aux frais de traitements dentaires et orthodontiques, ainsi que la gestion des subventions.

Aide complémentaire communale à l'AVS/AI pour les bénéficiaires de prestations complémentaires

En légère augmentation par rapport à 2005, quelque 125 personnes ont pu bénéficier de cette aide pour un montant total de Fr. 127'576.-.

Aide sociale directe

Le service communal est intervenu en faveur d'une tranche de population très dépourvue et dans l'urgence, soit dans onze cas pour un montant total de Fr. 7'791.25.-. Bien entendu, une partie de cette aide est remboursée, par acomptes, dès que l'usager revient à meilleure fortune.

Assistance judiciaire cantonale

Les demandes d'assistance judiciaire pour les procès civils sont importantes; le service a mené 58 enquêtes de situations financières et familiales avant de délivrer le document ad hoc à l'intention du bureau de l'assistance judiciaire.

Appartements place Neuve 4

En août, un appartement de 1,5 pièce a pu être attribué suite au décès d'une locataire. Le manque de ce genre d'habitation est flagrant. La liste d'attente est longue (42 personnes seules et 15 couples).

Frais dentaires

Des aides, pour un total de Fr. 1'680.85, ont été octroyées à six familles dont les enfants en âge de scolarité obligatoire nécessitaient un traitement dentaire ou orthodontique. Une révision de notre règlement relatif aux frais dentaires sera effectuée en 2007.

Transport Handicap Vaud

Les bénéficiaires de transports en faveur des personnes à mobilité réduite ont été au nombre de 34. 1'043 courses ont été financièrement prises en charge par le service et ont permis à ces personnes de quitter leur domicile pour des loisirs. En 2006, la convention de collaboration entre le Service des assurances sociales et de l'hébergement du Canton et les communes du Grand Lausanne a été amendée, notamment pour reconnaître Taxi Services comme nouveau fournisseur de transports en complément de la Fondation Transport Handicap.

Agence intercommunale d'assurances sociales Pully, Paudex, Belmont

Cette année a été marquée par diverses modifications de l'aménagement du travail des agences régionalisées du Canton. Cette réorganisation est voulue par les agents régionaux en collaboration directe avec la Caisse cantonale vaudoise à Clarens, afin d'assurer une égalité de traitement sur le territoire vaudois dans le domaine des assurances sociales.

Une lettre-circulaire est adressées à tous les jeunes atteignant l'âge de 21 ans dans l'année en cours pour les informer de l'obligation de cotiser à l'AVS. En 2006, 178 jeunes ont reçu un tel courrier.

Les femmes atteignant 64 ans et les hommes atteignant 65 ans dans l'année sont aussi prévenus de leur droit à la rente AVS. 300 nouveaux rentiers AVS ont été interpellés pour les trois communes.

L'agence gère, pour un bassin de population de 20'764 habitants regroupant les trois communes, plus de 1'900 dossiers de rentiers AVS/AI – environ 500 dossiers d'indépendants – 1'000 dossiers de non actifs – quelque 600 dossiers d'employeurs.

De plus, près de 600 habitants sont bénéficiaires de Prestations complémentaires et/ou du droit au remboursement de frais de soins et de participations médicales. Tous les quatre ans, les dossiers de Prestations complémentaires sont révisés, soumis à la Commission communale d'enquête et adressés à la Caisse cantonale, soit entre 60 et 80 dossiers annuellement.

Organe Cantonal de Contrôle de l'assurance-maladie

L'agence est chargée du contrôle de l'obligation d'assurance-maladie pour tous les habitants et plus particulièrement du contrôle d'assurance dans le cadre de la libre circulation des personnes des Etats membres de l'Union européenne qui s'est étendue, dès le 1er avril, à dix états supplémentaires.

Par ailleurs, les demandes concernant les primes de l'assurance-maladie sont traitées par l'agence avant d'être adressées à l'Organe Cantonal de Contrôle de l'assurance maladie pour décision. En 2006, environ 10% de la population des trois communes bénéficiait de cette aide (pratiquement le double de la moyenne cantonale). L'Etat de Vaud a consacré une enveloppe avoisinant 299 millions de francs en 2005.

Les révisions annuelles, environ 200 en 2006, permettent d'enregistrer les éléments récents de situation financière avant de poursuivre l'aide.

Office communal du travail

Jusqu'à fin 2005, les deux tâches principales de l'Office communal du travail étaient les inscriptions au chômage et la gestion des ETS (Emplois temporaires subventionnés). En novembre 2005, le Grand Conseil a décidé de supprimer les Offices du travail dans les communes qui le souhaiteraient. Les inscriptions au chômage ayant été reprises par les Offices Régionaux de Placement (ORP), dès le 1er janvier 2006, le maintien d'un Office communal du travail à Pully ne se justifiait plus. La gestion des ETS a dès lors été reprise par le Service du personnel.

Accueil de la petite enfance

Durant cette année, 45 familles d'accueil de notre réseau de mamans de jour ont accueilli 286 enfants pour un total de 110'134 heures de garde. Cinq mamans de jour ont cessé leur activité dans le courant de l'année alors que deux autres ont rejoint le réseau. Le nombre de demandes de placements (201) a été légèrement inférieur à 2005.

L'entrée en vigueur de la LAJE (Loi sur l'accueil de jour des enfants), au 1er septembre, va quelque peu modifier à l'avenir le placement familial à la journée. Désormais, toutes les personnes pratiquant l'accueil d'enfants plus d'une fois par semaine et contre rémunération devront s'annoncer pour être au bénéfice d'une autorisation. De plus, les nouvelles mamans de jour seront tenues de suivre un cours d'introduction à leur activité de 24 heures dans les 18 mois qui suivent leur entrée en fonction.

Pour bénéficier de subventions, les services de placement familial devront entrer dans un réseau regroupant au moins deux types d'accueil définis par la loi (accueil familial, accueil collectif parascolaire ou préscolaire). Nos structures d'accueil collectives et familiales entrent totalement dans la définition de la loi et permettront à la Ville de Pully, si elle le souhaite, de créer un réseau LAJE.

En ce qui concerne Pully, 86 enfants ont été accueillis en famille d'accueil et 281 dans nos cinq garderies (nurseries «La Tourterelle» et «des Alpes», garderie «Le Relais maternel» et les UAPE «Les Copains d'abord» et «des Alpes»), gérées par l'Association d'Entraide Familiale de Pully, Paudex, Belmont.

L'Association d'Entraide Familiale de Pully, Paudex, Belmont, qui a assumé durant plus de 30 ans la gestion administrative et comptable des différentes institutions de la petite enfance de Pully et de Paudex, a décidé de remettre son mandat au 31 décembre, ne pouvant assurer à long terme un service professionnel bénévole.

Pour sa part, et au vu de la fin du mandat de l'Entraide au 31 décembre, la Municipalité a décidé de créer une Fondation pour pouvoir continuer à offrir des places d'accueil aux familles de Pully.

Adoptée par la Municipalité, puis par le Conseil Communal le 13 septembre, la création de la Fondation de l'enfance et de la jeunesse est intervenue le 13 novembre, date à laquelle ses statuts ont été adoptés. Les membres du Conseil de fondation et du Bureau ont été nommés et ont tout mis en œuvre pour reprendre le flambeau dès le 1er janvier 2007.

Jeunesse – Administration communale des écoles

Les missions et les tâches de ce service communal sont les suivantes:

- planification des transports scolaires;
- équipement des locaux scolaires et parascolaires;
- gestion des études surveillées et des réfectoires scolaires;
- gestion des divers subsides (voyages d'études, camps de ski, courses d'école, spectacles, etc.);
- gestion du home école des Mosses (école à la montagne), des colonies d'été et des camps;
- administration de la classe d'enseignement spécialisé;
- facturation intercommunale des coûts d'écologie;
- contrôle de la scolarité obligatoire;
- bibliothèque scolaire «des Jeunes»;
- gestion des assurances complémentaires communales pour les élèves;
- relations avec les intervenants en santé scolaire (médecins, infirmières et animateurs de prévention);
- organisation et suivi des visites du dentiste scolaire et des actions de prophylaxie dentaire.

En 2006, l'administration communale des écoles a assuré la reprise de toutes les tâches communales relatives aux élèves selon les obligations légales et pour toutes les activités en dehors du temps scolaire obligatoire, ainsi que pour certaines activités de jeunesse bénéficiant de subsides communaux.

Les derniers collaborateurs administratifs communaux encore logés dans des locaux scolaires ont quitté le Collège Arnold Reymond en février pour rejoindre le Service de la sécurité sociale et de la jeunesse à l'avenue du Prieuré 1.

Cette relocalisation a été achevée en juillet, lors de la mise en place des nouveaux dicastères municipaux, par l'intégration hiérarchique de l'administration communale des écoles au Service de la sécurité sociale et de la jeunesse. Les deux personnes dédiées aux tâches scolaires communales ont poursuivi la gestion des activités restées à la charge de la Commune.

Effectifs et coordonnées des élèves

Le suivi des effectifs et des domiciles, nécessaire à toutes les tâches liées à la scolarité, aux visites dentaires, à la gestion des études surveillées, aux transports et au contrôle de scolarisation, qui incombe à la Commune maintenant, nécessite une tenue à jour, en parallèle et en doublure, des fichiers informatisés d'élèves du primaire et du secondaire, ainsi que de leurs mutations. Les demandes d'accès informatique ou d'échanges de données entre Canton et commune(s) sont à l'étude.

Ces fichiers informatiques dupliqués et tenus à jour comportaient une moyenne annuelle de 2300 fiches depuis l'année scolaire 2004-05. La mise à jour s'est poursuivie «à distance» en 2006.

Etudes surveillées

L'organisation, le suivi et la prise en charge des études surveillées, entièrement repris par le personnel communal dès la rentrée 2004-05, s'est poursuivi en 2006. Une certaine baisse de fréquentation s'est confirmée depuis la rentrée scolaire 2006-2007.

Pour le primaire, le nombre d'enfants inscrits dans les 5 groupes (6 précédemment) ouverts en début d'année civile 2006, soit 71, est tombé à 49 lors de la rentrée en septembre, situation qui a conduit à ne garder qu'un seul groupe et un surveillant par collège primaire à l'Annexe-Ouest, à Chantemerle et à Mallieu.

Pour le secondaire, proportionnellement moins demandeur de ce genre de prestation, la moyenne des inscrits dans le seul groupe ouvert au Collège principal pour tout l'établissement secondaire est également tombée à 6.7 élèves inscrits par jour d'étude. La fréquentation effective par jour a oscillé entre 0 et 6 élèves au maximum.

Le principe de la facturation à l'inscription a donc été introduit dès la rentrée scolaire 2006-2007, tant pour le primaire que pour le secondaire. Malgré cela, une révision de la politique tarifaire s'imposera si l'on veut pouvoir conserver cette prestation.

Assurance complémentaire pour les élèves

Pour l'année civile 2006, il a été établi et traité 25 déclarations d'accident pour le secteur primaire et 50 pour l'établissement secondaire, soit un total de 75 déclarations (92 en 2005 et 144 en 2004). Elles concernaient des accidents survenus durant les horaires scolaires (gymnastique/piscine: 39, intérieur de bâtiments: 12, préaux: 13, sur le chemin de l'école: 1, semaines hors-cadre: 2, camps et Mosses: 8). Le nombre de déclarations établies en 2006, toujours en forte diminution par rapport à 2004, n'indique vraisemblablement pas une régression véritable des cas réels, mais résulte plutôt du fait que tous les cas ne sont plus déclarés, faute de remboursement des franchises et des participations parentales, conséquence de la nouvelle Lamal.

Locaux, mobilier et équipement

Aucune classe du secteur primaire n'a bénéficié d'un changement de mobilier complet cette année. La politique restrictive de remplacement du mobilier pour les 180 salles de classe et locaux scolaires s'est donc maintenue à un plancher inférieur.

Un nouveau local informatique pour le primaire, aménagé au Collège de Mallieu, a nécessité l'achat d'un nouveau mobilier d'appoint pour un montant inférieur à celui prévu au budget.

Le budget de remplacement et d'entretien du mobilier n'a ainsi été utilisé par le primaire que pour les réparations de matériel détérioré, le remplacement des porte-cartes du Collège de Chamblandes, de bancs dans différentes salles de gymnastique, ainsi que pour la troisième et dernière étape du changement de tous les tableaux noirs du Collège de Mallieu.

Pour l'établissement secondaire, seul un bureau pour les doyens du Collège Arnold Reymond a été nouvellement équipé. Pour le reste, ce ne sont également que les remplacements de première nécessité qui ont été effectués pour le mobilier. Les achats importants ont donc été reportés, tels le remplacement du mobilier de la salle de dessin et celui des armoires-vestiaires.

Fêtes des écoles et promotions

Ces manifestations ont été organisées par les établissements scolaires et financées par la Commune, mais comme pour les trois précédentes éditions, avec une participation du Canton auquel a été facturé environ 50% des dépenses, soirée annuelle des enseignants incluse.

L'établissement primaire a opté cette année pour une nouvelle formule de la Fête des écoles, qui s'est déroulée au Parc Guillemin.

Quelques prix ont pu à nouveau être décernés par les établissements scolaires à des élèves méritants. Ceux-ci sont financés par un fonds communal dit «Rentier des Ecoles» et par des dons privés ou associatifs.

Transports

7 élèves de la classe d'enseignement spécialisé du SESAF, qui nous en confie la gestion administrative, sont toujours transportés par taxi depuis Forel, Savigny, La Croix ou Mollie-Margot vers le Collège de Mallieu. Ces coûts sont remboursés par les diverses instances de l'OFAS, de l'AI ou de l'Etat, après comptes et décomptes, avec un décalage d'une année à deux ans.

5 élèves du secteur primaire et 2 de l'établissement secondaire habitant les Monts-de-Pully ont été véhiculés par taxi-bus vers les collèges de Pully, cela conformément à l'obligation d'assurer les transports ou d'en rembourser les frais pour les élèves dont le domicile est éloigné de plus de 2,5 km de leur collège.

Avec le bus scolaire, les transports entre collèges ont été assurés pour les leçons de gymnastique et de natation pour les collèges de Chamblandes, de Chantemerle et de la Fontanettaz, de même que pour les transferts vers l'école à la montagne aux Mosses, les lundis et vendredis durant la belle saison.

Pour les semaines de ski des 5e et 6e années, comme pour les camps de ski des 7e, il est toujours fait appel à des compagnies privées.

La réglementation cantonale laisse à la charge des communes les frais de transport d'élèves scolarisés sur d'autres communes, ce qui représente une dizaine de cas pour l'année scolaire 2005-2006. De plus, avec la nouvelle réglementation cantonale pour la 10e année de scolarité (RACI), envoyant des enfants de Pully vers Montreux ou Lausanne, nous sommes appelés à rembourser également les frais de transport, abonnement CFF ou TL et les frais de nourriture pour

ces enfants. Pour l'année scolaire en cours, à ce jour, ce sont 12 enfants de Pully pour lesquels de tels frais ont été remboursés.

Courses d'école, visites à la ferme

Presque toutes les classes primaires, soit 57 classes sur 60 et 1'064 élèves, ont fait appel à des subsides communaux et sont partis en course d'école en 2005-06, avec un subside moyen, tous degrés confondus, de Fr. 8,30 par élève. Des tickets de bus collectifs TL ont été délivrés à 1'368 élèves et 109 accompagnants, incluant les déplacements «spéciaux» pour les spectacles, visites de musées, piscine, etc.

La ferme Ravessoud aux Monts-de-Pully a reçu, comme chaque année, les élèves de quelques classes au printemps et en automne. La découverte de la nature, des animaux et des divers travaux de la ferme enrichit les élèves et permet une exploitation pédagogique en classe.

Les coûts sont pris en charge par la Commune avec une participation des parents.

Voyages hors-cadre

Pour les élèves du secondaire, des subsides communaux ont été octroyés pour les voyages hors-cadre suivants:

14 classes (268) élèves de 7e année en camps de ski, subventionnés pour environ 1/4 par la Commune et 3/4 par les parents.

3 classes de 8-9e VSO et échanges linguistiques avec l'Allemagne avec, pour ces derniers, une participation communale uniquement pour les frais de réception des visiteurs allemands en Suisse, le solde étant entièrement à la charge des parents.

12 classes (248 élèves) en voyage de 9e année de fin d'études, subventionné pour 1/3 par la Commune et pour 2/3 par les parents.

Une deuxième volée de 8 classes de 9e année avec 173 élèves est partie en automne, uniquement en compensation du décalage et du changement de semestre pour les futurs voyages qui se feront dorénavant pour une moitié au printemps et pour l'autre en automne.

Spectacles et culture

Depuis 2006, les premiers spectacles sélectionnés et présentés à toutes les classes du secteur primaire ont été entièrement subventionnés par la Commune jusqu'à concurrence du budget autorisé. En l'occurrence, ce sont ainsi diverses représentations de quatre spectacles qui ont été offertes aux élèves.

Pour le secondaire, les spectacles et les sorties culturelles sont gérés classe par classe. Les subsides communaux représentent environ la moitié des coûts effectifs.

Carrefour-Chansons

Les 22, 23 et 24 mai a eu lieu, à l'Octogone, le traditionnel Carrefour-Chansons.

Un spectacle musical sur le thème des insectes intitulé «Minute Papillon !», groupant les chansons de divers auteurs, a été donné par une douzaine de classes (237 élèves) de Chamblandes, des Alpes et de l'Annexe Ouest qui en assumaient la partie théâtrale.

La mise en scène a été assurée par M. Michel Giauque, animateur de théâtre des classes primaires.

La partie musicale, comme le veut la tradition, est toujours menée par Anne-Claude Wyss, Jacques Bevilacqua, Bernard Klaus et Fabrizio Di Donato, tous enseignants à Pully.

Ce spectacle a été, comme chaque année, financé par la Commune qui en assume les frais et par les établissements scolaires mettant les maîtres, maîtresses et enfants à contribution. Les trois représentations ont pu dès lors être à nouveau offertes gratuitement aux parents et à la population.

Bibliothèque des jeunes «La Bouquinerie»

Ouverte au public et aux classes, la Bibliothèque des jeunes a accueilli 300 visites de 18 classes du primaire au premier semestre et 16 au second. 1'611 personnes ou foyers ont emprunté au moins un livre en 2006.

Durant les heures d'ouverture au public, soit 24 heures par semaine au cours de l'année scolaire et 15 h durant une partie des vacances, la bibliothèque a servi 65 foyers par jour (69 foyers en 2005 et 71,5 en 2004).

Elle compte maintenant 27'727 volumes, ainsi que 2'756 fascicules, dont 1'417 nouveaux titres acquis en cours d'année. En 2006, 82'612 documents (85'551 en 2005) ont été prêtés, soit une moyenne journalière de 407 (88.1 durant les vacances).

La convention passée avec le Canton règle le statut mi-public et mi-scolaire de la Bibliothèque des jeunes et permet de facturer à l'Etat environ la moitié des coûts, tant en personnel qu'en achat de livres. Les personnes bénévoles apportent une aide fort appréciée durant toute l'année.

Centre de documentation

Mme M. Amrane, documentaliste et responsable de ce centre, travaille uniquement au service des enseignants des établissements scolaires de Pully et ses services ne sont pas accessibles au public.

L'Etat de Vaud en assume les coûts financiers et a remboursé l'intégralité des salaires depuis 2004-05.

Pour mémoire, ce centre dispose d'environ:

- 4'000 titres d'ouvrages;
- 300 titres de livres en séries (de 30 à 50 ex.) - 170 pour la lecture suivie;
- 2'000 émissions sur cassettes vidéo VHS;
- 160 titres sur DVD;
- 240 cassettes audio;
- 140 CD-Rom;
- 40 abonnements à diverses revues.

Une partie de ce matériel est mis à disposition, en libre accès, au personnel enseignant, alors que le prêt est contrôlé pour les livres en série, divers dossiers avec diapositives et le matériel audiovisuel en général.

Colonies de vacances

L'administration communale a entièrement organisé et veillé au bon déroulement des colonies d'été, soit:

Monts-de-Pully

1^{er} séjour du 10 au 22 juillet 2006 26 enfants (6-10 ans)

2^e séjour du 31 juillet au 12 août 2006 27 enfants (5-10 ans)

Les Mosses

1^{er} séjour du 10 au 22 juillet 2005 40 enfants (10-16 ans)

2^e séjour du 31 juillet au 12 août 2005 36 enfants (10-16 ans)

Invités par la Municipalité, deux élèves d'Obernai ont participé au deuxième séjour organisé aux Mosses.

De nouvelles prescriptions du Service de protection de la jeunesse ont rendu nécessaire l'obtention d'une autorisation de diriger des camps de plus de sept jours pour les directeurs des colonies et des Mosses.

Par ailleurs, le caractère entièrement communal et non obligatoire de ces prestations, ainsi que la situation budgétaire actuelle, remettent en cause le barème de facturation, basé jusqu'alors sur les revenus imposables, système qui est loin de couvrir la totalité des charges. Une étude comparative et économique est en cours. Elle fera l'objet d'une proposition à la Municipalité pour l'organisation des colonies 2007.

Durant les relâches de février (du 27.2. au 3.3), 33 enfants du deuxième cycle primaire (3e et 4e années) ont passé une semaine «de neige» au home des Mosses.

Pendant la première semaine des vacances d'octobre (du 9 au 13.10), ce sont 30 enfants de CYP2/1, CYP2/2 et de 5e année qui ont bénéficié de cinq jours de montagne et de nature aux Mosses.

Une proposition de passer, dès les prochaines relâches, à un système de forfait hebdomadaire a été soumise et acceptée par la Municipalité en décembre pour l'organisation des deux camps d'hiver et d'automne 2007.

Ecole à la montagne et semaines de ski aux Mosses

Durant les 38 semaines de l'année scolaire 2005-06, les élèves suivants ont participé à une semaine d'école à la montagne ou de ski:

automne 2005 et été 2006	18 classes de 4e à 5e avec 355 élèves, soit 1'380 nuitées
hiver 2006	11 classes de 6e avec 179 élèves, soit 716 nuitées

Par la mise à disposition des locaux et du personnel des Mosses et grâce aux subsides communaux, il a été possible de maintenir à ce jour la participation financière demandée aux parents à un montant très abordable de Fr. 130.- par semaine. Une étude financière est cependant en cours pour une adaptation de ces tarifs en tenant compte du fait que l'on dispose d'un budget d'aides individuelles pour les familles ne pouvant assumer que partiellement la charge de ces semaines obligatoires.

Ces semaines représentent la plus grande partie de l'activité du home-école durant l'année. Il s'agit de semaines entrant dans les périodes de scolarité obligatoire, pour des activités «recommandées» par le Canton.

Service médical

Le rapport détaillé annuel de la santé scolaire établi par les infirmières, effectué en fin d'année scolaire, a été remis à la Municipalité.

Mme B. Vallat-Rouass, infirmière scolaire pour les établissements primaires, en plus de ses activités et interventions journalières, a participé à divers projets de santé communautaire et d'éducation à la santé en collaboration avec les familles et les enseignants.

Mme N. Schalcher, infirmière scolaire pour les établissements secondaires, a extrait les éléments des autres activités auxquelles elle a participé dans le cadre de l'équipe pluridisciplinaire de santé, à savoir:

Education à la santé:

▪ prévention des dépendances, animation de 90 min.	6 cl. de 6e
▪ participation à la Journée mondiale du Sida	1 jour
▪ participation spectacle Cadeau Condom, classes de 9e	12 cl.

Visites de dépistage dentaire

La dentiste scolaire, Mme la Dr M. Tartaix, engagée par la Ville de Pully en 2004, a pu poursuivre les dépistages obligatoires prescrits par le Canton pour la volée scolaire 2005-2006 durant 25 demi-journées en décembre 2005 déjà. La totalité des élèves du secondaire, ainsi que les classes enfantines et primaires de Pully uniquement, soit 2'031 enfants, ont bénéficié de ces contrôles obligatoires.

La planification, l'administration, l'envoi des résultats et l'établissement des statistiques de dépistage, ainsi que le coût financier, étaient encore entièrement à la charge de la Commune en 2006, comme depuis le 1.1.2004 et cela conformément au règlement du 5.11.2003 du Service cantonal de la santé publique concernant la promotion de la santé et la prévention en milieu scolaire.

Ce règlement ayant été complété par un cahier des charges obtenu en juin 2006, l'engagement de la dentiste scolaire communale a dû faire l'objet d'une convention tenant compte de la répartition des tâches et des coûts qui y sont prescrits.

Les prochains dépistages pour l'année scolaire 2006-07 auront ainsi lieu au début de l'année 2007 selon ces nouvelles prescriptions cantonales.

Résultats des dépistages 2005-2006

<i>Etablissement scolaire</i>	<i>Nbre de classes</i>	<i>Effectifs</i>	<i>Total dépistés</i>	<i>Envois de résultats</i>
Primaire et enfantine (sans Paudex et Belmont)	44	834	835+48	330
Secondaire (avec arrondissement scolaire)	59	1'194	1'196+43	485

Total	103	2'028	2'031 + 91	815
--------------	------------	--------------	-------------------	------------

Prophylaxie dentaire

Le remaniement du cahier des charges de la dentiste a permis d'en séparer les activités de prophylaxie dentaire et de les confier contractuellement à une collaboratrice externe: Mme Myriam Rui, enseignante en hygiène dentaire. Elle intervient dans toutes les classes enfantines et primaires de Pully qui en ont déjà bénéficié dès la rentrée 2006. Ces présentations se termineront au printemps 2007, après avoir été adressées à quelque 860 enfants.

Etablissements scolaires

Etablissement primaire

M. Jean-Michel Amiguet, directeur, assume la direction de l'Etablissement scolaire primaire de Pully-Paudex-Belmont.

Cet établissement accueille 1'111 élèves répartis dans 60 classes.

Etablissement secondaire

M. Jean-Marc Corbaz, assume la direction de l'établissement scolaire secondaire de Pully-Lavaux.

Cet établissement a accueilli 1'178 élèves répartis dans 58 classes.

Activités particulières

Ces activités sont nombreuses et recouvrent:

- la prévention: visite médicale, contrôle dentaire, gymnastique posturale, éducation sexuelle par Profa, prévention routière, journée mondiale du sida, réflexion sur les dépendances, passage de la brigade des mineurs à propos de la délinquance juvénile;
- le sport: nombreux sports facultatifs, journées sportives locales, vaudoises et nationales;
- la culture: cours facultatifs Atelier-chanson, divers spectacles;
- les semaines hors-cadre: camps et voyages habituels, échanges linguistiques;
- divers: vente de timbres Pro Juventute, expositions, Journée des droits de l'enfant, Journée «Oser tous les métiers», prévention du tabagisme.

Cours facultatifs

Cours facultatifs de l'année scolaire 2006-2007:

Atelier-chanson	Mme Dominique Rosset et M. Jacques Bevilacqua	89 participants
Photographie	M. Simon Kroug	8 participants

Sport scolaire facultatif

Le sport scolaire facultatif, cette année, continue la dynamique ascendante relevée l'année dernière. Ce sont ainsi près de 450 inscriptions qui ont été enregistrées, soit une augmentation de près de 20%. La natation synchronisée (50 inscriptions), le football en salle (37) et le volleyball (29) figurent en tête de liste. Si l'escalade et le rugby ne sont plus donnés, deux activités ont vu leur effectif augmenter nettement: le yoga (de 18 à 36!) et le tchoukball (de 15 à 24). En outre, une nouvelle forme de football en salle (futsal) intéresse déjà 27 élèves.

Cours organisés en 2006-2007 :

Football 4e-6e	37	Natation générale	23
Football féminin	19	Badminton	23
Gymnastique aux agrès	41	Volley-ball	65
Athlétisme	13	Mini Volley-ball	12
Natation synchronisée	58	Volley-ball 7e-9e	39
Jogging	25	Basket-ball 7e-9e	12
Handball	18	Basket-ball 5e-6e	13
Natation débutant	13	Uni Hockey	16
Tchoukball	24	Futsal	27
Yoga relaxation	36		

A relever enfin que, pour la bonne marche de ces cours, ce ne sont pas moins de 19 moniteurs qui ont été sollicités, dont 7 pratiquent leur activité en club, sans aucun lien direct avec l'établissement secondaire de Pully.

Les salaires des moniteurs sont payés par la Commune, mais remboursés à raison de 80-90% par le Canton.

Réfectoires scolaires**Réfectoires primaires**

Les réfectoires primaires desservent tous les collèges primaires du territoire pullièran. Ainsi, 336 enfants ont fréquenté ces lieux d'accueil ouverts entre 11h00 et 14h00, quatre jours par semaine. Ils ont consommé 8'936 repas et 1'228 pique-niques.

Réfectoire secondaire

L'unique réfectoire à disposition des élèves du secondaire de Pully et de l'arrondissement est situé dans le bâtiment de l'Octogone où il est géré par M. George Maring, intendant, avec l'aide de 5 à 6 collaboratrices polyvalentes, mises à disposition durant les heures de pointe par la Direction des domaines. Au cours des 38 semaines de l'année scolaire, il est ouvert durant les récréations et les après-midi, servant ainsi également de lieu d'accueil et de «snack» pour les élèves de 5e à 9e année. Sa vocation première est cependant d'y servir des repas à une jeune clientèle potentielle de quelque 700 à 800 élèves.

En 2006, on y a donc servi 1'231 menus et 135 pizzas à Fr. 7.-, commandés et gérés par un système de bons-repas qui permettent également un contrôle parental. La fréquentation, selon pointages aléatoires en 2006, a oscillé entre 180 et 525 enfants par jour, ceci reflétant le caractère saisonnier et non obligatoire de cette prestation.

La majorité du «chiffre d'affaires» annuel consiste cependant pour Fr. 148'000.- en ventes diverses, selon l'offre variée à disposition, à savoir buffet de salades quotidien (10 sortes) ou sandwiches et boissons diverses, ainsi que les inévitables frites que nous préférons contrôler et vendre nous-mêmes plutôt que de voir les enfants se disperser en ville. Suite au départ de l'UAPE, les ventes ont diminué de quelque 13%, avec une diminution équivalente et maîtrisée des frais de personnel et de marchandises.

En outre, de par sa vocation de service aux élèves éloignés ou venant d'autres communes de l'arrondissement, la totalité des coûts nets du réfectoire est incluse dans le calcul du coût des élèves secondaires facturés au prorata à nos communes partenaires. Ce remboursement annuel de Fr. 55'000.- pour 2005 est à soustraire des Fr. 130'000.- du coût net annuel du réfectoire secondaire puisque cette participation d'autres communes ne figure pas dans les comptes de ce chapitre budgétaire mais reste incorporée au Fr. 1'529'800.- reçus pour la même année.

Il faut également relever que ce réfectoire et son «équipe» sont mis à disposition du public ou de sociétés en dehors de heures d'école et contre rémunération.

Service psycho-pédagogique et logopédistes

Ce service, dépendant de l'Office cantonal PPLS, a été rattaché à un centre régional dont la «plateforme» administrative est localisée depuis 2004 à Grandvaux, avec une participation financière des communes régionales liées à cette infrastructure.

En contrepartie et depuis le 1.1.2004, seuls les coûts des locaux et du mobilier restent à la charge de la Commune pour la douzaine de bureaux ou locaux à disposition de l'équipe de Pully.

Le responsable régional, M. Jacques Chollet, a adressé un rapport. Quelques remarques concernant les points suivants en ont été extraites.

2006 constitue la première année de gestion cantonalisée de l'Office de Psychologie Scolaire (OPS) qui rassemble dix services régionalisés de Psychologie, Psychomotricité et Logopédie Scolaire (PPLS).

Le service PPLS LAVAUX s'adresse aux 5400 enfants et adolescents des établissements de notre région:

Puidoux-Chexbres	Lutry
Pully-Paudex-Belmont primaire	Cully et environs
Pully secondaire	Savigny-Forel
Oron-Palézieux	

Les ressources humaines des PPLS Lavaux représentent environ 15 postes de travail à plein temps auxquels il faut ajouter 5 stagiaires à mi-temps. Personne ne travaille à plein temps. Généralement, nos spécialistes partagent leur temps entre une activité PPLS et une activité privée. Ainsi, 34 personnes à temps partiel constituent l'équipe PPLS Lavaux.

Le service PPLS Lavaux fournit également des prestations spécialisées à une classe SESAF (qui dépend de l'Office de l'enseignement spécialisé).

Enfin, on peut noter que les PPLS Lavaux cherchent à fournir des prestations le plus près possible des enfants en équipant des locaux adaptés dans la plupart des bâtiments scolaires ou proches de

l'école. Cet objectif de proximité n'est rendu possible que dans le cadre d'une étroite collaboration avec les autorités communales et les directions scolaires que nous remercions au nom des enfants et des parents qui en profitent directement.

Communication en application de l'article 104 du Règlement du Conseil communal

Toutes les réponses de la Municipalité aux observations formulées par la Commission de gestion 2005 ont été acceptées par le Conseil communal lors de sa séance du 28 juin 2006.

Conclusion

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal de bien vouloir approuver la gestion de l'exercice 2006 et de donner décharge aux organes responsables.

Au nom de la Municipalité:

Le syndic
J.-F. Thoney

La secrétaire
C. Martin

Table des matières

Municipalité et Conseil communal	3
Direction de l'administration générale, finances et affaires culturelles	13
Service de l'administration générale	16
<i>Secrétariat de la Municipalité</i>	17
<i>Archives</i>	20
<i>Affaires générales</i>	22
<i>Greffe municipal</i>	25
<i>Bibliothèque et médiathèque communales</i>	26
<i>Office de la population</i>	27
Service des finances	28
Service du personnel	33
Service de l'informatique	39
Service des affaires culturelles	40
Direction des domaines, gérances et sports	45
Direction des travaux et des services industriels	57
Qualité – Environnement – Sécurité	60
Cadastre - SIT	60
Bureau technique - chantier	62
Réseaux d'eau et d'électricité	66
Assainissement et STEP	70
Routes, voirie, gestion des déchets	72
Direction de l'urbanisme et de l'environnement	77
Planification du développement de la Ville.....	80
Police des constructions	84
Développement durable	90
Entretien des espaces verts et des cimetières.....	92
Direction de la sécurité publique	95
Police	97
Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS)	106
Protection civile	108
Sauvetage	112
Direction de la sécurité sociale et de la jeunesse	115
Service social communal	118
Jeunesse – Administration communale des écoles	120
Service médical	126
Etablissements scolaires – primaire et secondaire	127
Service psycho-pédagogique et logopédistes.....	129